GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

DJIBOUTI

NOTE DE DIAGNOSTIC PAYS

"Vers la transformation structurelle pour une croissance inclusive et résiliente"

Département des Économies Pays (ECCE)
Bureau de Développement Régional et de Prestation de Services pour l'Afrique de l'Est (RDGE)

Juin 2022

Les opinions et les arguments exprimés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque Africaine de Développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

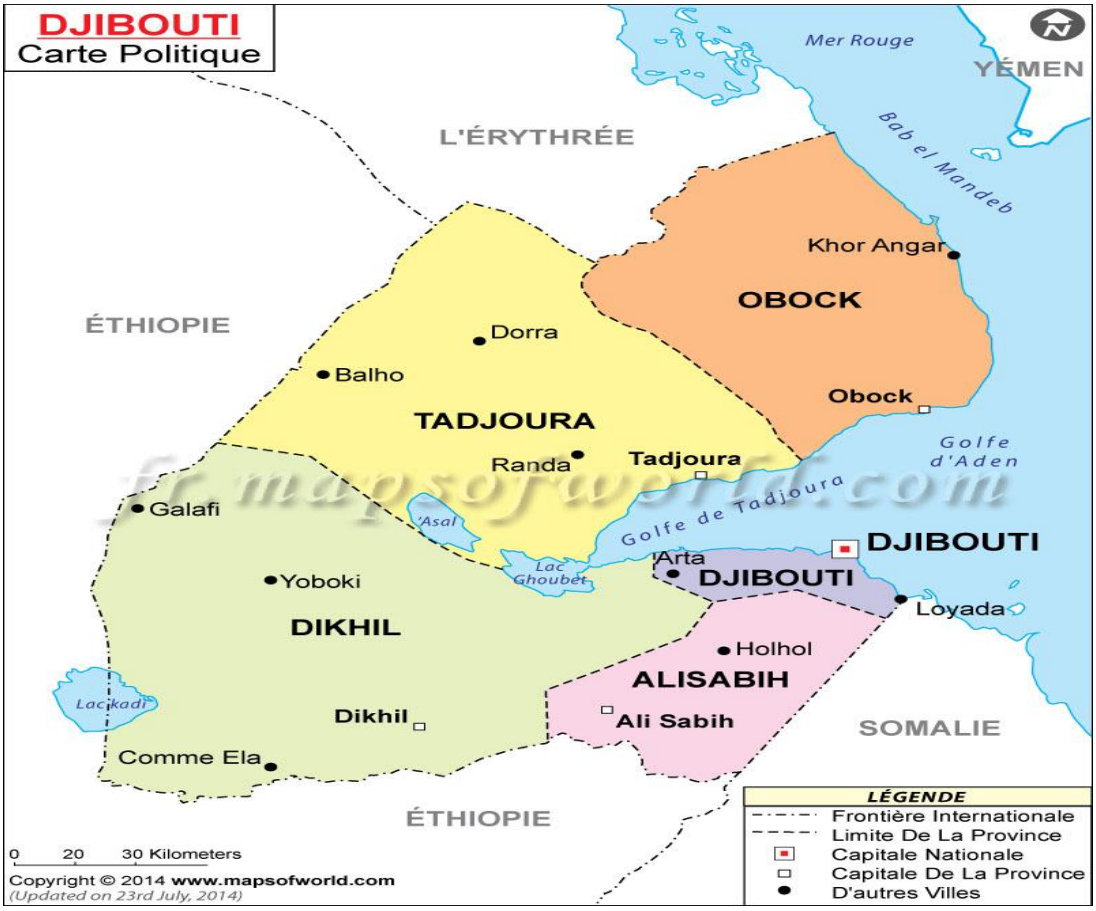
Remerciements

La présente Note de Diagnostic Pays fait partie du dialogue pays et des outils analytiques préparés par la Vice-Présidence pour la Gouvernance Économique et la Gestion des Connaissance de la Banque Africaine de Développement sous la Direction générale du Prof Kevin URAMA, Économiste en Chef Principal et Vice-Président par intérim du Groupe de la Banque Africaine. Elle vise à informer la préparation de la mise à jour du Document de Stratégie Pays (DSP) 2016-2020 de Djibouti et du prochain DSP de Djibouti. A cet effet, elle a procédé à une évaluation en profondeur de la dynamique de développement et de croissance de Djibouti et aux analyses thématiques et sectorielles appropriées afin de déceler les défis et contraintes de développement de Djibouti et d'identifier les principales réformes prioritaires dont le pays a besoin pour promouvoir son développement.

La Note de Diagnostic Pays a été préparée sous la supervision générale de Mme Nnenna NWABUFO, Directrice Générale du Bureau Régional d'Afrique de l'Est (RDGE) et de M. Emmanuel PINTO MOREIRA, Directeur du Département des Économies pays (ECCE) ; et sous la direction technique de M. Marcellin NDONG NTAH, Lead Economist de la Banque pour l'Afrique de l'Est. La rédaction a été assurée Mme Florence CHARLIER (Ph.D), Consultante et ancienne Economiste à la Banque Mondiale. La gestion du processus de préparation de la Note a été assurée par M. Saminirina ANDRIAMBELOSOA, Économiste pays Principal de Banque en charge de Djibouti.

La préparation de cette Note a bénéficié du processus de revue interne de la Banque et a été validée par l'Equipe pays de Djibouti. C'est l'occasion de remercier tous les collègues de la Banque qui ont participé de revue de cette Note, et ceux qui ont soumis les contributions thématiques et sectorielles utilisées dans le cadre de la préparation de cette Note.

Carte de Djibouti



Sommaire

REMERCIEMENTS II

CARTE DE DJIBOUTI III

SOMMAIRE IV

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES VII

RESUME ANALYTIQUE IX

1 INTRODUCTION GENERALE 1

2 PERFORMANCE ECONOMIQUE ET PERSPECTIVES 1

2.1 LE MODÈLE DE CROISSANCE 1
2.1.1 TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT 1
2.1.2 PERFORMANCES ÉCONOMIQUES RÉCENTES ET PERSPECTIVES 2
2.1.3 DÉCOMPOSITION DU PIB ET DE LA CROISSANCE 4
2.1.4 TRANSFORMATION STRUCTURELLE, COMPÉTITIVITÉ, ET DIVERSIFICATION 5
2.1.5 CROISSANCE INCLUSIVE 9
2.2 POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FISCALE 10
2.2.1 RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT BUDGÉTAIRE : ÉVOLUTION JUSQU'EN 2019 10
2.2.2 ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES 12
2.3 POLITIQUE ET GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE 13
2.3.1 SITUATION ACTUELLE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA DETTE PUBLIQUE 13
2.3.2 SOUTENABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE ET PROFIL DE RISQUE 14
2.4 POLITIQUE MONÉTAIRE, TAUX DE CHANGE ET INFLATION 16
2.5 SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER 18
2.5.1 CARACTÉRISTIQUE ET ÉVOLUTION DU SYSTÈME FINANCIER 18
2.5.2 SUPERVISION PRUDENTIELLE, STABILITÉ DU SECTEUR BANCAIRE ET RÉFORMES 20
2.6 SOLDE EXTÉRIEUR 22

3 ANALYSE DES QUESTIONS TRANSVERSALES 24

3.1 GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 24
3.1.1 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES 24
3.1.2 LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES 25
3.1.3 RÉFORMES POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE 27
3.2 CHANGEMENT CLIMATIQUE 29
3.2.1 ÉVALUATION DE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES CATASTROPHES NATURELLES 30
3.2.2 VULNÉRABILITÉ ET CAPACITÉ D'ADAPTATION 33
3.2.3 RÉFORMES POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES 34
3.3 GENRE 37
3.4 SECTEUR PRIVÉ ET SOCIÉTÉ CIVILE 41
3.5 FRAGILITÉ 44

3.5.1 CAUSES DE FRAGILITÉ POLITIQUE, SÉCURITAIRE ET INSTITUTIONNELLE 44
3.5.2 CAUSES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES 45

4 DIAGNOSTIC DES CONTRAINTES LIEES AUX CINQ PRIORITES OPERATIONNELLES DE LA BANQUE 47

4.1 DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE 47
4.1.1 CONTEXTE SECTORIEL ET INSTITUTIONNEL 47
4.1.2 DÉFIS 49
4.2 DIAGNOSTIC DU SECTEUR AGRICOLE 50
4.2.1 PRODUCTION ET COMMERCIALISATION : AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE 50
4.2.2 CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS : AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE 52
4.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE 54
4.3.1 ÉTATS DES LIEUX DE L'INDUSTRIALISATION 54
4.3.2 LES CONTRAINTES 56
4.3.3 POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL 56
4.4 DIAGNOSTIC DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE 60
4.4.1 CADRE INSTITUTIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE 60
4.4.2 ÉVALUATION DE L'INTÉGRATION COMMERCIALE ET DE LA CONNECTIVITÉ DES INFRASTRUCTURES 62
4.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR SOCIAL 67
4.5.1 EMPLOI ET ÉDUCATION 67
4.5.2 SANTÉ 71
4.5.3 EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE 76
4.5.4 PROTECTION SOCIALE 79

5 DOMAINES PRIORITAIRES DE REFORMES 82

5.1 PROMOUVOIR LE SECTEUR PRIVÉ TOUT EN ACCOMPAGNANT LES EFFORTS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 82
5.2 DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN TOUT EN ACCOMPAGNANT LES EFFORTS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 84
5.2.1 AMÉLIORER L'ACCÈS ET LA QUALITÉ DES SERVICES D'ÉDUCATION 84
5.2.2 AMÉLIORER L'ACCÈS ET LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ 85
5.2.3 COMBATTRE LA MALNUTRITION 85
5.3 AMÉLIORER L'ACCÈS ET LA QUALITÉ DES SERVICES DE BASE POUR RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES MÉNAGES, RENFORCER L'INCLUSION DES POPULATIONS ET PROMOUVOIR LA COMPÉTITIVITÉ 87
5.3.1 DANS LE DOMAINE DES TIC 87
5.3.2 DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE : 87
5.3.3 DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS : 87
5.3.4 DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 88
5.4 RENFORCER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN INTÉGRANT LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 88

6 SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS 91

6.1 LE SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION 91
6.2 LE SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL AU CENTRE DU MÉCANISME DE SUIVI-ÉVALUATION 91
6.3 FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL 92

7 CONCLUSION 94

APPENDICE A : PROGRES REALISES DANS L'ATTEINTE DES ODD 95

APPENDICE B. CONCENTRATION, SOPHISTICATION ET QUALITE DES BIENS EXPORTES 2005-2016 . 97

APPENDICE C. NOTE THEMATIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT 97

BIBLIOGRAPHIE 100

Liste des abréviations et acronymes

ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
AFD	Agence Française de Développement
ASS	Afrique Sub- Saharienne
BAD	Banque Africaine de Développement
BCD	Banque Centrale de Djibouti
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CERD	Centre d'Exportation Régionale du Bétail
COMESA	Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
COVID	Maladie à coronavirus
CPEC	Caisses populaires d'épargne et de crédit
CSS	Conseil Supérieur de la Statistique
DISED	Direction de la statistique et des études démographiques
DJF	Franc Djibouti
DSA	Analyse de la soutenabilité de la dette
DSP	Document de Stratégie Pays
EDAM-IS	Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages pour le Indicateurs Sociaux
EDD	Électricité de Djibouti
EDESIC	Enquête Djiboutienne sur l'Emploi, le Secteur Informel et la Consommation des ménages
EDIM	Enquête Djiboutienne à Indicateurs Multiples
EDSF	Enquête Djiboutienne sur la Santé de la Famille
EPIP	Évaluation des Politiques et des Institutions des Pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
GRC	Gestion des risques de catastrophe
GWh	Gigawatt-heure
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ICA	Initiative pour la Corne de l'Afrique
ICI	Institutions-Connectivité-Inclusion
IDH	Indice de Développement Humain
IIGA	Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine
INSD	Institut National de la Statistique de Djibouti
IPM	Indice de la pauvreté multidimensionnelle
ISSD	Initiative de l'annulation du service de la dette
km	Kilomètre
kWh	kilowattheure
MENA	Moyen Orient et Afrique du Nord
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MOAN	Moyen Orient Afrique du Nord
MPME	Micro, petites et moyenne Entreprises

MW	Mégawatt
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASS	Programme d'Assistance Social de Santé
PEPER	Production d'Eau Potable par Énergie Renouvelable
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNSF	Programme National de Solidarité Familiale
PPP	Partenariat Public Privé
PPTE	Pays Pauvre très Endettés
p.p	points de pourcentage
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEAD	Office National Des Eaux et d'Assainissement de Djibouti
RGPH	Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SCD	Diagnostic-pays systématique
SSN	Système Statistique National
t/an	Tonnes par an
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TMI	Taux de mortalité infantile
TMM	Taux de mortalité maternelle
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNFD	Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollar des États-Unis
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH/Sida	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène
ZEE	Zone Économique Exclusive
ZLECAf	Zone de Libre Échange Continentale Africaine

Résumé Analytique

1. La présente Note de Diagnostic Pays a dressé un panorama exhaustif des performances économiques et sociales réalisées par Djibouti au cours des dix dernières années et proposé un certain nombre de réformes à mettre en œuvre pour assurer au pays une croissance économique soutenue, verte et plus inclusive.

2. **Djibouti est l'un des pays au monde les plus exposés au changement climatique.** L'ampleur et la fréquence des catastrophes naturelles s'intensifient sous l'effet du changement climatique. Les projections indiquent que le pays devrait connaitre une augmentation des températures, un accroissement de l'aridité, des précipitations plus faibles et une augmentation du niveau de la mer. Ces changements climatiques, exacerbés par les activités humaines (utilisation non durable des ressources) ont des implications socio-économiques majeures dans des secteurs vitaux de l'économie en particulier la disponibilité des ressources en eau, les pratiques agricoles et d'élevage, l'énergie, la santé des populations, et le secteur du tourisme.

3. **Cette vulnérabilité environnementale cause des risques pour la sécurité alimentaire et entraîne d'importantes migrations humaines vers les villes djiboutiennes.** Une source majeure de fragilité et du développement de l'économie reste la faiblesse de la disponibilité et de l'accès à l'eau. Du fait de ces conditions hostiles, l'agriculture est quasi inexistante et le pays est très dépendant des importations de denrées alimentaires. Ces catastrophes et changements climatiques affectent tout particulièrement les personnes pauvres et vulnérables. Les sécheresses prolongées à Djibouti et dans les pays voisins accentuent la désertification et exposent à l'insécurité alimentaire une proportion grandissante de la population et sont également la cause de la hausse des populations réfugiées et déplacées à Djibouti. Ceci conduit le pays à être l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique avec une large part de la population vivant de façon très précaire dans les bidonvilles de la capitale.

4. **La promotion d'une croissance inclusive passe donc nécessairement par une transition vers une économie plus verte fondée sur une protection des écosystèmes et des gains d'efficience dans l'utilisation des ressources naturelles**. Djibouti a pris des mesures pour incorporer l'action climatique dans sa planification et ses politiques afin de renforcer sa résilience face au défi constitué par la synergie entre les aléas naturels, le changement climatique, la rareté de l'eau et l'insécurité alimentaire et s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % par rapport au scenario de référence à l'horizon 2030 dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN) en octobre 2021. La mise en œuvre de différentes initiatives pour renforcer la résilience et l'adaptation dans plusieurs secteurs nécessitera un appui massif financier et technique des partenaires au développement.

5. **Cette note s'inscrit dans un contexte où les autorités viennent d'adopter leur second plan national de développement 2020-2024 « ICI - Inclusion, Connectivité et Institutions » pour réaliser la « vision Djibouti 2035 »**. En réponse aux conditions climatiques hostiles, la vision 2035 vise à faire évoluer le modèle de croissance du pays pour tirer au maximum profit de sa position géostratégique unique et améliorer les conditions de vie de la population. Le plan national de développement, ICI ambitionne une croissance plus inclusive, s'appuyant sur un renforcement de l'intégration régionale et mondiale et un fonctionnement plus efficace des institutions pour renforcer sa résilience tout en promouvant la connectivité mondiale en servant de route de transit numérique et maritime reliant l'Afrique, le Moyen Orient, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord.

6. **Dans le cadre de la matérialisation de la « Vision Djibouti 2035 », les autorités, ont financé depuis plus d'une décennie un plan d'investissements publics de grande ampleur afin de développer et moderniser les infrastructures de transport et de logistique**. Le port de Djibouti est aujourd'hui l'un des ports les plus modernes au monde avec un volume des cargaisons

croissant du fait des opérations de transbordement sur les routes longue distance. Djibouti constitue le principal port de l'Éthiopie enclavée. Le lancement de la ligne de chemin de fer électrifiée entre Addis-Abeba et le port est amené à compléter les investissements portuaires pour faire du secteur des services un pilier essentiel de la croissance.

7. **Cette vague d'investissements massifs a permis au pays de connaître une croissance économique soutenue**, avec un taux de croissance annuel moyen du Produit Intérieur Brut réel de 6,2 %. sur la période 2015-2019. Si la pandémie du COVID-19 a induit une halte à la croissance en 2020-2021, la croissance du PIB devrait rebondir et rester dans le sillage des 6 % à moyen terme.

8. **Mais la croissance de la dernière décennie n'a pas reposé sur un processus de transformation structurelle.** L'accumulation de capital joue un rôle prépondérant face à une contribution très limitée du travail et de la productivité. Djibouti n'emploie qu'un quart de la population en âge de travailler et le taux de chômage, particulièrement des jeunes est très élevé (environ 47 %). L'évolution de la main d'œuvre par secteurs depuis la dernière décennie n'indique pas une mobilité significative vers des secteurs à productivité plus élevée tandis que le déficit du capital humain freine la croissance, notamment dans les secteurs porteurs où le déficit de compétence est notoire. La faiblesse de la transformation structurelle est également perceptible à travers la forte concentration des exportations qui sont essentiellement composées d'activités de réexportation et de transbordement de matières premières.

9. **En conséquence, l'extrême pauvreté est demeurée élevée en dépit d'une croissance soutenue.** Si la croissance rapide du PIB a permis à Djibouti d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, cette croissance n'a pas été inclusive. D'après l'enquête nationale auprès des ménages de 2017, 17 % des Djiboutiens continuaient de vivre dans l'extrême pauvreté avec moins de 1,9 USD par jour tandis que 32 % de la population disposait de moins de 3,2 USD par jour. La Banque mondiale estime que le taux d'extrême pauvreté s'est empiré pour atteindre 23 % à 30 % en 2020 suite aux pertes d'emploi et à la flambée des prix induits par la pandémie. Le pays continue de faire face à de graves inégalités ; la consommation des individus les plus riches dans le 1er décile étant 16 fois plus élevée que celle du dernier décile et de fortes disparités spatiales dans le niveau de vie de la population persistent entre les zones urbaines et rurales ainsi qu'entre les différentes régions. En 2016, Djibouti a commencé à bâtir un socle de protection sociale à travers le Programme National de Solidarité Familiale (PNSF) dont les autorités entendent faire un programme national phare pour lutter contre la pauvreté et aider les ménages pauvres à renforcer leur capacité de résilience aux chocs.

10. **De fortes disparités régionales persistent dans l'accès aux services financiers et sociaux de base -éducation, énergie, eau, santé - pénalisant plus encore les femmes.** En dépit d'une croissance rapide du système bancaire depuis sa libéralisation en 2006, l'inclusion financière reste faible, avec moins d'un quart de la population disposant d'un compte bancaire en 2019 et l'accès au crédit restant limité pour la plupart des ménages et des PME. La microfinance reste un pourvoyeur de crédit insignifiant auprès des micro entreprises. Quant aux services sociaux, des écarts dans les taux de scolarisation des filles se perpétuent, particulièrement en zone rurale. Sur le marché du travail, de forte disparités homme-femme persistent tandis que l'accès des femmes aux ressources et opportunités économiques reste limité. Dans le secteur de la santé, en dépit de l'amélioration de certains indicateurs, l'état de santé de la population continue d'accuser un grand retard par rapport à des pays similaires ou voisins. L'accès inégal aux services de santé de qualité affecte particulièrement la santé sexuelle et reproductive des femmes rurales pauvres. L'état nutritionnel des populations reste très préoccupant notamment en milieu rural en dépit des efforts engagés. A travers le PNSF, les autorités cherchent à combiner les mesures de protection sociale et de renforcement du capital humain et rendre éligible les participants au Programme d'Assistance Social de Santé. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, résultat du stress hydrique majeur du pays, mais également de la situation de monopole et la mauvaise gestion de l'entreprise publique en charge du secteur, est également responsable de nombreuses maladies et conflits. Le secteur de l'eau et l'assainissement constitue une priorité majeure du gouvernement appelant la

poursuite d'investissements importants conjugués à des réformes structurelles pour améliorer la gouvernance.

11. **La viabilité de la dette reste le défi majeur à la stabilité économique.** Cette vague d'investissements massifs, dans le cadre de la vison Djibouti 2035, a également eu pour conséquence un accroissement très rapide du volume de la dette publique. Le statut du risque de surendettement du pays est très élevé car les investissements publics réalisés étaient majoritairement financés à l'aide de prêt commerciaux à des taux non concessionnels auprès de la Chine, et que les projets financés ont pris du retard dans leur exécution. Outre le poids du service de la dette, les larges exonérations octroyées par la politique fiscale et la faiblesse des capacités des administrations de l'impôt et des douanes ont créé à la fois un manque à gagner dans les recettes fiscales et des distorsions dans l'économie, pénalisant les PME et les travailleurs du secteur formel. Ces faiblesses de la politique fiscale, combinées aux multiples déficiences dans la gestion des investissements publics et l'absence d'un cadre budgétaire à moyen terme, a contribué à creuser les déficits budgétaires et du compte courant. Dans ce contexte, le régime de caisse d'émission a joué un rôle essentiel pour garantir une stabilité économique et assurer la confiance dans les transactions de change, un facteur critique vu la dépendance de Djibouti au commerce international.

12. **La fragilité, le manque de transparence et de responsabilité des institutions et des entreprises publiques, rendent le pays très vulnérable à la corruption et figurent parmi les principaux obstacles mentionnés par le secteur privé**. L'évolution défavorable du score EPIP de la Banque depuis 2012 reflète en grande partie une dégradation de la gestion économique et de l'inclusion et de l'équité sociale. L'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine classe en 2020 Djibouti au 42^{ième} rang sur 50 et note une régression des performances en matière de sécurité et l'état de droit du fait d'un recul de la transparence et la redevabilité et de l'efficacité des mécanismes anti-corruption. La levée des principaux obstacles appelle à améliorer l'accès à l'information financière et comptable des entreprises publiques, à lutter contre le favoritisme, à renforcer l'efficacité des dispositifs anti-corruption notamment la mise en œuvre des procédures liées aux marchés publics.

13. Outre le secteur des services, de nombreuses opportunités pourraient exister pour permettre le développement d'autres secteurs. Dans le secteur agricole, en dépit des conditions agro-climatiques difficiles, le pays pourrait disposer en utilisant des techniques adaptées d'un potentiel de développement des cultures maraîchères, d'arboricultures fruitières, des cultures fourragères et des filières liées à la phoeniciculture et aux plantes aromatiques. Ce secteur offre également un potentiel important pour augmenter la valeur ajoutée dans le secteur de l'élevage et de la pêche ce qui renforcerait la résilience des éleveurs et pêcheurs et contribuerait à améliorer la sécurité alimentaire. Dans le secteur industriel, Djibouti est idéalement situé pour développer des activités de ravitaillement des navires en fuel et de stockage de par sa position stratégique et pourrait, fort de son potentiel en minéraux, encourager les investissements dans l'exploration géologique afin de permettre à terme, une meilleure intégration du secteur minier aux autres secteurs et d'en optimiser les avantages économiques par le biais des PME engagées dans le traitement et le raffinage des produits minéraux utilisés dans la construction et l'agriculture.

14. **... mais de nombreux défis doivent encore être levés pour libérer et renforcer la compétitivité du secteur privé en soutien à une croissance durable et inclusive.** La création de zones de libre-échange et les réformes réalisées par les autorités pour améliorer le climat des affaires sont des efforts notables pour stimuler le développement du secteur industriel. Mais ces mesures sont insuffisantes et devront être complétées par des réformes structurelles pour lever de multiples contraintes. Ces obstacles sont liés aux déficiences et tarifs élevés de l'approvisionnement en électricité et des services de télécommunications, au coût élevé et au manque de qualification de la main d'œuvre, à l'iniquité du système fiscal et l'omniprésence des entreprises publics qui ne garantissent pas des conditions équitables pour le secteur privé, au faible niveau d'intermédiation financière et à l'absence d'une politique commerciale permettant aux entreprises privées de se diversifier vers des exportations plus productives.

15. **Les autorités devront poursuivre leurs efforts pour faciliter les échanges inter-régionaux et renforcer la concurrence** afin d'améliorer la compétitivité, augmenter les exportations vers les pays de COMESA et se créer une niche dans les chaines de valeurs.

16. **Dans le secteur de l'énergie, le pays dispose d'un immense potentiel en énergies renouvelables -notamment géothermique - qui n'est pas encore exploité mais qui dans le futur pourrait permettre un accès universel à l'énergie, accroitre l'indépendance énergétique et positionner le pays comme un modèle avec un mix 100 % renouvelable.** Autrefois entièrement tributaire de la production thermique à base de combustibles importés, Djibouti a diversifié son mix électrique grâce à l'importation d'hydroélectricité via son interconnexion avec le réseau éthiopien depuis 2012. Mais cela a créé une forte dépendance vis-à-vis de l'Éthiopie dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement non garanti. Les grilles de transmission et de distribution sont également limitées et fragmentées et le coût de l'électricité est parmi les plus chers dans la région.

17. **Dans le secteur des télécommunications, le pays est très bien placé pour bénéficier de l'économie digitale puisque Djibouti est le site d'atterrissage de huit importants câbles sous-marins de fibre optique**. Ce potentiel est resté largement sous-utilisé du fait de la situation de monopole de Djibouti Telecom qui a paralysé le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et étouffé l'innovation. Les autorités devront poursuivre leurs efforts pour ouvrir le secteur à la concurrence pour améliorer la connectivité et réduire les coûts.

18. **Quatre domaines prioritaires pour les réformes ont été identifiés afin de desserrer les contraintes majeures identifiées et permettre une croissance économique inclusive et durable.** Ces axes incluent (1) la promotion du secteur privé, (2) le développement du capital humain, (3) l'amélioration de l'accès et la qualité des services de base et (4) le renforcement de la gouvernance économique et financière. Vu la vulnérabilité et le manque de préparation du pays face aux risques induits par le changement climatique et les catastrophes naturelles, les réformes et investissements préconisés pour atteindre ces objectifs prioritaires incluront toutes des mesures d'adaptation pour accroitre la résilience de Djibouti face à ces défis. Étant donnée la petite taille de l'économie, ces mesures mettront l'accent sur une meilleure intégration régionale, vecteur essentiel pour asseoir une croissance plus inclusive et résiliente. La mise en œuvre de projets et programmes prioritaires de l'initiative pour la corne de l'Afrique et de l'AfCFTA aidera la région à être plus interconnectée, plus intégrée et plus résiliente

19. **Domaine de réformes 1. La promotion du secteur privé soutiendra des réformes** pour (i) réduire le coût des facteurs de production, notamment le travail et le capital et corriger les distorsions de la politique fiscale envers les PME, à travers d'un côté des réformes fiscales pour élargir l'assiette fiscale, améliorer l'équité et encourager la participation au marché du travail et de l'autre la mise en place d'un système d'information et d'un système de garantie du crédit pour faciliter l'accès au financement des PME ; (ii) renforcer la concurrence afin d'offrir des conditions équitable à l'essor du secteur privé ; et (iii) promouvoir des partenariats publics privés en soutien des infrastructures mais également du secteur industriel et agricole dans les domaines où des niches ont été identifiées.

20. **Domaine de réformes 2. Le développement du capital humain s'accompagnera de politiques dans le domaine de l'éducation, la santé et la lutte contre la malnutrition**.

- **Éducation** : Les réformes soutenues chercheront à lutter contre la pauvreté des apprentissages et aligner les connaissances acquises aux compétences requises par le secteur privé pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes. Les politiques auront pour but de (i) développer les services d'éducation dans le préscolaire afin de contribuer au développement cognitif durant la petite enfance ; (ii) construire de nouvelles écoles en zone rurale dans les localisations où l'accès à la scolarisation est en retard ; (iii) reconsidérer les programmes scolaires et les matériels pédagogiques de l'éducation de base pour améliorer la qualité et la pertinence des enseignements ; (iv) revoir le système d'évaluation des compétences des enseignants et des

élèves et (v) développer la formation professionnelle et l'enseignement supérieur en impliquant le secteur privé afin d'accompagner la transformation structurelle de l'économie.

- **Santé :** Les politiques viseront à (i) investir dans des infrastructures de qualité en développant l'offre de santé primaire dans les zones rurales pour améliorer en particulier les soins de santé préventifs tels que la vaccination et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive ; (ii) investir dans la formation de personnels de santé qualifiés ; (iii) introduire le numérique dans les soins de santé pour permettre à terme le suivi en temps réel des patients à distance tout en réduisant le coût des prestations; (iv) résoudre les problèmes de fonctionnement de la centrale d'achat des médicaments afin d'augmenter l'accessibilité financière aux produits pharmaceutiques et (v) renforcer la capacité sectorielle pour ce qui est de la planification, la gestion budgétaire, la collecte de l'information, le suivi et l'évaluation.
- **Nutrition :** Les autorités poursuivront une approche multisectorielle à travers (i) des interventions nutritionnelles spécifiques lors des 1000 premiers jours entre la grossesse et le deuxième anniversaire de l'enfant ; (ii) des mesures ciblées pour augmenter la production et la productivité agricole et l'élevage en mettant un accent particulier sur les produits nutritionnels et résilients ; (iii) une extension de la couverture du système de protection sociale (transfert cash et en nature) ; (iv) une amélioration de l'accès et de la qualité des services de l'eau, hygiène et l'assainissement (WASH) et (v) des soins de santé primaire offerts notamment en milieu rural ce qui nécessitera d'améliorer l'accès à l'électricité hors réseau et l'accès aux TIC pour un meilleur diagnostic à distance et l'accès à la télémédecine.

21. **Domaine de réformes 3. L'amélioration des services dans le domaine des transports, des TIC, de l'énergie, et de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement appellent des réformes structurelles pour améliorer la gouvernance et accompagner les investissements dans ces secteurs clés.**

- **Énergie :** les mesures incluent à la fois des investissements importants dans les énergies renouvelables qui nécessiteront l'appui technique et financier des bailleurs et la poursuite de réformes pour une ouverture à la concurrence et une meilleure planification, gestion et régulation du secteur.
- **Transports :** Le réseau de transports devra être renforcé pour tirer le maximum de bénéfices de l'intégration régionale et améliorer la compétitivité économique en vue de la diversification de l'économie. L'intégration renforcée de Djibouti et ses voisins contribuera en effet à consolider le positionnement de Djibouti dans les flux commerciaux, physiques, financiers et technologiques entre le monde et la Corne de l'Afrique. Cette consolidation induira pour Djibouti des opportunités de participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales, du fait d'un positionnement stratégique dans l'espace productif et commercial régional.
- **TIC :** Les réformes préconisées incluent la libéralisation du secteur des télécommunications – impliquant la privatisation et le repositionnement stratégique de Djibouti Télécom - et la mise en place d'un régulateur indépendant.
- **WASH :** les réformes et investissements auront pour objectif (i) d'améliorer la gouvernance du secteur pour mettre en place un cadre institutionnel clair et renforcer les capacités techniques et managériales de l'ONEAD ; (ii) de poursuivre les efforts de développement de l'approvisionnement en eau notamment par des travaux de recherche cherchant à explorer les eaux souterraines et la caractérisation des aquifères ; etc.

22. **Domaine de réformes 4. Le renforcement de la gouvernance économique et financière nécessitera des réformes** pour (i) renforcer la planification en intégrant la résilience au changement climatique et introduire un cadre budgétaire à moyen terme ; (ii) mieux superviser et renforcer la gouvernance des entreprises publiques à travers la mise en place de contrat de performance ; (iii) améliorer la gestion budgétaire et financière et la gestion de la dette publique pour assurer sa viabilité et garantir la stabilité macroéconomique ; (iv) lutter contre le favoritisme et la corruption en poursuivant notamment les efforts dans la modernisation des passations de marchés public ; (v) soutenir le système de collecte de l'information et de suivi-évaluation des politiques.

1 Introduction générale

1. L'objectif de cette note de diagnostic pays est (i) de revoir et évaluer les performances économiques et sociales ; (ii) de mettre en évidence les principaux défis et contraintes sectoriels et (iii) d'identifier les domaines d'intervention prioritaires au sein des cinq grandes priorités de la Banque, « Les Top 5s », qui permettront de soutenir une croissance inclusive et soutenable. La présente note s'inscrit dans le cadre de la préparation du rapport d'achèvement du Document de Stratégie Pays (DSP 2016-2020) et informera la préparation de la nouvelle stratégie pays.

2. **Djibouti est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieur ayant une population estimée à environ un million d'habitants.** Le pays couvre une superficie de 23.200 km^2 avec un littoral de 372 km. Le pays est divisé en cinq régions (Ali Sabieh, Dikhil, Tadjourah, Obock, Arta) et la ville de Djibouti. A l'image d'autres petits états, Djibouti présente des caractéristiques intrinsèques qui posent de plus grands défis à son développement économique. Du fait de l'étroitesse des marchés intérieurs, les coûts de transactions et par conséquent les coûts unitaires de production sont particulièrement élevés. En effet, la faiblesse des économies d'échelle et de la concurrence renchérissent le coût des transactions commerciales et financières.

3. **Djibouti est un des pays au monde les plus vulnérables au changement climatique.** Il est situé dans une zone très aride et désertique, avec des températures très élevées toute l'année, peu de précipitations, des terres arables limitées, et des pénuries d'eaux souterraines. Près de 90 % du pays est classé comme désertique. Le pays est très vulnérable aux risques de catastrophes naturelles, telles que de longues sècheresses pluriannuelles et des intenses inondations soudaines. De surcroit, le pays fait face à des risques de tremblements de terre et d'éruptions volcaniques le long de la région du Rift Atar. Le pays subit également une élévation du niveau de la mer qui exacerbe les phénomènes d'érosion côtière tandis que le risque d'intrusion d'eau salée dans l'aquifère côtier menace la qualité de l'eau.

4. **La vulnérabilité environnementale cause des risques pour la sécurité alimentaire et entraîne d'importantes migrations humaines vers les villes djiboutiennes.** Dans la Corne de l'Afrique, les aléas climatiques (inondations et sècheresses récurrentes) et l'invasion massive de criquets pèlerins exacerbent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes, car ces crises s'ajoutent à la faim existante causée par les conflits et les chocs économiques. A Djibouti, du fait de ces conditions hostiles, l'agriculture est quasi inexistante et le pays est très dépendant des importations de denrées alimentaires. Les sécheresses prolongées à Djibouti accentuent la désertification et exposent à l'insécurité alimentaire une proportion grandissante de la population de Djibouti-Ville (au moins 20 %) et des ménages ruraux (75 %)[1]. Ces crises et conflits dans la région sont également la cause d'une hausse des populations réfugiées et déplacées à Djibouti.

5. **Ceci conduit Djibouti à être un des pays les plus urbanisés d'Afrique avec une large part de la population vivant de façon très précaire dans les bidonvilles de la capitale[2].** Alors que Djibouti était traditionnellement un pays nomade, la population s'est sédentarisée. L'enquête auprès des ménage de 2017 notait que les trois quarts de la population s'est installée dans la capitale tandis que les autres villes et le milieu rural n'accueillaient respectivement que 15 % et 9 % de la population. Un taux de natalité élevé (environ 23‰) et la pression migratoire continuent d'alimenter une forte expansion urbaine incontrôlée. Une large part de la population de Djibouti ville vit de façon précaire dans de nouveaux quartiers développés à la périphérie de façon anarchique y compris dans des zones inondables. L'accès aux services urbains (eau, électricité, assainissement) et aux services sociaux dans les bidonvilles est défaillant. Le faible accès au centre-ville où sont concentrées les activités économiques, limite les opportunités d'emploi creusant ainsi

[1] Banque Mondiale ; Djibouti Integrated Slum Project (2018)
[2] 64,5 % de la population urbaine vivait dans des bidonvilles en 2018. (WDI)

davantage les inégalités économiques. Face à la prolifération des bidonvilles, le gouvernement a développé le Programme Zéro Bidonville visant à améliorer l'accès aux services, aux opportunités économiques et aux moyens de subsistance de la population.

6. **La paix et la stabilité politique du pays ont également attiré un nombre grandissant de réfugiés et demandeurs d'asile qui contribuent à peser sur les finances publiques et l'offre déjà insuffisante de services publiques**. En janvier 2021, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estimait le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile, en provenance principalement de Somalie, d'Éthiopie, d'Érythrée et du Yémen à 3 % de la population. Mais le gouvernement enregistre un nombre quatre fois supérieur de personnes aux conditions similaires mais non inscrites auprès du HCR.

7. **Malgré ces obstacles au développement, Djibouti peut capitaliser sur sa position unique dans la corne de l'Afrique pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable tirée par le secteur privé.**

- **Djibouti est un pays stable et en paix au sein d'une région instable**[3]
- **Djibouti bénéficie d'une position stratégique unique au carrefour de l'Afrique, l'Asie et l'Europe** qui lui permettrait de devenir une plaque tournante du commerce entre les trois continents. Il se situe au carrefour d'une des voies de commerce maritime les plus empruntées au monde (où transite 20 % du commerce mondial)[4]. Le pays a développé un port en eau profonde moderne dont l'activité principale réside dans le transbordement et la réexportation. Djibouti est devenu la principale voie d'accès maritime pour l'Éthiopie, son grand voisin enclavé, dont le commerce représentait plus de 80 % des activités portuaires.
- **Djibouti est le site d'atterrissage de huit importants câbles sous-marins de fibres optiques,** ce qui lui confère un grand potentiel pour tirer parti des technologies numériques, y compris les services financiers mobiles.
- **Le pays héberge également plusieurs bases militaires du fait de sa position géostratégique, ce qui lui procure une rente annuelle significative**. Il joue un rôle important dans la sécurité de la Corne de l'Afrique. Des bases militaires étrangères contribuent à la lutte contre la piraterie. Il tire des loyers importants de ces bases qui représentait plus de 20 % des recettes publiques totales en 2018.

8. **Le second plan national de développement 2020-2024 « ICI - Inclusion, Connectivité et Institutions » pour réaliser la vision 2035 ambitionne une croissance plus inclusive, s'appuyant sur un renforcement de l'intégration régionale et mondiale et un fonctionnement plus efficace des institutions.** Djibouti pourrait donc soutenir les efforts d'intégration régionale dans la corne de l'Afrique pour renforcer sa résilience tout en promouvant la connectivité mondiale en servant de route de transit numérique et maritime reliant l'Afrique, le Moyen Orient, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord.

9. **Le reste de ce document est organisé comme suit** : Le Chapitre 2 évalue la situation et les perspectives macroéconomiques, notamment la croissance économique, les politiques fiscales et la gestion de la dette publique. Le chapitre 3 discute des questions transversales liées à la gouvernance, au changement climatique, au genre, aux facteurs de fragilité et au développement du secteur privé. Le Chapitre 4 identifie les contraintes et défis majeurs auxquels le pays fait face en utilisant le cadre d'analyse des « Top 5s » priorités de la Banque. Sur la base de ce constat, le Chapitre 5 propose des domaines prioritaires de réformes et d'investissement pour accélérer une croissance inclusive, durable et verte. Le Chapitre 6 analyse le cadre de suivi et d'évaluation des résultats de développement, tandis que le chapitre 7 conclue cette note de diagnostic.

[3] Les implications socioéconomiques de ce constat sont mentionnées dans la section 3.5.1. sur les causes politiques, sécuritaire et institutionnelles de la fragilité.

[4] Le pays est situé à l'entrée sud de la Mer Rouge. Il est adjacent au détroit de Mandeb et à la voie navigable Suez-Aden.

2 Performance économique et perspectives

10. Ce chapitre évalue les performances économiques récentes, y compris une évaluation de la transformation structurelle, dans le contexte des réformes mises en œuvre pour répondre aux chocs externes durant les dernières décennies. Ce chapitre discute notamment des questions de politiques budgétaires et fiscales et de leur impact sur la dette publique et sa soutenabilité, de la politique monétaire, du développement du secteur bancaire et financier et de la structure des échanges commerciaux du pays.

2.1 Le modèle de croissance

2.1.1 Trajectoire économique et développement

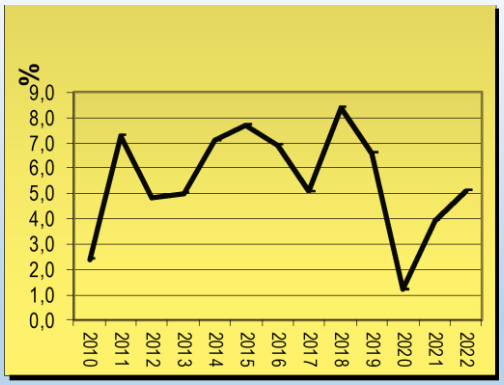
11. Sa trajectoire de croissance peut être décomposée en trois phases distinctes.

12. **La guerre civile et la récession (1992-2001).** De 1991 à 1994, le pays a connu une guerre civile suivie d'une période de troubles civils jusqu'à la signature d'un accord de paix induisant un cadre de partage du pouvoir en 2000. Durant cette période, la croissance du PIB par tête était négative avec une moyenne de -4 % entre 1991 et 1999, du fait notamment de la faiblesse de la croissance de la consommation et de l'investissement privé.

13. **Le retour à la stabilité et la reprise de la croissance (2002-2012).** Avec le retour de la stabilité, le pays a su tirer parti de sa situation géostratégique pour encourager l'installation de bases militaires et attirer des investissements directs étrangers notamment dans les infrastructures liées au commerce et à la logistique. Ces investissements incluaient le développement d'un terminal à container, d'un terminal pétrolier et d'une raffinerie. Durant cette période, Djibouti a réalisé des progrès économiques tirés par le commerce et ses investissements publics qui ont soutenu une croissance du PIB d'environ 4 %.

14. **Le boom des infrastructures (2013-2017).** Les autorités ont continué de soutenir des politiques publiques d'investissement ambitieuses pour faire de Djibouti un hub logistique et une plaque tournante du commerce entre les trois continents. Ces investissements publics incluent entre autres une ligne de chemin de fer électrifiée reliant Djibouti et Addis-Abeba, un port polyvalent et des ports spécialisés, un aqueduc depuis l'Éthiopie et une large zone franche. Bénéficiant d'un contexte économique régional favorable, l'économie a connu une croissance économique soutenue. En effet, fort de ces investissements d'envergure, les activités de transport et de logistiques se sont développées et ont permis aux activités de réexportation de tirer la croissance. Le pays est devenu un centre clé de transbordement et constitue le principal port maritime pour le commerce international avec l'Éthiopie. Ce taux de croissance moyen masque toutefois des fluctuations significatives. En 2014-2015, la mise en œuvre des grands projets d'investissement publics a suscité une hausse de 3 à 5 points de pourcentage du PIB. Après avoir bénéficié d'un taux de croissance de 7,2 % entre 2014-2016, la croissance a chuté de deux points (5,1 %) en 2017, année marquée par la fin des projets d'investissements publics majeurs et le ralentissement du commerce avec l'Éthiopie.

Figure 2.1. Croissance du PIB (% annuel)



Source : Département de la Statistique de la Banque

15. **Vers une croissance tirée par les exportations de services à partir de 2018.** En 2018, l'expansion économique de l'Éthiopie a contribué à la reprise de la croissance en stimulant les activités commerciales et logistiques à travers des réexportations effectuées par les entreprises éthiopiennes depuis les zones franches. Ces investissements publics (para 14), capital pour positionner Djibouti comme un hub pour le commerce, la logistique et l'économie digitale en Afrique de l'Est, ont significativement accru le potentiel de croissance de l'économie. Les sources de la croissance ont commencé à changer passant d'une croissance tirée par la consommation intérieure et les investissements publics à une croissance reposant de plus en plus sur les exportations de services. Les autorités comptent récolter rapidement les fruits de leur investissement massif à travers une exportation croissante des services liés au transport, à la logistique, aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Par exemple, une hausse du trafic portuaire, des emplois et une progression du transit de marchandises vers l'Éthiopie est attendue de la ligne de chemin de fer. Le réseau de canalisation atténuera le déficit d'eau et pourrait susciter des investissements pour lesquels une insuffisance de l'approvisionnement en eau constituait un obstacle. Progressivement, les autorités espèrent voir émerger des exportations de produits non traditionnels, tels que celles des industries légères installées dans les zones franches. L'exportation du gaz Éthiopien via le terminal d'exportation du gaz à Djibouti devrait également générer des ressources supplémentaires.

2.1.2 Performances économiques récentes et perspectives

16. **L'économie dans son ensemble a bien résisté à l'impact dévastateur de la pandémie du COVID 19 en évitant une récession en 2020**. Bien qu'en très forte baisse par rapport à une croissance économique moyenne annuelle du PIB réel d'environ 7,1 % par an entre 2015 et 2019, la croissance du PIB est demeurée positive à 1,2 % du PIB en 2020 (figure 2.1). Cette performance a reflété une reprise relativement rapide d'importants secteurs, notamment la construction, le commerce et l'énergie après la levée des restrictions imposées durant les deux mois de confinement[5]. Une forte reprise de l'activité économique en Éthiopie a également stimulé les activités de réexportation ainsi que les services de transport et de logistique. L'inflation est restée faible à 0,3 % en 2020 contre 3,3 % en 2019[6].

Encadré 2.1 : Impact de la pandémie sur les PME

Le secteur informel et les PME formelles ont été très touchés par la pandémie, les perturbations du commerce au niveau mondial et les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement. Une enquête de la Société Financière Internationale a révélé qu'environ 65 % des entreprises formelles ont enregistré une perte de ventes d'au moins 50 %, contre 37 % des entreprises informelles.
L'impact pour les entreprises (y compris les jeunes entrepreneurs) a été aux niveaux de :

- L'offre : Fermeture/arrêt d'entreprises
- La demande : Baisse de la consommation nationale
- La rupture de la chaine mondiale de production et de la logistique

Les entreprises ont été particulièrement impactées dans (i) les transports aériens et urbains ; (ii) le tourisme (agence de voyage, compagnie aérienne) ; (iii) les hôtels et la restauration ; (iv) la construction/ BTP ; (v) les commerces de détail ; (vi) les microentreprises / PME en services et ventes de biens.

17. **En 2021, la croissance du PIB réel devrait rebondir demeurant toutefois dépendante de l'évolution de la situation politique, économique et sociale de son plus grand partenaire commercial l'Éthiopie**. La croissance du PIB est estimée à 3,9 % pour 2021[7], soutenue par les

[5] Le gouvernement a mis en place un confinement général de sept semaines entre le 27 mars et le 17 mai 2020 avec fermeture des frontières terrestres et aériennes jusqu'au 17 juillet 2020.
[6] Source BAD
[7] Estimation Département de la Statistique de la Banque, février 2022.

activités de transport et de logistique avec l'Éthiopie, notamment avec la reprise du transport ferroviaire entre Addis-Abeba et le port de Djibouti. Environ 95 % du commerce international de l'Éthiopie passe par Djibouti. Le taux d'inflation est estimé à 1,2 %.

18. **Jusqu'en 2025, les perspectives de croissance sont positives mais l'économie demeure très vulnérable aux chocs sécuritaires, sanitaires, économiques et climatiques.** La croissance reste fortement tributaire de l'évolution de la situation économique et politique en Éthiopie. Le conflit en cours dans la région du Tigré pose un impact sécuritaire et menace ses exportations vers l'Éthiopie. De plus le conflit armé pourrait entraver le transit ferroviaire et routier sur l'axe Djibouti-Éthiopie. D'autres facteurs de risque incluent la possible reprise de l'épidémie avec l'émergence de nouveaux variants, la hausse du prix des combustibles et des denrées alimentaires et les chocs climatiques, l'impact de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur les chaines de distribution et le prix du carburant et des produits alimentaires. Les dernières estimations de la banque (mars 2022) estiment que la croissance du PIB réel devrait atteindre 3,4 % en 2022[8] et 5,2 % en 2023[9].

19. **A terme, cette stratégie de développement fondée sur des investissements en infrastructures financés par l'endettement public ne sera pas soutenable si elle n'est pas accompagnée par de profondes réformes structurelles.** Ces infrastructures financées par des prêts, pour une large part à des taux non concessionnels, ont conduit à une augmentation en flèche de la dette publique dont la part a atteint un pic d'environ 72 % en 2017. Le pays présente donc un risque élevé de surendettement[10] et une marge de manœuvre budgétaire réduite au vu du remboursement à venir des échéances de la dette (section 2.3.). Les autorités misent sur la capacité des projets d'investissement à s'autofinancer pour générer les recettes nécessaires au service de la dette en fonction du calendrier d'amortissements des emprunts. Mais pour entrainer un essor des investissements privés et de l'emploi, le boom des infrastructures devra être accompagné de réformes structurelles profondes visant à (i) améliorer le climat des affaires notamment en ouvrant à la concurrence certains secteurs dominés par le secteur public ; (ii) améliorer la qualité des ressources humaines ; (iii) promouvoir l'inclusion financière ; (iv) réformer l'administration y compris les entreprises publiques pour améliorer la qualité des services publics, diminuer leur coût et réduire la corruption et (v) rendre le système judiciaire plus efficace. Faute de la mise en œuvre de ces réformes, le port risque de devenir une enclave moderne dans un pays souffrant de pénuries d'énergie, de télécommunications et n'offrant qu'une main d'œuvre très peu qualifiée. En revanche, si les réformes structurelles sont mises en œuvre, la croissance pourrait devenir inclusive. L'économie resterait vulnérable aux fluctuations de la situation économique mondiale vue sa forte dépendance vis-à-vis du commerce mais l'émergence des exportations provenant des industries légères situées dans les zones franches - telles que les matériaux de construction ou la transformation alimentaire - la pêche, le tourisme et les énergies renouvelables pourraient venir en renfort d'une croissance économique plus inclusive.

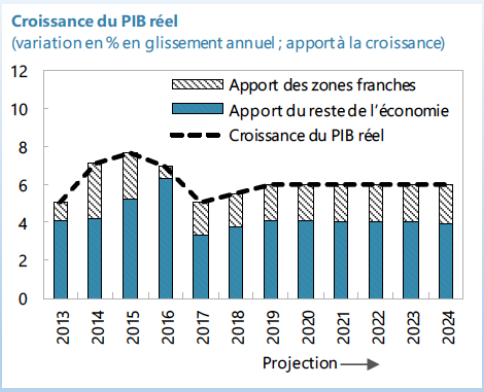
[8] Estimation du Département de la Statistique de la Banque, mars 2022. Avant la prise en compte de la guerre en Ukraine, la croissance était estimée à 5,1 % en 2022 et 6,2 % entre 2023 et 2025.
[9] CPF, 2021, Banque mondiale.
[10] DSA 2019 - Banque mondiale et du FMI

2.1.3 Décomposition du PIB et de la croissance

Analyse du côté de l'offre

20. **L'économie, largement tributaire des services, a une structure d'activité atypique comparativement aux autres pays d'Afrique sub-saharienne.** Elle est largement tributaire du secteur des services qui représente plus de 85% du PIB tandis que l'agriculture représente moins de 2 % du PIB du fait des conditions environnementales hostiles au développement de l'agriculture (figure 2.3a). Une position géographique stratégique et des conditions climatiques défavorables expliquent le choix des autorités de faire du secteur tertiaire le moteur principal de la croissance économique en investissant massivement dans les infrastructures portuaires et de transport. La part du secteur secondaire reste modeste (en moyenne 13 % entre 2013 et 2020). L'activité des zones franches a augmenté de 10,5 % pendant la période 2014-17 (figure 2.2). Avec le lancement mi-2018 d'une grande zone franche, le gouvernement espère pouvoir attirer des entreprises spécialisées dans les activités de transformation et diversifier ainsi son économie au profit du secteur industriel (section 4.3). L'analyse de la contribution des différents secteurs à la croissance confirme que les services sont le principal moteur de l'économie (figure 2.3b) à l'exception de l'année 2020 en raison de la pandémie.

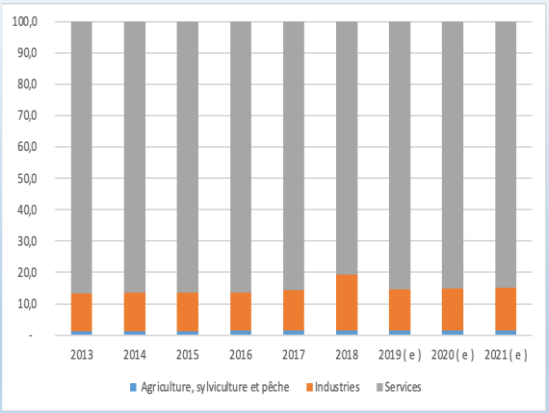
Figure 2.2. Apport des zones franche à la croissance du PIB réel



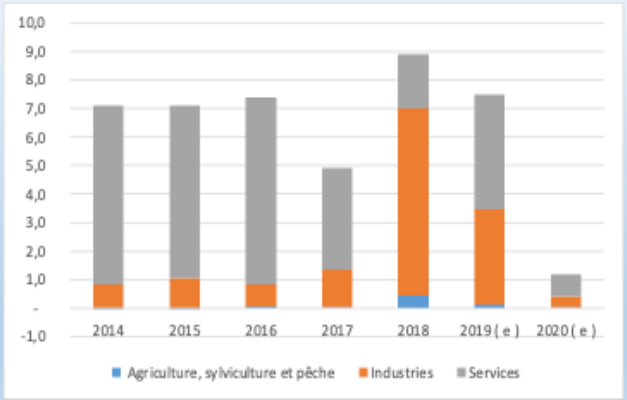
Source : IMF Article IV 2019 (projections avant la pandémie COVID)

Figure 2.3. Analyse de l'offre 2013-2021

a. Répartition sectorielle du PIB –



b. Contribution à la croissance des secteurs



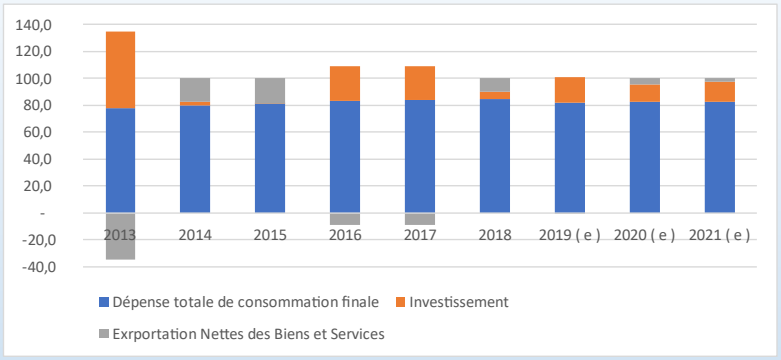
Source : Département de la statistique de la Banque

Analyse du côté de la demande

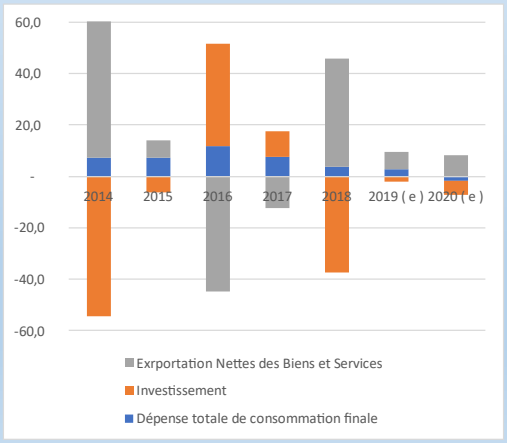
21. **Depuis l'achèvement des grands projets d'infrastructure, la consommation est redevenue le principal moteur de la croissance** (figure 2.4). Les exportations nettes sont négatives du fait de la forte dépendance aux importations de biens et services, notamment de denrées alimentaires et des produits pétroliers et de l'autre la faiblesse des exportations (section 2.1.4). Même dans les secteurs où le pays pourrait disposer d'atouts naturels, les exportations végètent à cause des problèmes de compétitivité. Toutefois, le déficit commercial s'est amélioré depuis 2017.

Figure 2.4. Analyse de la demande 2014-2021

a. Répartition PIB par emplois finaux



b. Contribution à la croissance par composante de la demande



Source : Département de la Statistique de la Banque

2.1.4 Transformation structurelle, compétitivité, et diversification

22. **La croissance de la dernière décennie n'a pas conduit à une transformation structurelle de l'économie.** L'analyse des sources de la croissance du côté de l'offre a montré que la structure productive de Djibouti repose principalement sur le secteur des services. La croissance a principalement été tirée par les dividendes que le pays a pu engranger du fait de son emplacement géostratégique – ressources liées au port et aux bases militaires- rentes qui n'ont pas incité les autorités à entreprendre les réformes nécessaires pour encourager la transformation de l'économie. La transformation structurelle requiert non seulement la diversification des produits et des secteurs d'exportation, mais également l'amélioration substantielle de la productivité des facteurs de production et de la compétitivité de l'ensemble de l'économie. C'est pourquoi l'analyse de la productivité des facteurs et de la diversification des produits est essentielle pour apprécier les perspectives de transformation et de croissance soutenue et inclusive de l'économie.

2.1.4.1. Analyse des contributions des facteurs de production à la croissance

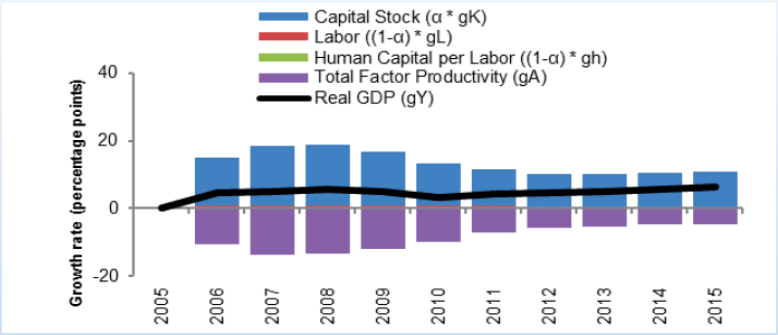
23. **Le rôle prépondérant de l'accumulation de capital face à une contribution très limitée du travail et de la productivité explique le manque de transformation de l'économie**. Les résultats de l'exercice de *« comptabilité de la croissance »*[11] montrent que la croissance du PIB depuis les années 2000 a principalement été tirée par le capital[12]. Entre 2005 et 2015, le capital a augmenté en moyenne de 21 points de pourcentage et contribué à 12 points de pourcentage de croissance du PIB, tandis que le travail n'augmentait que de deux points de pourcentage contribuant

[11] Ces analyses sur le long terme ont été réalisées sur la base du PIB avant sa révision pour les années post 2013.
[12] Voir les analyses conduites en 2018 par la Banque Mondiale (SCD) et en 2019 par le FMI (Art IV).

pour moins d'un point de pourcentage à la croissance. Plus alarmant, ces analyses révèlent que sur cette période la contribution de la productivité globale des facteurs est négative (-8,6 %) engendrant donc une réduction de la croissance (figure 2.5a). La croissance a donc été particulièrement *extensive* - le fruit de l'accroissement du capital - plutôt qu'*intensive* – le fruit d'une productivité accrue des facteurs. Cette analyse est confirmée par une analyse du FMI qui montre que depuis 2012, la croissance a surtout été tirée par le facteur capital (figure 2.5b) mais que la productivité globale des facteurs était négative de 2013 à 2017. La poursuite du développement des infrastructures et les réformes structurelles engagées par le gouvernement devraient néanmoins entraîner une amélioration significative de la productivité au cours des prochaines années[13].

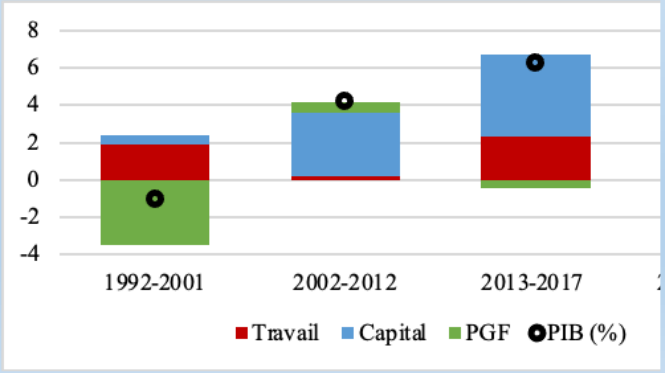
Figure 2.5. Contribution annuelle des facteurs de production à la croissance

a. Sur la période 2010-2015



Source : Banque mondiale, SCD. 2018

b. Sur la période 1992-2024



Source : FMI, Article IV 2017.

24. **Djibouti n'emploie qu'un quart de la population en âge de travailler** (15 ans et plus). **Le niveau relativement élevé du salaire dans la fonction publique et le déficit de compétence contribuent à expliquer le niveau élevé du taux de chômage**. Le taux de chômage s'est accru de 39 % en 2015 à 47 % de la population[14]. Plus de 70 % pour les jeunes de moins de 30 ans sont au chômage. La croissance du PIB n'est la résultante du travail que d'un quart de la population. Une grande partie de la population en âge de travailler est soit absente du marché du travail, soit au chômage ou travaillant dans le secteur informel. Le taux de participation de la population active était estimé à 58,7 % en 2020. La faiblesse du taux d'emploi résulte de plusieurs facteurs notamment le déficit de compétence des travailleurs en recherche d'emploi et la démotivation d'une partie de la population à rechercher du travail du fait d'une offre d'emploi très réduite dans le secteur privé formel. Le secteur public est un employeur majeur, les entreprises publiques étant en activité dans

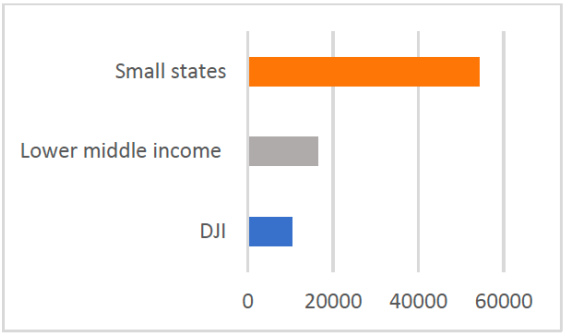
[13] D'après les estimations du FMI en 2017 (avant la pandémie), la productivité totale des facteurs aurait dû contribuer positivement à la croissance économique au cours de la période 2018-2024, à hauteur de 1,5 points de pourcentage.
[14] Source en 2015 EDESIC et source actuelle ICI.

de nombreux secteurs productifs. Or le salaire dans la fonction publique n'est pas établi en fonction des forces du marché du travail ou de la productivité des travailleurs. Les travailleurs qualifiés étant concentrés dans le secteur public, le secteur privé doit ajuster à la hausse le salaire offert pour attirer les travailleurs hautement qualifiés[15]. A ce niveau de salaire, leur offre d'emplois est réduite.

25. **L'accumulation de capital physique n'a pas été de pair avec une amélioration du capital humain**. Même au sein du secteur porteur de croissance - les services - la plupart des travailleurs, hormis ceux embauchés dans le secteur public, sont employés dans des activités à faible valeur ajoutée dans le commerce de gros ou de détail (figure 2.6a). Les taux élevés de retour aux études estimés à 11,5 % en 2012, supérieurs à ceux de la région, suggèrent que les déficits en capital humain freinent la croissance[16]. Djibouti fait face à un déficit de compétences dans des secteurs porteurs de croissance tels que la logistique, l'hôtellerie, le logement, la construction et la pêche. Plus de la moitié (52,5 %) de la population en âge de travailler n'est jamais allée à l'école. Ce taux moyen cache toutefois des disparités importantes selon les générations. En effet, vu les progrès réalisés dans la scolarisation des jeunes depuis 2000, le pourcentage de jeunes (15-24) sans éducation est environ deux fois moindre (22 %). Les analyses de la productivité du travail montrent en effet que celle-ci a commencé à s'améliorer ces dernières années (figure 2.6b) – partant toutefois d'un niveau très bas - en raison de l'accroissement du taux de scolarisation. Le nombre d'années de scolarisation a doublé entre 2000 et 2017 pour atteindre 8,8 années (section 4.5.1).

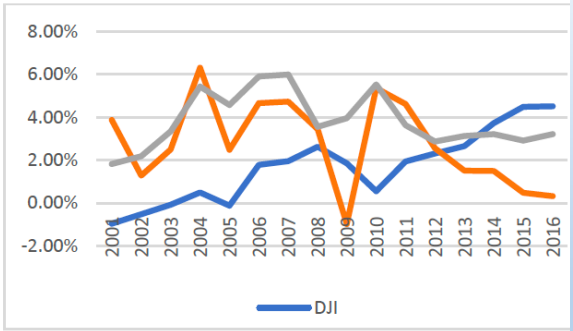
Figure 2.6. Productivité du travail

a. PIB par personnes employées, 2016



Source: WDI and ILO.

b. Croissance



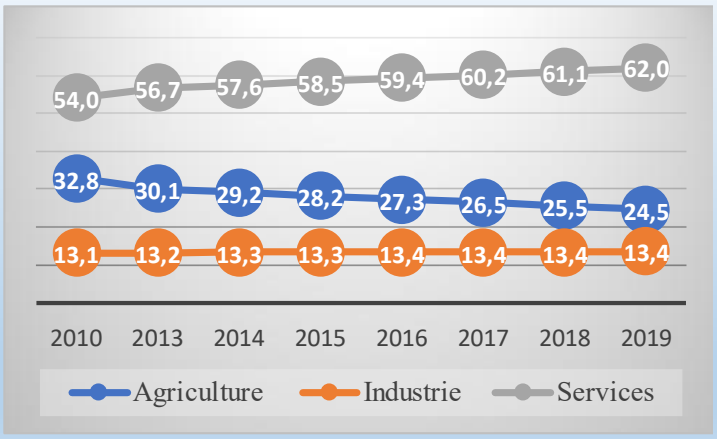
Source: calculated using WDI data. Y-on-Y growth.

Source : SCD, 2018 – Banque mondiale

[15] Le niveau des salaires est deux à trois fois plus élevé qu'en Éthiopie. SCD, 2018. Banque mondiale.
[16] Source Banque mondiale, CPF 2021.

26. **L'évolution de la main d'œuvre par secteur depuis la dernière décennie n'indique pas une migration significative vers des secteurs à productivité plus élevée.** La part de l'emploi dans secteur de l'industrie a stagné depuis 2010 (figure 2.7) tandis que l'essor du secteur des services est en grande partie imputable à l'augmentation de l'emploi dans le secteur informel. Un tel schéma de croissance n'est donc pas soutenable à long terme et explique pourquoi la croissance n'a pas été inclusive. Cela confirme qu'il est essentiel pour le pays d'engager des réformes structurelles en profondeur pour réaliser une croissance inclusive et tirée par le secteur privé dans les secteurs à forte valeur ajoutée. L'amélioration du climat des affaires, la réduction des coûts de production de l'électricité et des télécommunications (section 4.1) et le renforcement des compétences requises sur ces créneaux porteurs (section 3.4 et section 4.2) sont des conditions nécessaires pour la réalisation de la transformation structurelle de l'économie à la suite des investissements massifs réalisés dans les infrastructures.

Figure 2.7. Évolution de l'emploi par secteur (en % du total de l'emploi)

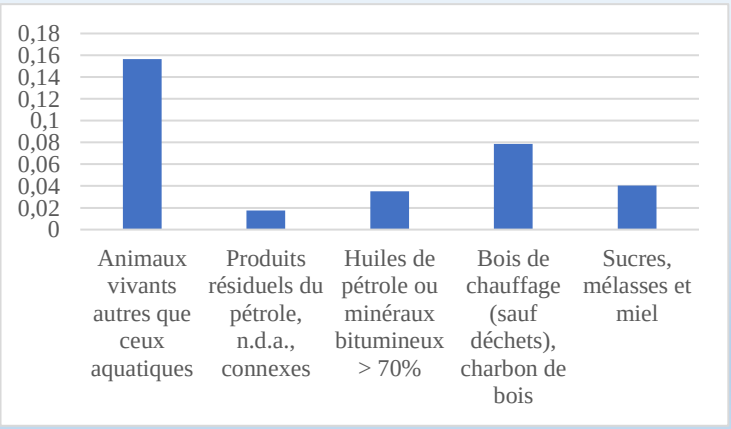


Source : WDI, modélisation OIT, estimation

2.1.4.2. Une structure productive très peu diversifiée

27. **La faiblesse de la transformation structurelle est également perceptible à travers la forte concentration des exportations**. Le panier de biens exportés s'est réduit depuis 2005. Le calcul des indices Hirschman-Herfindahl et de Theil confirment la forte concentration des exportations de Djibouti en comparaison d'autres pays et l'augmentation de la concentration des exportations. Le manque de diversification des exportations résulte d'une faible diversification intensive ce qui signifie que les recettes d'exportation sont fortement concentrées sur un petit nombre de secteurs ou branches d'activités. (Appendice B). Cette forte concentration des exportations s'explique par la nature même de ses exportations qui sont essentiellement composées d'activités de réexportation et de transbordement de matières premières. Les exportations sont constituées des exportations de bétail provenant de la Somalie et de l'Éthiopie à destination de la péninsule arabique, à savoir les Émirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite et le Yémen (figure 2.8).

Figure 2.8. Top 5 des produits exportés (en % du total) en 2018



Source : Département statistique de la Banque

2.1.5 Croissance inclusive

28. **En dépit d'une croissance économique soutenue, la pauvreté extrême est demeurée élevée**. Si la croissance rapide du PIB a permis à Djibouti d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, cette croissance n'a pas été inclusive. D'après l'enquête nationale auprès des ménages de 2017 (EDAM4), 17 % des Djiboutiens continuaient de vivre dans l'extrême pauvreté avec moins de 1,9 USD par jour tandis que 32 % de la population disposait de moins de 3,2 USD par jour[17]. L'absence de partage des fruits de la croissance n'est pas surprenante au vu de l'analyse précédente sur les sources de la croissance. Les investissements dans le domaine portuaire n'ont eu que des répercussions limitées[18] sur l'emploi. En effet, la croissance soutenue entre 2002 et 2017 n'a pas été de pair avec la création d'un marché du travail dynamique, une amélioration de la productivité du travail et des opportunités d'emploi pour la population. Au contraire, le taux d'activité est resté obstinément bas (autour de 42 % de la population en âge de travailler) et le taux de chômage très élevé autour de 39 %. Seul un quart de la population en âge de travailler avait un emploi. L'analyse multidimensionnelle de la pauvreté du PNUD note même une légère dégradation dans la situation des ménages en matière d'emploi entre 2012 et 2017, cet indicateur de privation ayant augmenté de 7,5 %.

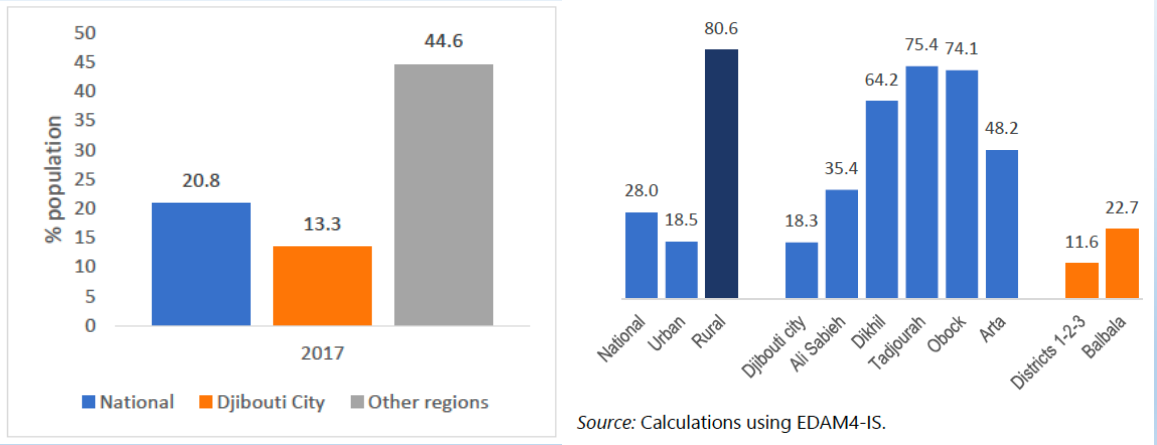
29. **Bien qu'en légère baisse depuis les cinq dernières années, le pays fait face à de graves inégalités de revenu**. En 2017, la consommation des individus les plus riches dans le 1er décile est 16 fois plus élevée que celle du dernier décile et deux fois plus grande que celle du 9^{ième} décile. Ceci explique que l'indice de Gini estimé à 0,42 soit parmi les plus élevés dans la région[19]. Djibouti se situait à la 71^{ième} place sur 95 parmi les pays pour lesquels l'information était disponible.

30. **De fortes disparités spatiales dans le niveau de vie de la population persistent entre les zones urbaines et rurales.** A Djibouti-ville où vivait 75 % de la population en 2017, le taux de pauvreté extrême était de 13 % alors qu'il était trois fois plus élevé dans les autres régions (environ 45 %) (figure 2.12a). La répartition régionale montre que plus on s'éloigne de la capitale, plus le taux de pauvreté extrême s'accroît. La pauvreté extrême touche plus d'une personne sur deux dans la région de Tadjourah (61 %) et de Dikhil (51 %)[20]. Au sein de la capitale, des disparités existent également. A Djibouti ville, l'extrême pauvreté se concentre dans les bidonvilles de Balbala-quartier 4 (18,3 %) et quartier 5 (15,8 %) - où vivent les migrants et les personnes déplacées[21]. L'analyse de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)[22] suggère une amélioration du bien-être au niveau national mais cette amélioration n'a pas touché les zones rurales ou les quartiers les plus pauvres de la capitale. Par exemple, la totalité de la population rurale subit des privations sur au moins un indicateur contre seulement la moitié de la population pour Djibouti Ville (hors Balbala) (figure 2.9b)[23]. Autre exemple, en 2017, 70 % des ménages en zone urbaine avaient un téléphone mobile contre 25 % en zone rurale[24].

[17] Seuil de la pauvreté pour les pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure.
[18] Un certain nombre d'emplois crées sont occupés par des expatriés à cause de la faible qualification de la main d'œuvre.
[19] L'indice de Gini était estimé à 45,1 en 2012.
[20] Banque mondiale, Challenges to inclusive Growth 2019.
[21] 46 % de la population de Djibouti ville habite à Balbala
[22] La mesure multidimensionnelle repose sur la consommation considérée comme l'une des dimensions du niveau de vie mais également sur l'accès à l'éducation, l'électricité, l'eau potable et l'assainissement.
[23] The multinational dimension of poverty in Djibouti, Banque mondiale 2020.
[24] Source EDAM4.

Figure 2.9. Disparité régionale et Pauvreté, 2017

a. Taux de pauvreté nationale b. IPM selon la localisation



Source : EDAM4, Banque mondiale, l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté, 2020

31. **L'extrême pauvreté a augmenté et les conditions de vie des ménages se sont dégradées avec la pandémie du COVID-19**. La Banque mondiale estime que le taux d'extrême pauvreté a augmenté pour atteindre 23 % à 30 % en 2020 suite aux pertes d'emploi et à la flambée des prix. Un sondage mené par la Banque en mars 2021 a également révélé de profonds impacts socio-économiques (encadré. 2.2)

Encadré 2.2. Impact Socio-Économiques du COVID -19

Perturbation de l'activité : 53,3 % des opérateurs du secteur informel ont eu un arrêt complet d'activité durant le confinement. A Djibouti ville et à Balbala, 22,2 % une perte de leur emploi, 26,7 % une perte de revenus et 31,1 % au moins deux de ces incidents à la fois.

Impact sur la nutrition : 15,6 % des interviewés ont connu une dégradation de l'alimentation, le pourcentage de ménages bénéficiant de trois repas par jour avant la pandémie est passé de 80 % à 50 % durant le confinement. 40 % des ménages déclare un amaigrissement des enfants (31 % un peu, 9 % moyennement et 2,2 % beaucoup maigri). Seuls 58,7 % des opérateurs du secteur informel déclare que leurs enfants ont échappé à l'amaigrissement.

Source : Sondage de la Banque, mars 2021

2.2 Politique budgétaire et fiscale

2.2.1 Recettes, dépenses et déficit budgétaire : Évolution jusqu'en 2019

32. **De 2006 à 2012, la politique budgétaire a été conduite de manière relativement prudente[25].** En particulier, entre 2008 et 2012, dans le cadre de réformes appuyées par le FMI, le pays a mené des politiques visant à réduire son déficit, ce dernier oscillant entre 1,5 % et 3,1 % du PIB. En 2013, un premier dérapage budgétaire est observé avec un doublement du déficit à 6,6 % du PIB suite à une chute brutale de moitié des dons.

33. **Entre 2014 et 2015, les déficits se sont envolés suite à une hausse sans précédent des investissements publics avant de se résorber progressivement.** Pour atteindre les objectifs de développement énoncés dans la « Vision Djibouti 2035 », les autorités se sont engagées dans un vaste programme d'investissements publics financés par des emprunts, pour une large part à des taux non concessionnels. Les investissements publics ont doublé atteignant 25 % du PIB en 2015

[25] Les pourcentages du déficit dans ce paragraphe sont calculés sur la base du PIB avant 2013 (i.e. avant réévaluation pour tenir compte des activités portuaires et de réexportation).

contre 14 % en 2013. La construction du chemin de fer et de l'aqueduc pour faire venir de l'eau potable d'Éthiopie représentaient environ 60 % du total de ces investissements. Dans le même temps, le gouvernement a cherché à réduire les dépenses courantes notamment en gelant le recrutement et le salaire des fonctionnaires pour les porter à 16,3 % du PIB en 2015. Parallèlement, le gouvernement a engagé un effort de consolidation des dépenses à travers une réduction des dépenses d'investissement financées sur ressources propres qui ont diminué de moitié passant de 7,1 % du PIB en 2015 à 3,3 % du PIB en 2018. Au total, ces efforts de consolidation ont induit une réduction progressive du déficit budgétaire de 15,7 % en 2015 % à 1,8 % en 2019. Toutefois, cette amélioration s'explique en partie par le fait qu'en 2018, le service de la dette n'incluait pas encore le paiement de certains emprunts contractés pour financer les projets d'infrastructure mentionnés précédemment (paragraphe 14).

34. **La faiblesse des recettes publiques continue de peser sur le déficit budgétaire.** Le taux de pression fiscal s'élève en moyenne à 13,5 % du PIB et connait une légère baisse continue entre 2015 et 2019. Djibouti est confronté à un problème structurel de collecte de l'impôt. Le pays encaisse des recettes non fiscales substantielles mais elles sont exogènes à l'égard de l'activité économique. Ces recettes incluent notamment les loyers des bases militaires[26] et les dividendes versés par les entreprises publiques. Les dons reçus ont baissé de 3,3 % du PIB en 2019 contre 4,9 % en 2015 du fait principalement de la baisse des dons en provenance des pays du Golf suite à la réduction du prix du pétrole tandis qu'à plus long terme, les dons attendus des institutions financières internationales sont amenés à baisser du fait de l'augmentation du PIB par tête.

35. **Le système fiscal crée à la fois un manque à gagner pour l'État et des distorsions dans l'économie, pénalisant les PME et les travailleurs du secteur formel.** Afin d'attirer les investissements étrangers, les autorités offrent des incitations à travers deux systèmes (i) la zone franche où les bénéficiaires sont exonérés d'impôts directs et indirects pendant 50 ans ; (ii) le code d'investissement où les entreprises qui investissent plus d'un certain montant et créent un nombre suffisant d'emplois bénéficient également d'exonération pendant un certain nombre d'années[27]. En plus des exonérations discrétionnaires accordées par l'État, ces régimes spéciaux ont fortement contribué à réduire l'assiette d'imposition. Ce système tend à exempter les grandes entreprises et mettre un plus gros fardeau fiscal sur les SME. Par ailleurs, l'impôt sur les salaires, déduit directement par les employeurs, est relativement élevé par rapport aux autres pays d'ASS. Cet impôt comprend six tranches à partir d'un niveau de salaire de 50.000 DJF[28]. Ce seuil minimal d'imposition est relativement bas par rapport aux bonnes pratiques, pénalisant ainsi les employés ayant un salaire modeste. La mise en œuvre du système de TVA (introduit en 2009) connait de nombreuses lacunes, notamment des restrictions légales au remboursement de TVA, un délai pour les remboursements d'environ 9 mois et des irrégularités dans ces remboursements[29]. La participation de Djibouti aux accords de libre échanges impactera également la collecte des impots sur le commerce international. Le plan quinquennal ICI indique, qu'à très court terme, l'accent sera mis sur la suppression des barrières non tarifaires qui restreignent le commerce sur les marchés de COMESA et l'IGAD en privilégiant l'alignement des incitations régionales et l'harmonisation des incitations fiscales concurrentes qui érodent l'assiette fiscale.

36. **La viabilité de la dette reste le défi majeur à la stabilité économique.** Comme le notait en 2015 le FMI, cette augmentation massive des investissements publics sur financement non

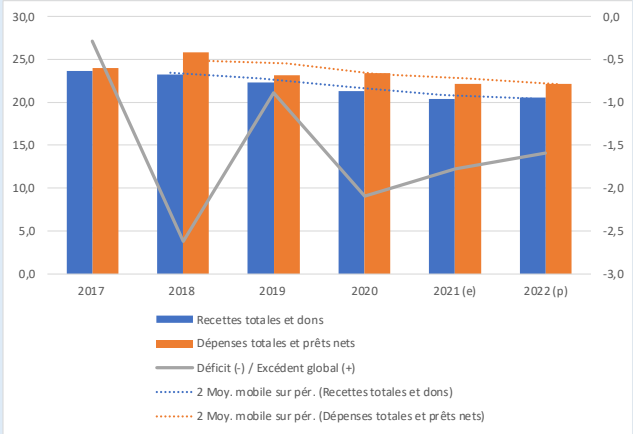
[26] Ces revenus ont augmenté depuis 2014 avec le renouvellement du bail de la base militaire américaine associée à un doublement de la rente annuelle (de 38 à 63 millions USD) et l'ouverture d'une nouvelle base navale chinoise en 2017.
[27] Deux régimes A et B s'appliquent en fonction du montant investi et du nombre d'emplois créés.
[28] Le taux marginal d'imposition varie de 2 % pour les tranches les plus basses à 30 % pour les tranches les plus élevées.
[29] SCD, banque mondiale 2018

concessionnels posait des problèmes pour la soutenabilité de la dette[30]. Des réformes budgétaires ambitieuses s'imposaient pour assainir les finances publiques et assurer la viabilité du service de la dette. Conscient de la nécessité d'une réforme budgétaire, les autorités avaient engagé des assises nationales en juin 2015 pour adopter un ensemble de réformes visant à augmenter les recettes, et améliorer l'efficience et la gestion des dépenses publiques (section 2.3).

2.2.2 Évolution récente et perspectives

37. **Post pandémie, la situation budgétaire s'est moins détériorée que prévu en 2020 et le déficit devrait rester faible dans les prochaines années sous réserve bien sûr de l'évolution de la situation économique en Éthiopie.** La participation à l'initiative de l'annulation du service de la dette (ISSD) a offert au gouvernement une marge de manœuvre critique pour faire face à la pandémie. Le pays a également bénéficié en mai 2020 et en août 2021 de la Facilité de Crédit Rapide du FMI (environ 40 MUSD pour chaque décaissement), d'un appui budgétaire en réponse à la crise COVID 19 de la BAD en 2020 (41 MUSD) et d'autres appuis budgétaires de partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui lui ont permis de remédier au déficit budgétaire induit par la crise et d'avoir la marge de manœuvre nécessaire pour une réponse économique, sociale et sanitaire pertinente.

Figure 2.10. Évolution du solde budgétaire (dons compris) en % PIB



Source : Département de la Statistique de la Banque

38. En 2020, les recettes fiscales ont chuté en raison du ralentissement de l'activité économique durant le premier semestre[31], tandis que le gouvernement a augmenté les dépenses courantes de 2,4 points de pourcentage du PIB pour apporter une riposte à la pandémie notamment à travers l'embauche de personnel soignant, le soutien aux entreprises en difficulté et l'aide alimentaire aux ménages les plus vulnérables. Pour contrecarrer ces dépenses accrues, les autorités ont rationalisé les dépenses courantes non nécessaires et diminué les dépenses induites par les projets d'investissement en cours. Au total, le déficit budgétaire est passé de 0,9 % en 2019 à 2,1 % en 2020. Le déficit budgétaire est resté faible à 1,8 % du PIB en 2021.

39. **Dans la loi des finances pour l'année 2022, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour contenir le déficit.** Le déficit devrait s'établir à 3,7 % en 2022 et 2,6 % en 2023 après prise en compte de l'impact de la guerre en Ukraine[32]. Du coté des recettes, le gouvernement entend accroître les recettes dans certaines catégories d'impôts (impôt sur le traitement des salaires, sur le bénéfice professionnel, impôts sur la plus-value…). En revanche ; ces mesures s'accompagnent dans le même temps d'abattements et d'exonérations, (abattement de 1 500 000 FDJ sur l'impôt sur le traitement des salaires, exonération de la patente pour certaines catégories de contribuable, réduction/annulation des droits d'accises sur les importations de produits et machines du sous-secteur agricole, pêche, médicaments, ciment, béton, etc.). Du coté des dépenses, les mesures visent à rationaliser les dépenses suivantes : (i) la masse salariale (gel des recrutements, des avancements et des reclassements ; renforcement des audits et contrôles, interdiction des

[30] Des projections en 2015 indiquaient qu'au cours de la période 2015-34, le solde primaire était presque toujours négatif et bien inférieur au service de la dette (de l'ordre de 6 points de PIB par an à partir de 2031).
[31] 65 % des entreprises formelles ont connu une baisse de leurs ventes d'au moins 50 %. (Enquête de la banque mondiale, 2020).
[32] Estimation banque mars 2022.

dérogations au départ à la retraite), (ii) sur les marchés publics avec la priorisation des achats groupés pour les dépenses de consommation et leur réduction, (iii) la mise en œuvre de la réforme des entreprises publiques avec effet sur les transferts et subventions de l'État à ces dernières, (v) la rationalisation des dépenses dans les missions à l'étranger (ambassades), (vi) la limitation du nombre de participants aux missions officielles à l'étranger, (vii) la limitation des dépenses d'investissement aux dépenses prioritaires ; (viii) la limitation des nouveaux prêts au projets d'infrastructures.

40. **Afin de créer un espace budgétaire nécessaire au financement des dépenses prioritaires et au remboursement de la dette à moyen terme, les autorités devront intensifier leurs efforts pour (i) stimuler la mobilisation des recettes fiscales (ii) rationaliser les dépenses et (iii) renforcer la capacité des administrations**. Depuis les assises nationales de fiscalité tenues en 2015, le gouvernement a pris des mesures pour moderniser son dispositif fiscal et engager un effort de rationalisation des dépenses publiques. Mais les défis pour ramener la dette à des proportions soutenables restent importants. Le gel des paiements dans le cadre de l'ISSD arrive à son échéance et la pression sur les dépenses publiques actuellement estimées à 127% des recettes ou 15% du PIB maintient les finances publiques dans une situation d'instabilité. La Banque mondiale a évalué le gap financier induit par la crise en Éthiopie entre 70,7 et 91, 3 millions USD en 2022 et entre 52, 1 et 72,4 millions de USD en 2023, (suivant un scénario de référence ou un scénario optimiste). La mise en œuvre de réformes en matière de gestion des finances publiques devra être poursuivie en particulier pour mobiliser des ressources internes et améliorer la gestion des entreprises publiques (section 3.1).

2.3 Politique et gestion de la dette publique

2.3.1 Situation actuelle et caractéristiques de la dette publique

41. **Le ratio de la dette publique au PIB a presque doublé durant la dernière décennie**. L'encours de la dette publique, dette garantie par l'État comprise, a connu une très forte augmentation depuis 2013. Le taux d'endettement est passé de 39,5 % du PIB en 2010 à 70,1 % en 2020 et 74,4 % en 2021. Cette hausse massive de la dette publique résulte principalement du financement des investissements publics réalisés durant cette période. Djibouti affiche le niveau de dette publique le plus élevé parmi les pays d'Afrique de l'Est.

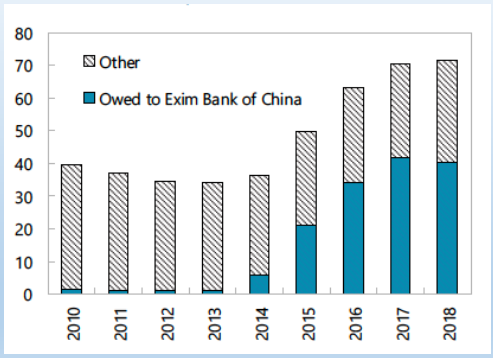
42. **Djibouti présente une structure de sa dette publique largement concentrée (environ les deux tiers) auprès de trois entreprises publiques**. Environ 70 % de la dette publique est constituée de prêts contractés par l'administration centrale au profit d'entreprises publiques afin de financer les projets d'infrastructure (tableau 2.1.). Trois prêts contractés par l'État ont été rétrocédés à trois entreprises publiques que sont la Société Nationale de Chemin de Fer, le Port de Djibouti et l'Office National Des Eaux et d'Assainissement de Djibouti (ONEAD) pour soutenir respectivement le financement du chemin de fer entre Addis-Abeba et Djibouti, l'aqueduc et le port polyvalent.

Tableau 2.1. Répartition de la dette publique par bénéficiaire

Bénéficiaire	Montant (millions USD)	% du total
Budget de l'Etat	601,5	30 %
Société Nationale de Chemin de Fer	436,8	22 %
Port De Djibouti S.A.	432,9	22 %
Office National Des Eaux et D'Assainissement de Djibouti	391,3	19 %
Electricité de Djibouti	54,4	3 %
Fonds de Développement Economique De Djibouti	38,6	2 %
Société Immobilière de Djibouti	35,6	2 %
Djibouti Telecom	16,6	1 %
Autres	1,4	0 %
Total	2009,0	100 %

43. **La majeure partie de la dette publique est sur financement extérieur, notamment de la Chine, à travers des prêts commerciaux**. Djibouti a contracté des emprunts non concessionnels pour financer ses investissements publics. Si de nombreux pays africains ont fait de même durant la période post PPTE, il n'en demeure pas moins qu'ils ont un ratio d'endettement plus faible que celui de Djibouti. Le financement des projets d'infrastructure phare du pays a été effectué avec un recours massif aux financements chinois. La chine est aujourd'hui le plus grand prêteur (plus de 50 %) au titre de la dette publique, notamment à travers des prêts commerciaux contractés auprès de la Banque publique d'exportation et d'importation de Chine ; Exim Bank (encadré 2.3). Les créanciers multilatéraux ne représentent que 27 % de la dette extérieure totale, l'IDA et le Fond Africain de Développement étant les principaux créanciers.

Figure 2.11 : Dette Extérieure Publique, y compris dette publiquement garantie



Source : Autorité et FMI, Article IV 2019

Encadré 2.3. Financement de la ligne de chemin de fer et de l'aqueduc

Chemin de fer : Le segment de 98 kilomètres incombant à Djibouti coute 550 millions de dollars. L'Exim Bank a accordé un prêt non concessionnel de 490 millions de dollars. L'état a cédé 10 % de sa participation dans la société conjointe Djibouti- Éthiopie qui gérera la ligne pour financer le solde.

Aqueduc : Le coût de la construction des canalisations pour faire venir de l'eau potable d'Éthiopie était estimée à 340 millions de dollars. L'Exim Bank a accordé un prêt de 320 millions de dollars et le gouvernement a financé le solde.

2.3.2 Soutenabilité de la dette publique et profil de risque

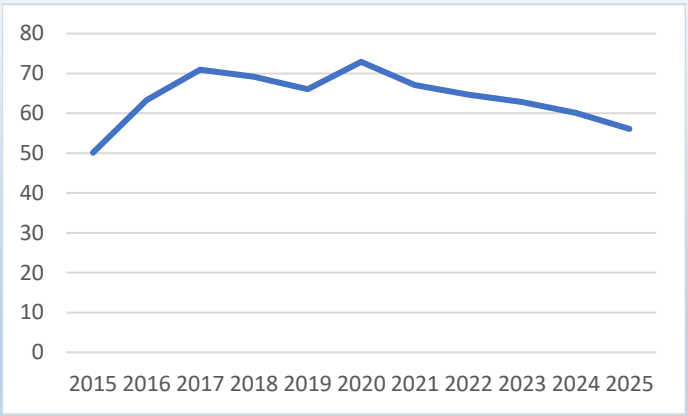
44. **Dans sa gestion de la dette, le pays fait face à un faible risque de change mais à un risque significatif de hausse des taux d'intérêt.** Le portefeuille de dettes extérieures est peu exposé au risque de change. Fin 2017, environ 82 % du portefeuille de la dette publique était libellé en dollars américains dont le taux de change avec le Franc-Djiboutien est fixe tandis que la dette libellée en euro ou en Yuan Renminbi chinois ne représentait respectivement que 11,8 % et 3,8 %. En revanche, avec l'augmentation du nombre et de la part des prêts non concessionnels, la composition du portefeuille a changé au profit d'une proportion plus grande du portefeuille de prêts à taux variable. La plupart des prêts signés avec EXIM Bank sont indexés sur le London Interbank

Offered Rate (LIBOR). Ainsi tout resserrement de la politique monétaire dans les pays industrialisés alourdira mécaniquement les charges d'intérêts. De ce fait, les vulnérabilités liées à l'endettement publiques se sont accrues depuis 2014[33].

45. **La viabilité de la dette est en partie liée au dynamisme du commerce de transit avec l'Éthiopie et à la capacité des entreprises publiques en charge de la gestion de ces projets d'infrastructure considérables de générer des ressources suffisantes pour le remboursement des échéances**. La dynamique de la dette est très sensible aux chocs, notamment à la croissance de l'économie en Éthiopie, puisque la majeure partie des activités portuaires sont liées au transit avec l'Éthiopie. Les entreprises publiques qui ont bénéficié de prêts rétrocédés par l'état assurent directement le paiement du service de la dette auprès du créancier bien que légalement l'état soit l'emprunteur officiel. Mais l'État reste le payeur en dernier ressort dans l'éventualité où les entreprises publiques ne parviennent pas à s'acquitter de leur obligation. En 2018, seul le port était capable d'honorer ses paiements d'intérêt tandis que le gouvernement prenait en charge les paiements d'intérêt liés au chemin de fer et à l'aqueduc[34]. Il est donc capital que l'État supervise les entreprises publiques et s'assure de la mise en œuvre des mesures nécessaires pour accélérer l'exécution des projets clés afin de générer les recettes nécessaires au service de la dette.

46. **Les dernières analyses de soutenabilité de la dette, conduites en 2020, par la Banque mondiale et le FMI, ont conclu que Djibouti présentait un risque élevé de surendettement mais que le niveau de la dette restait à un niveau tolérable.** La valeur actuelle du ratio de la dette extérieure par rapport au PIB devrait franchir son seuil au cours de la période 2020-2026 (figure 2.12) tandis que le ratio du service de la dette par rapport aux recettes devrait augmenter et rester largement au-dessus de son seuil à partir de 2022[35]. En dépit de cette détérioration des indicateurs de la dette depuis la précédente analyse de soutenabilité conduite en 2019, le pays devrait être en mesure d'assurer le service de la dette dans les conditions actuelles. En mai 2020, les arriérés extérieurs étaient inférieurs au seuil de minima de 1 % du PIB. Cette analyse du degré d'endettement tolérable prend en compte l'accord conclu avec l'Exim Bank en 2019 pour restructurer le prêt accordé pour le projet ferroviaire et les arriérés accumulés. La viabilité du niveau élevé de la dette est dépendante de la mise en œuvre d'une combinaison de politiques discutées au chapitre 3.

Figure 2.12: Évolution de la dette extérieure en % du PIB



Source : FMI, 2020.

47. **Djibouti bénéficie de l'initiative de suspension du service de la dette**. La Banque mondiale et le FMI ont appelé les pays du G20 à mettre en place cette initiative pour aider les pays les plus pauvres frappés par la pandémie de coronavirus (COVID-19). Le G20 a également appelé les créanciers privés à participer à cette démarche sur des bases comparables. La pandémie a

[33] D'après l'analyse de soutenabilité de la dette de 2018, conduite par la banque mondiale et les autorités, sur la base de l'endettement de fin 2017, 25,6 % du portefeuille d'endettement public était à taux variable, indexé sur le LIBOR, et 28 % du portefeuille était donc exposé à un risque de hausse du taux d'intérêt en 2018. Une augmentation de un point du LIBOR conduirait à une hausse des intérêts de USD4,6 million.

[34] Le chemin de fer qui devait être opérationnel en 2016 n'a démarré qu'en janvier 2018.

[35] Le seuil de la valeur actuelle de la dette par rapport au PIB est de 40 % et celui du service de la dette par rapport aux recettes est de 18 %

engendré dans de nombreux pays une récession qui risque d'entraîner un grand nombre de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. Cette initiative vise à aider les pays à concentrer leurs ressources sur la lutte contre la pandémie et à protéger la vie et les moyens de subsistance des personnes vulnérables. Djibouti a été un des 73 pays admis à bénéficier d'une suspension temporaire des paiements dus au titre du service de la dette contractée auprès de ses créanciers bilatéraux publics. Le potentiel d'économie pour Djibouti entre mai 2020 et décembre 2021 est estimé à 143,5 millions USD, soit 4,3 % du PIB. Ceci a permis à Djibouti de financer une hausse des dépenses sociales, sanitaires et économiques en réponse à la crise (paragraphe 37).

48. **Bien qu'ayant adhéré à la politique de financement du dévelopement durable et aux actions fondées sur la performance, Djibouti n'a pas respecté ses engagements en 2021.** La Banque mondiale et le FMI apportent leur soutien à la mise en œuvre de l'Initiative, en veillant au suivi des dépenses, en promouvant la transparence en matière de dette publique et en encourageant une politique d'emprunts prudente. En 2021, Djibouti n'a pas respecté le plafond d'emprunt non concessionel nul sur la nouvelle dette extérieure publique et garantie par l'État[36]. Le comité national d'endettement public a bien approuvé les nouveaux prêts publics et garantis par l'État avant leur signature et les a publiés au journal officiel après ratification mais leurs conditions de financement n'ont pas été systématiquement publiées[37].

2.4 Politique monétaire, taux de change et inflation

49. **Le régime de caisse d'émission a joué un rôle essentiel pour garantir une stabilité économique et assurer la confiance dans les transactions de change, un facteur critique vu la dépendance du pays au commerce international.** La politique monétaire est définie et conduite par la Banque Centrale de Djibouti (BCD)[38]. La BCD gère les avoirs dans le cadre d'un régime de caisse d'émission qui a garanti une stabilité économique (encadré 2.4). La contrainte de couverture à 100 % impliquée par ce régime instaure de facto une inélasticité de la base monétaire et vise à assurer l'irrévocabilité de la parité du Franc Djibouti (DJF) vis-à-vis du dollar américain (USD). Le taux de couverture de l'émission fiduciaire est resté supérieur à 100 % depuis 2011. En dépit de l'impact de la pandémie sur l'économie, la couverture de la caisse d'émission s'est établie à 105 % fin 2020 contre 107 % fin 2019[39]. Les avoirs extérieurs nets du système bancaire ont enregistré une hausse de 26 % de fin 2019 à fin 2020[40]. Les avoirs extérieurs sont principalement détenus (au moins les deux tiers) par les banques commerciales. Ces avoirs sont notamment constitués par les placements des établissements de crédit auprès de leurs correspondants étrangers.

[36] Cinq des huit prêts contractés en 2021 présentaient un ratio d'élément de subvention entre 40 et 67 % bien supérieur au minimum requis de 35 %, mais les ratios des trois autres prêts se situaient entre 29,7 % et 30 %.
[37] Source : Banque mondiale, CPF 2021.
[38] Les missions régaliennes consistent à (i) émettre et fournir des billets et pièces en quantité et qualité suffisante à l'économie ; (ii) gérer les avoirs de réserves de change ; (iii) veiller à la stabilité de la monnaie ; (iv) prêter son concours à la mise en œuvre de la politique économique et (v) héberger les comptes du Trésor National et fournir les services financiers y afférents.
[39] Source Rapport BCD 2020.
[40] Source Rapport BCD, 2020

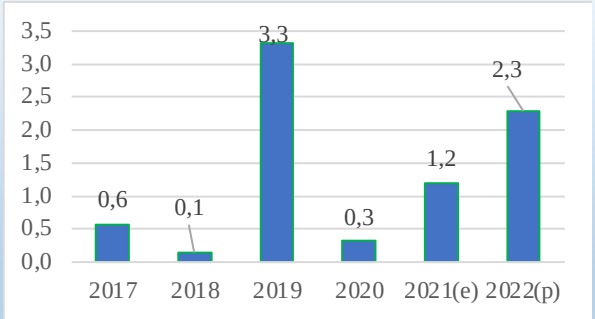
Encadré 2.4 : Implications liées au régime de caisse d'émission

La caisse d'émission est un régime selon lequel un pays s'engage explicitement en vertu de la loi à échanger à un taux de change fixe la monnaie nationale contre une devise étrangère donnée. Cet engagement s'accompagne de restrictions qui sont imposées par l'autorité monétaire pour garantir le respect de ses obligations. En particulier, cela implique que la monnaie nationale soit émise uniquement en contrepartie d'une devise étrangère et qu'elle soit pleinement couverte par des actifs étrangers. En garantissant un contrôle strict du taux de croissance de la masse monétaire, l'adoption d'un système de caisse d'émission vise en premier lieu à instaurer ou restaurer la crédibilité de la politique monétaire. Ce régime monétaire doit permettre d'assurer la stabilité monétaire et contenir l'évolution des prix sur la base d'une double garantie : celle de la convertibilité intégrale de la monnaie nationale et celle d'un taux de change irrévocablement fixe. La conséquence directe d'un tel régime est que la Banque Centrale perd tout pouvoir discrétionnaire et toute marge de manœuvre en matière de conduite de la politique monétaire.

Plus ancienne caisse d'émission au monde, Djibouti est le seul pays africain à avoir opté pour ce cadre de politique monétaire et de change. L'adoption de ce régime de caisse d'émission en mars 1949 coïncide avec la sortie du pays de la zone Franc (CFA). Le choix avait été d'adopter comme monnaie d'ancrage le USD avec une parité du DJF arrêtée à USD 1=214,392 DJF. Ce choix s'explique par la réforme monétaire menée en juin 1945 par l'Éthiopie, principal client du port de Djibouti, qui instaura une parité fixe entre le dollar Éthiopien et le USD. L'ancrage du DJF sur le USD devait ainsi assurer la stabilité entre la monnaie nationale et le dollar Éthiopien et permettre de renforcer et promouvoir les échanges entre les deux partenaires commerciaux. La parité du DJF n'a été modifiée qu'à deux reprises en 1971 et 1973, et s'établit depuis lors à USD 1=177,721 DJF. La législation qui encadre le régime de caisse d'émission exige que la base monétaire, constituée des dépôts détenus par les banques commerciales et mobilisés pour régler leurs positions et les billets émis par la BCD, soit couverte intégralement et à la marge par des avoirs extérieurs. En pratique, cette couverture s'effectue essentiellement en USD.

50. **Djibouti a enregistré des taux d'inflation autour de 3 % depuis 2013**. La faible vélocité de la monnaie et la croissance contrôlée de la masse monétaire ont conduit Djibouti à bénéficier d'un faible niveau d'inflation contrairement aux autres pays d'Afrique de l'Est qui ont connu des taux d'inflation annuel souvent supérieur à 5 % sur la période (figure 2.13). Ces bonnes performances soulignent l'efficacité du système de caisse d'émission en tant que point d'ancrage nominal et sa capacité à ancrer les anticipations d'inflation du secteur privé sur un taux bas. L'inflation est restée faible à 0,3 % en 2020 en raison des faibles pressions de la demande sous l'effet des restrictions liées à la distanciation sociale. Le taux d'inflation qui s'établissait à 1,4 % en 2021 était estimé à 2,3 % en 2022 avant la prise en compte de la guerre en Ukraine (figure 2.13). Toutefois, la hausse des prix induite par cette guerre devrait impacter Djibouti du fait de sa dépendance aux importations alimentaires et énergétiques. La banque a révisé à hausse à respectivement 3,8 % et 3,9 % les taux d'inflation pour 2022 et 2023.

Figure 2.13 : Taux d'inflation annuel (%)



Source : Département de la Statistique de la Banque

51. **Le taux de change est surévalué.** En 2015, le FMI avait estimé la surévaluation du taux de change réel à environ 24 %[41]. De 2015 à 2019, le taux de change effectif réel s'est apprécié de 3,1 %

[41] FMI, Article IV 2016.

en moyenne annuelle[42]. Si le pays devait ajuster le taux de change pour corriger cette surévaluation et renforcer la compétitivité, cela aurait des conséquences dommageables vu l'importance de paiements incompressibles en devises tels que le service de la dette extérieure et les importations de denrées alimentaires, d'énergie et de biens équipement – biens pour lesquelles la demande est en grande partie inélastique. Pour améliorer la compétitivité et la stabilité macroéconomique les autorités devraient accélérer la mise en œuvre de réformes structurelles plutôt que d'ajuster le taux de change (chapitre 3 et 4).

2.5 Secteur bancaire et financier

52. **Depuis l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence en 2006, le paysage financier a connu de profondes évolutions**. Depuis 2014, le gouvernement ambitionne de faire du pays un hub financier régional afin d'accompagner le développement du hub commercial et logistique. Le dynamisme du crédit bancaire a été l'un des moteurs de la croissance économique ces dernières années. En 2020, le crédit intérieur s'est accru à un rythme moins soutenu du fait du ralentissement des créances allouées au secteur privé suite à la contraction de l'activité économique engendrée par la pandémie.

2.5.1 Caractéristique et évolution du système financier

53. **Le système financier djiboutien est dominé par le secteur bancaire.** La libéralisation du système en 2006 a suscité l'entrée de nouvelles banques dont le nombre est passé de deux en 2006 à dix banques commerciales et trois banques islamiques. Toutes les banques commerciales à l'exception de la Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge (BCI-MR) sont étrangères. Les banques représentent 94 % du total des actifs du système financier et détiennent 80 % du total des crédits accordés à l'économie[43].

54. **Le reste du secteur financier demeure très peu diversifié et développé**. Il consiste principalement en (i) trois établissements de microfinance – les Caisses populaires d'épargne et de crédit (CPEC) de Djibouti, du Nord et du Sud ; (ii) une institution de crédit spécialisé -le Fond de Développement économique de Djibouti créé en 2002, pour faire des crédits au PME afin de favoriser leur création et leur développement ; (iii) deux compagnies d'assurance et (iv) 19 bureaux de change et de transfert d'argent. Djibouti possède également deux organismes nationaux de sécurité sociale et de retraite – la Caisse nationale de sécurité sociale et la Caisse de retraite militaire.

55. **Le système bancaire qui a connu une croissance rapide depuis 2006, reste fortement concentré.** Entre 2006 et 2017, suite à la libéralisation du système bancaire, le montant des actifs et des prêts a plus que triplé, tandis que les dépôts ont doublé[44]. Toutefois, deux banques principales contrôlent les deux tiers des actifs en 2017[45]. Bien que seulement au nombre de trois, les banques islamiques représentent environ 20 % de l'actif bancaire total (contre 1 % en 2006) et ont un nombre de comptes bancaires quasiment équivalent à celui des banques commerciales[46].

56. **Mais l'inclusion financière reste faible**. En dépit de cette forte expansion du système bancaire, l'accès aux services financiers reste insuffisant. Bien qu'en progression, en 2019, moins d'un quart de la population avait un compte bancaire contre 12,3 % en 2011. Les micro-entrepreneurs ont majoritairement un compte auprès des banques islamiques tandis que les PME ont plutôt choisi d'ouvrir des comptes de dépôt à vue dans les banques commerciales[47].

[42] Banque Mondiale, CPF, 2021.
[43] IMF, Djibouti MSME Financial Needs Assessment and Policy Recommendations (2018)
[44] IMF, 2018. Indicateur de solidité financière
[45] Djibouti MSME financial needs assessment and policy recommendations, Banque mondiale et AfD, 2021
[46] 80400 comptes pour les banques islamiques versus 81700 en 2017. Islamic Research and Training Institute – Islamic finance country report for Djibouti.
[47] Banque mondiale et AfD, 2021.

57. **Bien que l'essor rapide du secteur bancaire ait suscité un dynamisme du crédit bancaire, l'accès au financement bancaire reste limité pour la plupart des ménages et PME.** Le crédit bancaire au secteur privé représente 21 % du PIB en moyenne entre 2014 et 2020[48] tandis que les créances sur le gouvernement central ne représentaient que 0,1 % du PIB en 2014 contre 1,3 % en 2020. Ceci s'explique par la politique d'emprunt du gouvernement qui s'est massivement tourné vers les capitaux étrangers, notamment chinois, pour financer les grands projets d'infrastructures pilotés par les entreprises publiques. En effet, la possibilité pour les banques d'accorder des financements à long terme est réduite par la composition de leurs ressources, dont 75 % sont des dépôts à court terme. Le rapport du FMI (2016) notait que l'absence de marché interbancaire et d'un marché prêteur en dernier ressort obligeaient les banques à conserver un excédent de liquidité pour satisfaire les besoins de leurs clients et couvrir des pertes éventuelles[49]. De plus, les crédits au secteur privé sont concentrés sur quelques personnes et entreprises[50]. Une enquête récente[51] montre que pour 96 % des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), la première source de financement (96 %) est l'épargne réalisée grâce à leur investissement tandis que les ressources issues des tontines représentent la deuxième source citée (36 %). Seul 12 % ont pu avoir accès à un prêt bancaire et 1 % à un prêt de microfinance. Cette enquête révèle également que trouver un crédit reste le premier défi pour créer une entreprise (38 %) tandis que le coût du crédit est le second défi mentionné durant la vie de l'entreprise.

58. **La maturité des prêts et l'écart entre les taux prêteurs et emprunteurs traduit également l'inefficience de l'intermédiation financière**. L'écart est d'environ dix points entre les taux d'intérêt sur dépôt et sur prêt. Le rapport BCD estimait en 2020 le taux débiteur moyen à 10,13 % et le taux créditeur moyen à 0,75 %[52]. Les banques n'offrent donc que peu de prêts adéquats pour les ménages ou les PME (seulement 5 % des entreprises formelles disposent d'un financement bancaire). Les prêts se concentrent essentiellement sur les secteurs des transports, de la logistique, des travaux publics et de l'immobilier[53]. De surcroît, les deux tiers des crédits offerts sont à court terme du fait que les trois quarts des ressources des banques sont des dépôts à vue[54].

59. **De nombreuses contraintes portant sur l'offre et la demande expliquent le faible niveau de bancarisation de la population et des PME**. Djibouti reste en retard sur de nombreux pays de la région en raison de diverses obligations qui freinent l'ouverture de comptes bancaires ou l'accès au crédit. *S'agissant de l'ouverture de comptes :* si l'obstacle majeur est imputable à la pauvreté et au chômage qui touche près de la moitié de la population active, il n'en demeure pas moins que les conditions d'ouverture et de détention de compte ainsi que la faiblesse des taux sur les dépôts demeurent dissuasive et n'incitent pas la population à déposer son épargne auprès du système bancaire[55]. *S'agissant de l'obtention de crédit*: de nombreuses obligations pèsent sur l'intermédiation financière notamment (i) le prélèvement d'une forte prime de risque pour compenser les risques de défaillances des PME du fait du manque de fiabilité des informations comptables et financières fournies; (ii) l'exigence de garanties importantes représentant en moyenne 228 % du prêt sollicité contre 190 % dans la zone du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord et 179 % en ASS; (iii) le prélèvement d'une commission de 2 % due pour l'enregistrement des

[48]WDI

[49] Moins de 40 % des fonds collectés sont réinjectés dans l'économie sous forme de crédits, le solde étant en général placé à l'étranger. (IMF, 2016)

[50] IMF, 2016.

[51] Djibouti MSME Financial Needs Assessment and Policy Recommendations, 2021. Banque Mondiale et AFD. Enquête menée auprès de 300 MPME entre Juillet et Aout 2020.

[52] Le taux créditeur moyen a fortement baissé en 2020 pour les particuliers et les entreprises. Il s'élevait à 1,35 % en 2019 avant la pandémie.

[53] DG du Trésor – Ministère des finances France https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DJ/le-secteur-bancaire-djiboutien-un-secteur-competitif

[54] IMF, 2016.

[55] Le minimum requis pour ouvrir un compte et le détenir s'élève à 10.000 DJF (soit 56 USD) – (Ernst & Young. 2019).

garanties de prêts immobiliers et une commission du même montant pour la libération d'une garantie[56]. Le système fiscal incite également de nombreuses PME à rester dans le secteur informel ce qui limite leur accès au crédit bancaire.

60. **La microfinance reste un pourvoyeur de crédit insignifiant auprès des MPME.** Les CPEC ont augmenté leur nombre d'adhérents mais la plupart des crédits offerts sont des crédits solidaires (70 %) qui sont contractés par des groupes de trois à six membres avec un faible taux d'intérêt. Les principaux reproches fait aux institutions de microfinances sont leur faible taux de pénétration, des conditions difficiles d'octroi de crédit caractérisé par un montant réduit, à court terme et sans délai de grâce, en groupe solidaire et l'inéligibilité des secteurs agriculture ; pêche et artisanat[57]. Les CPEC font face à des problèmes de gouvernance notamment une gestion opérationnelle et financière défaillantes. La « CPEC Djibouti » dont 70 % des prêts souffraient d'arriérés, a été mise sous séquestre par la BCD.

2.5.2 Supervision prudentielle, stabilité du secteur bancaire et réformes

61. **Toutes les institutions financières sont sous la tutelle de la Banque Centrale de Djibouti dont la réglementation est conforme aux accords de Bale III depuis mars 2019.** La réglementation et le contrôle des établissements financiers sont assurés par le Service de la supervision bancaire de la BCD. Ce service est en charge d'examiner la qualité des risques, d'analyser la situation financière des différents organismes contrôlés et d'évaluer les dispositifs de contrôle interne. La BCD a également créé un comité national de la Charia pour veiller à la supervision des produits proposés par les banques islamiques. Les instructions de la BCD relatives au ratio de solvabilité différent pour les banques classiques et islamiques[58.] Le secteur est ouvert aux investissements étrangers sous réserve que le capital extérieur soit de 1 milliard de DJF. Il n'y a pas de réglementation limitant les transferts à l'étranger.

62. **Nonobstant des progrès pour améliorer la capitalisation des banques, le niveau des prêts improductifs, bien qu'en baisse, demeure élevé.** Le ratio de solvabilité minimal[59] s'établissait en 2019 à 13,5 %. Quant à l'ère Post Covid, le secteur bancaire est resté solide avec un taux de solvabilité de 14,2 % en septembre 2020 (soit au-dessus du seuil requis de 12 %). Les banques sont dans l'ensemble rentables. En 2016, le FMI notait que la concentration des prêts sur un petit nombre de clients avait entrainé un dépassement du plafond des concours à un seul emprunteur en dépit de la réglementation en vigueur depuis 2011. Les créances douteuses qui représentaient 8,5 % du total des prêts en 2010 ont graduellement augmenté[60] pour culminer à 22,5 % en 2016 suite à la faillite de deux compagnies pétrolières privées et au durcissement des règles comptables encadrant le traitement des créances douteuses. Les prêts improductifs, bien qu'en légère baisse depuis 2016, demeurent élevés à 18 % en 2018, 16,3 % à fin 2019 et 13,2 % en 2020. La qualité du portefeuille s'est améliorée en 2020 du fait de la croissance du volume des crédits alloués et de la radiation des créances compromises qui dataient de plus de cinq ans dans le bilan des établissements de crédit. En revanche, le taux de provisionnement des créances douteuses a augmenté de 5,8 % en 2020 passant de 78,2 % en 2019 à 84 % en 2020[61]. Les créances douteuses des banques islamiques font figure d'exception puisque leur niveau atteignait seulement 3,15 % en 2019.

[56] IMF, 2016.
[57]Profil genre, BAD, 2019.
[58] Le dernier rapport 2020 de la BCD indiquaient que ces instructions étaient en cours de révision et devaient être discutées en 2021 avec les institutions concernées.
[59] Ratio entre fond propres et actifs pondérés des risques
[60] Durant cette période, l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché et la volonté de gagner rapidement des parts de marché peut expliquer cette tendance avec notamment l'assouplissement des conditions pratiquées sur les concours bancaires.
[61] Source BCD rapport 2020.

63. Les autorités devraient progresser dans la mise en place des réformes suivantes pour promouvoir l'inclusion financière qui est un facteur déterminant d'une croissance inclusive[62]

- **Moderniser les infrastructures financières** : en particulier

(i) *Renforcer le système d'information* sur les crédits pour réduire les risques d'information asymétrique entre prêteur et emprunteur[63] . La mise en place d'un bureau d'information sur le crédit aiderait à réduire l'asymétrie d'information sur la solvabilité des emprunteurs qui contribue au rationnement du crédit, à améliorer l'accès au crédit à moindre coût tout en préservant la qualité du portefeuille des banques et à améliorer le climat des affaires ;

(ii) *Étendre la mise en œuvre du fonds de garantie des crédits aux PME* afin d'inciter les banques à prêter aux PME et promouvoir la formalisation. Ce fond pourrait avoir une fenêtre dédiée pour les femmes entrepreneurs afin de faciliter leur accès au crédit qui reste largement inférieur à celui des hommes[64] ;

(iii) *Mettre en place un cadre encourageant la diversification des instruments financiers* (e.g. crédit-bail) ;

(iv) *Réformer le système des paiements* dominé par l'usage du numéraire en mettant en place des plateformes de paiement modernes, un système de transfert automatisé pour permettre le développement des services bancaires mobile qui sont un moteur essentiel de l'inclusion financière[65]. La création en 2020 par Djibouti Telecom de D-Money, venu concurrencer le seul acteur existant Nomadecom, pourrait donner un nouvel essor aux services liées à la banque digitale[66].

- **Développer les services financiers** notamment en assouplissant les contraintes d'emprunt afin d'atténuer les inégalités et en baissant le coût d'ouverture des comptes bancaires.

- **Promouvoir la microfinance** : notamment en accélérant la mise en œuvre de la stratégie relative à la microfinance adoptée en 2012 et en encourageant la collaboration entre les banques et les institutions de microfinance pour permettre aux institutions de microfinance de se refinancer auprès des banques.

[62] Recommandations issues du rapport IMF, 2016 et Banque mondiale/AfD, 2021

[63] En dépit de l'existence d'un registre de crédit, seul 0,4 % des individus sont couverts et seulement les prêts au-dessus d'un montant minimal sont enregistrés.

[64] Sur la base de l'enquête réalisée en 2020, 53 % des femmes entrepreneurs avaient recours aux tontines versus 33 % pour les entreprises dirigées par un homme tandis que seul 8 % de ces femmes pouvaient accéder à un prêt soit deux fois moins que pour les hommes. (Banque Mondiale/AfD 2021).

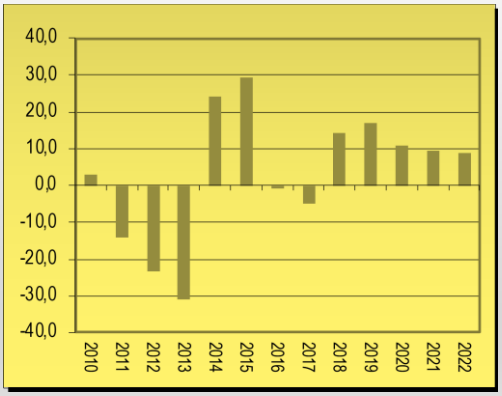
[65] Rapport Global Findex (2017).

[66] Djibouti a cumulé beaucoup de retard dans le domaine des Fintech en raison de barrières réglementaires.

2.6 Solde extérieur

64. **La balance commerciale (hors réexportation) est structurellement déficitaire.** Hormis les réexportations, le pays n'exporte que peu de biens et dans le même temps l'économie est très dépendante des importations, notamment de produits pétroliers, alimentaires et de biens d'équipement. Le solde de la balance commerciale (hors réexportation) s'est détérioré passant de 27 % en moyenne dans les années 90, à 32 % dans les années 2000 puis 48 % entre 2010-2013[67]. Lorsque les autorités se sont engagées dans le financement des grands projets d'infrastructures, les importations de biens d'équipement ont bondi en 2014-1015 creusant davantage le déficit commercial.

Figure 2.14. Évolution du solde du compte courant en % du PIB 2010-2022

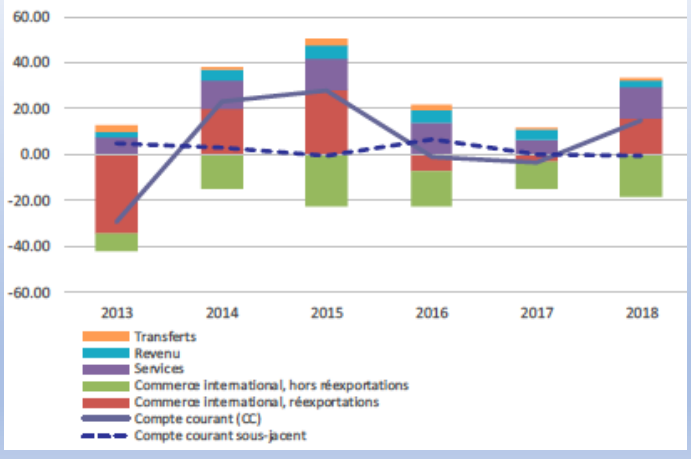


Source : Département statistique de la Banque

65. **La balance du compte courant a connu de larges fluctuations depuis 2013.** Les variations des stocks d'importation et de réexportations vers les pays voisins qui transitent par les ports et zones franches expliquent les oscillations de +/- 30 % du solde du compte courant. L'excédent courant qui a augmenté du fait du dynamisme des exportations et de la contraction des importations de biens d'équipement a atteint 16,9 % et 10,7 % en 2019 et 2020[68] (figure 2.14).

66. **Mais le solde du compte courant (excluant les activités d'importation liées aux réexportations et de réexportation) a été beaucoup plus stable**. L'estimation du FMI de la balance du compte courant (hors réexportation et importations liées aux réexportations) montre que ce solde est plus stable, fluctuant autour de 2 % du PIB entre 2013 et 2018. La dégradation enregistrée entre 2014-2016 de la balance commerciale (hors réexportation) a entrainé une chute du déficit de la balance courante (hors réexportation) qui a atteint un pic estimé en 2015 du fait des importations massives de biens d'équipement induites par les projets d'infrastructures. La balance des services est toujours excédentaire et a connu une augmentation continue entre 2013 et 2018 (figure 2.15).

Figure 2.15 : Désagrégation du solde des transactions courantes 2013-2018



FMI, Article IV 2019

67. **Sur la période, le déficit de la balance courante a été principalement financé par l'endettement public lié aux projets d'infrastructure et des investissement directs, notamment en lien avec la zone franche**. Les réserves de change se sont accrues de 1,2 mois d'importations

[67] Ces pourcentages sont calculés sur la base du PIB avant qu'il ait été réévalué à partir de 2013 pour inclure les activités des ports et des zones franches.
[68] Estimation du département statistique de la BAD, février 2022.

en 2019 à 2,4 mois d'importations grâce à la croissance des IDE, de la Facilité de crédit rapide du FMI et d'autres appuis budgétaires[69]. Elles sont estimées à 1,8 mois en 2021.

68. **Sur le plan extérieur, les perspectives économiques restent très dépendantes de l'évolution du marché éthiopien et des répercussions du conflit en Ukraine.** Le solde des transactions courantes est estimé à 9,5 % en 2021. La guerre en Ukraine a entrainé une dégradation de plus d'un point du solde des transactions courantes[70] en 2022. Le solde est projeté à 7,3 % en 2022 et 8,5 % en 2023 (figure 2.14). Le principal risque encouru est lié à l'escalade des tensions politiques et sociales en Éthiopie qui aurait des répercussions majeures sur les échanges via le chemin de fer et le fret entre Addis-Abeba et Djibouti, perturbant les activités de réexportations, qui représentent une source capitale de croissance et de devises pour l'économie Djiboutienne. L'augmentation du prix des denrées alimentaires et de l'énergie, exacerbée par la guerre en Ukraine, représente également un risque majeur sur l'évolution de la balance du compte courant vu la dépendance de Djibouti à l'importation de ces biens.

[69] Economic Update, Avril 2021, Banque Mondiale

[70] Le solde était estimé à 8,6 % en 2022 avant la prise en compte de l'impact de la guerre en Ukraine (figure 2.14)

3 Analyse des questions transversales

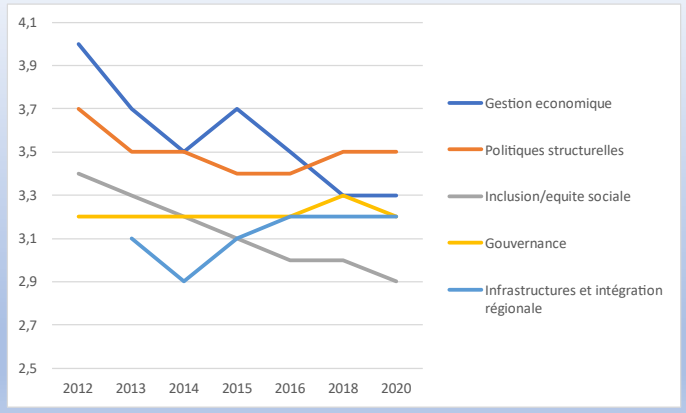
69. Ce chapitre relève les principaux défis, évalue les progrès et discute des politiques gouvernementales mises en place pour (i) améliorer la gouvernance économique et financière, (ii) faire face à l'impact du changement climatique, (iii) réduire les disparités liées au genre, (iv) faciliter l'essor du sector privé et (v) améliorer la résilience du pays pour combattre les différentes sources de fragilité.

3.1 Gouvernance économique et financière

3.1.1 La Gestion des finances publiques

70. **La gestion des finances publiques présente de nombreuses défaillances**. Djibouti ne dispose pas de diagnostic « des dépenses publiques et responsabilité financière » (PEFA) récent[71]. L'évolution défavorable du score EPIP de la Banque depuis 2012 refléte en grande partie une dégradation de la gestion économique. L'évaluation de « l'inclusion et de l'équité sociale » souligne une détérioration de l'efficacité des politiques et outils liés à la réglementation de l'environnement et l'équité dans l'utilisation des ressources publiques (Figure 3.1). Les évaluations récentes de la Banque mondiale et du FMI notent également l'évolution défavorable de la gestion économique. Les principales lacunes, recensées dans les derniers article IV du FMI, ont trait aux déficiences de la procédure budgétaire notamment (i) l'absence d'un cadre budgétaire à moyen terme qui faciliterait la programmation plurinannuelle et permettrait de prendre en compte les risques liés aux entreprises publiques et au partenariat public privé; (ii) l'inaptitude de la politique fiscale à augmenter les recettes fiscales et créer un espace budgétaire pour lutter contre la pauvreté et réduire l'endettement en dépit d'une forte croissance du PIB ; (iii) une gestion de la trésorerie publique peu efficace entrainant parfois l'accumulation d'arriérés de paiement. La cour des comptes audite annuellement les comptes publics depuis 2001, mais le contrôle interne est insuffisant du fait du manque de ressources et capacité. La vulnérabilité de la gestion économique découle également des déficiences de la politique d'endettement (voir section 2.3) et des inefficacités dans le système de passation des marchés en dépit de l'amélioration de son cadre juridique[72]. La note sur l'évaluation des politques et des institutions nationales (CPIA)[73] de la Banque mondiale pour Djibouti indique également les scores les plus faibles pour la qualité de la gestion budgétaire et financière (indice=3), la politique fiscale (indice=3) et la politique de la dette (indice=2,5). Le communiqué de presse de décembre 2021 du FMI, sur le rapport de l'article 4 de Djibouti (en attente de validation) rappelle également le fait que « *les investissements étant de plus en plus réalisés par des entreprises publiques et le nouveau fonds souverain, une grande partie de l'activité budgétaire est désormais hors budget* »,

Figure 3.1. Evolution des scores EPIP (par catégorie)



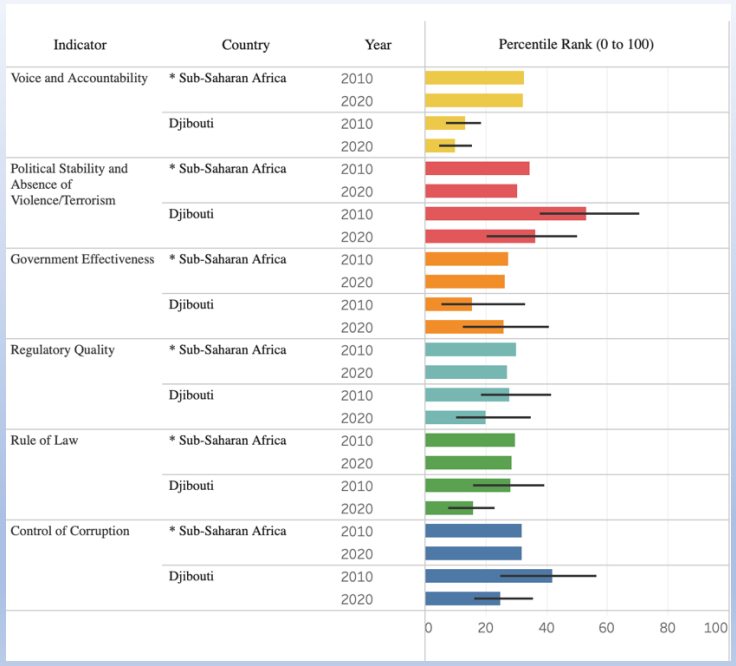
Source : Banque Africaine de Développement

[71] Le dernier rapport disponible date de 2011. Le pays a planifié son prochain rapport d'évaluation PEFA en 2022
[72] Le code des marchés publics de 2009 a simplifié et clarifié le cadre juridique et réglementaire mais il présente toujours des lacunes induisant des conflits d'intérêt potentiels.
[73] L'évaluation CPIA repose sur 16 indicateurs regroupés en quatre catégories : gestion économique ; politiques structurelles ; politiques d'inclusion sociale et d'équité ; gestion et institutions du secteur public. L'échelle des notes varie de 1 (faible performance) à 6 (performance maximale).

ce qui renforce davantage les risques de détournement et de mauvaise gestion des finances publiques.

71. **La fragilité, le manque de transparence et de responsabilité rendent Djibouti très vulnérable à la corruption**. La perception de la corruption est très élevée à Djibouti. Selon Transparency International, Djibouti est classé 128 sur 180 pays en 2021 en terme de corruption avec un indice de perception de la corruption s'élevant à 30 sur 100, soit une dégradation depuis 2015[74]. En 2020, le sous-indice du CPIA de la Banque mondiale relatif à la transparence, la responsabilité et la corruption s'élève à 3, soit une hausse de +0,5 par rapport au niveau depuis 2011. Djibouti est classé également parmi les pays à faible gouvernance selon l'indicateur mondial de gouvernance de la Banque mondiale (figure 3.2). En 2020, sa performance est particulièrement faible et en recul sur les dimensions liées à l'engagement des citoyens et au contrôle de la corruption. L'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine (IIGA) classe Djibouti au 42ième rang sur 50. La décomposition de l'IIGA indique une régression des performances en matière de sécurité et l'état de droit. Même si ces performances médiocres traduisent en partie la persistance des défis liés à la sécurité (-2,7 points) du fait notamment de l'afflux des réfugiés, elles résultent davantage d'un recul de la transparance et la redevabilité (-7,1 point) et de l'efficacité des mécanismes anti-corruption (-4,2 points). Les principaux obstacles sont liés à l'accès à l'information financière et comptable des entreprises publiques, au favoritisme, à l'efficacité des dispositifs anti-corruption notamment la mise en œuvre des procédures liées aux marchés publics. La perception de la corruption figure d'ailleurs parmi les principaux obstacles mentionnés par le secteur privé[75].

Figure 3.2. : Indicateur Mondial de Gouvernance, 2010-2020



Source : Indicateur mondial de la gouvernance, Banque mondiale

3.1.2 La Gouvernance des entreprises publiques

72. **Les entreprises publiques[76] occupent une place prééminente dans l'économie Djiboutienne**. Le secteur public occupe une part importante dans la plupart des petits États, mais à Djibouti leur présence est particulièrement forte[77] . Elles représentent un pôle important de dépenses et d'endettement du pays, mobilisant environ 60 % du budget de l'État. Elles sont présentes dans des secteurs où le secteur privé opère normalement, ce qui crée des distorsions freinant l'essor du secteur privé. Elles sont actives dans divers secteurs vitaux de l'économie, notamment l'eau et l'assainissement, l'électricité, le pétrole et le gaz, les services postaux, les transports et logistiques

[74] En 2015, l'indice s'élevait à 34 et Djibouti était classé 98 sur 168.
[75] Enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises en 2013.
[76] Les entreprises publiques sont constituées des Établissements Publics Administratifs (EPA), des établissements publics à caractère scientifique, pédagogique et technologie, des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les Sociétés d'État, et dans certaines circonstances des Sociétés d'économie mixte, des Sociétés à participations publiques minoritaires et des Sociétés d'Économie Mixte-PPP (SEM-PPP).
[77] Par exemple, en 2014, le chiffre d'affaires des entreprises publiques représentait entre 60-70 % du PIB

-ports et terminal à conteneur de Doraleh, chemin de fer et aéroport – construction (cimenterie), télécommunications et finance (Banque de Développement et Fonds de développement économique). Dans plusieurs secteurs clés, les entreprises publiques occupent une situation de monopole. Par exemple, l'ONEAD est la seule agence dans le secteur et exploite la seule usine de traitement des eaux usées du pays. Jusqu'en 2019, Djibouti Télécom détenait le monopole sur tous les marchés des télécommunications, y compris ceux généralement ouverts à la concurrence tels que les services mobiles et de données.

73. **Mais leur gestion économique est bien souvent déficiente.** La faiblesse de leur gouvernance se traduit par des couts élevés et une faible qualité des services publics. Par exemple, l'ONEAD fait face à des défis importants en termes de capacité institutionnelle et manque de main d'œuvre qualifiée aussi bien pour la gestion que pour les services techniques. Dans le domaine des Télécoms, la situation de monopole public résulte en une couverture limitée et des prix élevés (encadré 3.1). Djibouti affiche un des taux les plus faibles de couverture en haut débit mobile en Afrique et dans la région du Moyen Orient. De surcroît, les entreprises publiques représentent un risque majeur pour la viabilité de la dette. Plusieurs d'entre elles n'arrivent pas à générer des flux de trésorerie pour rembourser les emprunts contractés pour les projets qu'elles gèrent. L'accumulation de la dette est principalement contractée par les entreprises publiques. Elles ont une gestion opaque et défaillante ce qui rend difficile le suivi de leurs activités. Le code de gouvernance des entreprises publique adopté en 2016 reste peu appliqué, en partie du fait de contrainte de capacités.

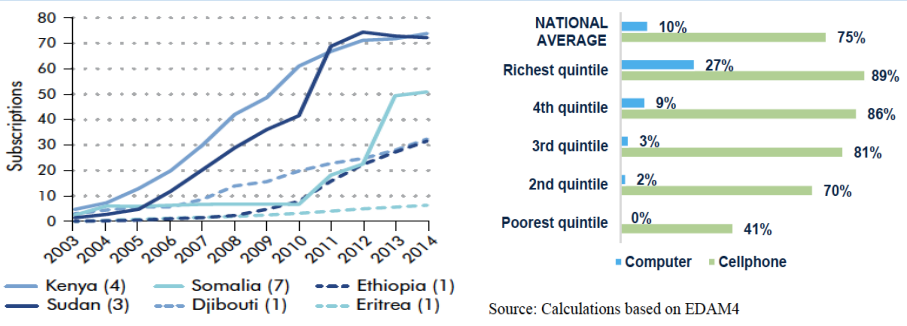
74. **Les autorités ont commencé à prendre des mesures pour remédier à ces déficiences.** Le Gouvernement a engagé un vaste programme de réformes en 2021 sur 67 EPA, à la suite d'un diagnostic sur leurs performances, leurs pertinences et sur la nécessité de fusionner, dissoudre ou restructurer certaines d'entre elles. Par exemple, dans le domaine des télécoms (encadré 3.1), le pays a accordé une licence à un fournisseur de services Internet (AfriFibre) pour construire un réseau de fibre optique et a annoncé en juillet 2021 qu'il ouvrirait le capital de Djibouti Telecom à un actionnaire privé minoritaire en tant que partenaire stratégique[78]. Dans la lancée de ce programme de réformes, un secrétariat exécutif chargé du portefeuille de l'État a été créé, rattaché au Ministère des Finances, pour coordonner ces entités, les doter d'outils de gouvernance et de gestion conformes aux orientations du code de bonne gouvernance des entreprises publiques et assurer leur contrôle régulier et le suivi de leurs performances. Le gouvernement détient également un fonds souverain qui détient des parts dans les grandes entreprises[79] et est chargé d'assurer le contrôle de leur gestion. Un projet de loi relatif au contrôle des Entreprises publiques et de certaines entités bénéficiant du concours financier de l'État devait être présenté au parlement en 2021.

[78] Le gouvernement a également nommé le directeur de l'agence de régulation multisectorielle.

[79] Il s'agit d'entreprises telles que le Port de Djibouti, la compagnie ferroviaire, la Compagnie d'électricité et la compagnie de télécommunications.

Encadré 3.1 : Télécom

Djibouti Telecom enregistre une très faible performance. Le pays étant classé 158ème sur 175 pays dans l'indice de développement des TIC publié par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). La couverture est très limitée notamment dans les zones rurales et le gap digital sévère entre les plus pauvres et les plus riches. Seul 1 % de la population utilise l'internet, 41 % des ménages les plus pauvres possède un téléphone portable contre 89 % pour les plus riches (EDAM4). Contrairement à ses voisins dans la Corne de l'Afrique, la possession d'un téléphone mobile a peu progressé depuis 2003 alors qu'elle explosait dans les pays de sous-région. Les prix de l'internet sont très élevés, 40 fois supérieur à la moyenne de l'ASS et 69 % supérieur à celle de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Selon ITU, en 2017 seuls 17 % de la population avait des aptitudes de base (basic skills) en TIC.



Source. CPF, 2021, Banque mondiale; Digital Dividends, 2016 World Bank Report et UIT Digital development dashboard, 2021.

3.1.3 Réformes pour améliorer la gouvernance

75. **La diminution du risque de surendettement extérieur est une priorité.** Ceci nécessitera de mettre en œuvre une réforme des entreprises publiques afin de les amener à progressivement dégager une marge puisqu'elles sont responsables de la plus grande partie de la dette mais également une réforme de la fiscalité pour accroitre les recettes et une meilleure gestion des dépenses.

(i) Politique budgétaire, fiscale et des marchés publics

76. **Le gouvernement s'efforcera d'établir un cadre budgétaire à moyen terme assurant la viabilité de la dette et d'améliorer l'exécution du budget**. Des mesures seront engagées pour améliorer la planification budgétaire, adopter une approche programmatique des dépenses, renforcer le contrôle et le suivi interne du budget, et accroitre la transparence dans la gestion des finances publiques notamment à travers la préparation et la publication de rapport d'exécution budgétaires. Ces réformes devront s'appuyer sur des travaux analytiques qui viseront à mieux cerner les besoins de renforcement de l'administration fiscale. Des travaux analytiques exploreront également les politiques fiscales qui permettraient d'améliorer la résilience face aux risques environnementaux.

77. **En vue de renforcer la mobilisation des recettes et desserrer la contrainte de financement de l'État,** les autorités devront prendre des mesures pour (i) renforcer la capacité des administrations de l'impôt et des douanes afin d'améliorer le recouvrement des recettes intérieures et augmenter le nombre de contribuables enregistrés ; (ii) élargir l'assiette fiscale en rationalisant les exonérations fiscales et les régimes spéciaux[80]. Par ailleurs, la réforme des entreprises publiques devrait permettre d'améliorer leur efficience et contribuer ainsi à mobiliser davantage de recettes à travers des taxes et des dividendes.

[80] Dans le même temps, le gouvernement engagera des réformes institutionnelles pour améliorer le climat des affaires et attirer les investissements. (Section 3.4)

78. **En vue d'améliorer l'efficience des dépenses publiques,** les autorités engageront des travaux analytiques pour aider à la préparation des cadres de dépenses à moyen terme compatible avec une trajectoire budgétaire viable. Une revue des dépenses publiques permettra en particulier d'analyser l'impact des dépenses fiscales et les subventions directes et indirectes. Afin de renforcer les capacités de gestion de l'investissement public, le gouvernement engagera des analyses approfondies du coût-avantage des projets d'investissement considérés avant de les lancer, établira une liste de priorités d'exécution des projets en tenant compte de la capacité d'absorption et des contraintes de ressources, et améliorera la coordination des entités en charge de l'investissement public.

79. **Des réformes sont également nécessaires pour améliorer la passation des marchés publics afin de promouvoir la transparence et mieux lutter contre la corruption**. Ces mesures incluent notamment la révision du code des marchés publics afin de séparer les fonctions de contrôle, réglementation et d'exécution et d'associer la société civile aux fonctions de réglementation[81]. Les autorités s'attèleront également à déployer d'un service de passation en ligne pour l'ensemble des marchés, et renforcer les capacités de la commission de passation des marchés, du secteur privé et des organismes de régulation. Des poursuites judicaires assorties de sanctions appropriées devront être mises en œuvre pour les cas avérés de corruption.

(ii) Politique de la dette

80. **Le gouvernement doit mettre en œuvre des réformes essentielles pour améliorer la viabilité de la dette.** L'analyse de soutenabilité de la dette de 2020 susmentionnée prend en compte un certain nombre d'engagements des autorités visant à réduire le rythme des emprunts, prioriser les financements concessionnels et les investissements direct étrangers et améliorer les capacités de gestion de la dette. L'adoption des mesures pour renforcer le cadre budgétaire, améliorer la gestion des investissements publics et renforcer le suivi des entreprises publiques contribuera à contrôler l'accumulation de la dette dans le futur.

81. **Le déploiement d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme demeure une priorité.** L'achèvement des projets d'investissement et le ralentissement attendu de l'évolution des dépenses publiques devraient inciter les autorités à réformer en profondeur leur politique d'emprunt et introduire un meilleur cadre de gouvernance de la dette publique[82]. A défaut, les vulnérabilités budgétaires engendrées par le risque élevé de surendettement risquent de compromettre les performances économiques attendues. La stratégie d'endettement devra s'atteler à (i) déterminer le niveau optimal et la composition appropriée de la dette publique en analysant les coûts et risques associés à différentes stratégies d'emprunt selon les scénarios macroéconomiques envisagés, (ii) limiter les garanties publiques et (iii) imposer aux entreprises d'État d'obtenir l'autorisation officielle pour contracter des dettes sans garantie. Étant donné que Djibouti continue de faire face à un haut risque de surendettement, les autorités se sont engagées dans le cadre de leur politique de financement de développement durable à adopter pour 2021 et 2022 un plafond d'emprunt non concessionnel nul pour la nouvelle dette extérieure publique et garantie par l'État.

82. **Le gouvernement a initié des mesures pour améliorer la gestion de la dette**. Le gouvernement a fait un premier pas en établissant en avril 2019 un Comité National d'Endettement publique, en charge de l'élaboration, la coordination et le suivi de la politique nationale d'endettement public. Le Gouvernement a commencé à évaluer les besoins immédiats du service de la dette par rapport à la performance du projet sous-jacent. Cette approche l'a amené à restructurer dans un premier temps le prêt relatif au financement de la ligne ferroviaire et à mettre en place un comité tripartie (Éthiopie, Chine, Djibouti) pour suivre la performance du projet. En

[81] Banque mondiale, CPF 2021.

[82] En 2013, un document de gestion de la dette avait été élaboré avec l'aide du FMI et de la Banque mondiale, mais ce document n'avait jamais été approuvé.

revanche, en 2021, le gouvernement n'a pas complétement respecté ses engagements en matière de politique de financement du développement durable (para 48).

83. **Une meilleure gestion de la dette nécessitera l'établissement d'une base de données statistiques fiable et exhaustive**. Cette base devra permettre de comptabiliser l'ensemble de la dette intérieure et extérieure et les opérations liées à la gestion de la dette. Par exemple, la base recensera l'ensemble des accords avec les créanciers visant à restructurer les emprunts ou prolonger leur période de grâce. La distinction entre les dettes garanties et les dettes rétrocédées permettra également un meilleur suivi des risques.

84. **La réduction des risques de surendettement passe non seulement par une amélioration de la gestion mais également par une plus grande transparence**. Les autorités devront élaborer un cadre juridique et législatif qui comprenne l'obligation de rendre compte au parlement de la gestion de la dette. Cette exigence de transparence accrue devrait renforcer la responsabilisation du gouvernement tout en évitant que des emprunts publics soient détournés de leur objectif initial et servent au financement de dépenses extrabudgétaires. Ce cadre juridique devra également mieux encadrer les processus de rétrocession de prêts aux entreprises publiques. Enfin, les autorités devront publier un bulletin statistique sur la dette publique afin d'assurer une plus grande transparence du portefeuille de la dette. Les autorités s'attèleront également à effecteur un suivi régulier de l'Initiative de suspension de la dette parrainée par le G20.

(iii) Politique des entreprises publiques

85. Les réformes suivantes permettraient de renforcer la gouvernance et accroitre l'efficience des entreprises publiques

- Renforcer la surveillance des entreprises publiques par le ministère des finances en améliorant la collecte des données et en étendant la portée des audits afin de mieux évaluer la situation financière des entreprises d'État. Ceci est capital pour assurer que les projets d'investissement engagés génèrent les revenus substantiels attendus pour permettre le remboursement de la dette extérieure ;
- Veiller à ce qu'aucune entreprise publique ne puisse contracter une dette sans garantie en l'absence d'autorisation de l'état afin de maitriser l'accumulation de la dette ;
- Généraliser l'utilisation de contrats de performance afin d'améliorer la qualité et baisser le coût des services ;
- Restructurer les entreprises publiques en fonction du résultat des audits pour améliorer la concurrence et encourager l'investissement direct étranger dans les secteurs où cela s'avérera nécessaire. (e.g. libéralisation du secteur des télécommunications).

3.2 Changement climatique

86. **Djibouti figure parmi les dix pays les plus pauvres en eau mais ses eaux abritent une riche diversité** (encadré 3.2). Le pays jouit d'un climat tropical, aride à semi-aride, avec des précipitations extrêmement faibles (en moyenne de 130 millimètres par an) qui rendent l'approvisionnement en eau très difficile. Il est doté de peu de terres arables (0,04 % de sa superficie). Environ 90 % du territoire est classé en zone désertique, 9 % en pâturages et 1 % en forêt. L'environnement n'est donc pas propice au développement de l'agriculture ce qui rend Djibouti dépendant des importations pour nourrir sa population.

Encadré 3.2. Environnement marin et biodiversité

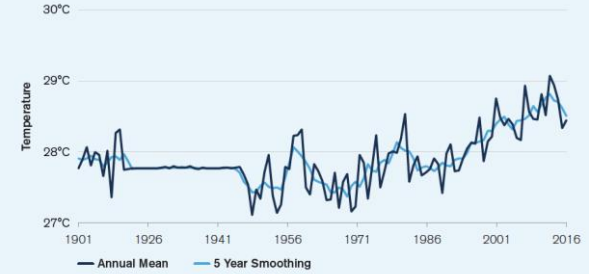
Djibouti possède un littoral de 372 km et une Zone Économique Exclusive (ZEE) restreinte de 7190 km², limitées par les ZEE de l'Érythrée, de la Somalie et du Yémen. Le domaine maritime comprend trois grandes zones : (i) la côte sud, de la frontière somalienne à Doraleh, avec une plateforme continentale large et des fonds sableux ; (ii) le golfe de Tadjourah, encadré de pentes volcaniques abruptes avec des fonds dépassant 150 m et (iii) la côte nord, du ras Bir à la frontière érythréenne, constituée surtout de bancs de sables. Les eaux intérieures définies par la ligne de base incluent l'ensemble du golfe de Tadjourah et les deux archipels (îles Musha-Maskali au nord de la capitale, îles Sawabi au sud du Bab-el-Mandeb). Deux écosystèmes remarquables sont le Ghoubet-el-Kharab et les lagunes à mangrove au nord du ras Bir (Badji, 2016).

Ses eaux abritent une riche biodiversité, notamment des récifs coralliens jeunes qui couvrent plus de 50 % des fonds jusqu'à 30 m de profondeur. Composés de 130 espèces de coraux durs, ces récifs montrent une tolérance aux températures élevées bien supérieure aux autres récifs de la Mer Rouge et ont été largement épargnés par les épisodes de mortalité (blanchiment) qui affectent les coraux au niveau mondial (Cowburn et al., 2019 ; Anon. 2016). Ces récifs constituent l'habitat de près d'un millier d'animaux invertébrés (éponges, concombres de mer, crustacés, mollusques) et de 50 espèces d'algues (Lips et al, sous presse) ainsi que 580 espèces de poissons et 40 espèces de raies et requins (Lips et al., 2016). Le Ghoubet-el-Kharab est également le lieu de regroupement saisonnier de requins-baleines le plus important au monde.

3.2.1 Évaluation de l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles

87. **Djibouti est l'un des pays au monde les plus exposés au changement climatique. Les projections indiquent que le pays devrait connaitre une augmentation des températures, un accroissement de l'aridité, des précipitations plus faibles et une augmentation du niveau de la mer.** Les effets des changements climatiques se font déjà sentir. Par exemple, depuis 1970, le pays a connu une augmentation des températures (figure 3.3), particulièrement dans les régions de l'ouest et du sud, avec un nombre accru de pics de température extrême. Les précipitations sont très variables, le pays ayant connu à la fois des longues sécheresses pluriannuelles et des phénomènes d'inondations dévastatrices. D'après les climatologues et experts des Nations Unies, les projections prévoient (i) un accroissement des températures d'environ 1 % toutes les deux décennies, avec une hausse de 5.4 degrés d'ici la fin du siècle[83], (ii) une augmentation des événements extrêmes en fréquence et amplitude, (iii) une élévation du niveau marin de 8 à 40 cm[84]. Cette hausse des températures contribuera à des cycles de sécheresse plus fréquents et des pluies avec une intensité accrue. La plupart des scénarios indiquent une baisse des réserves d'eau d'ici 2080. L'élévation du niveau de la mer augmente les phénomènes d'érosion côtière, impacte les écosystèmes marins (coraux, mangroves, espèces endémiques, poissons, mammifères marins) et crée une salinisation des nappes phréatiques côtières qui met en péril la qualité de l'eau[85]. De plus, l'élévation du niveau de la mer augmente les risques pour les zones côtières où vivent plus de 80 % de la population.

Figure 3.3 : Évolution des Températures :1900-2016



Source : Climate risk country profile, 2021. Data climateknowledge portal, Banque mondiale

[83] Climate country risk profile, 2021.
[84] IFAD, 2016
[85] SCD, 2021.

88. **L'ampleur et la fréquence des catastrophes naturelles s'intensifient sous l'effet du changement climatique.** Djibouti est très vulnérable aux inondations soudaines intenses, aux sécheresses, à la désertification et aux tremblements de terre[86]. Les risques de catastrophes naturelles incluent également les incendies alimentés par la sécheresse et accru par l'usage de matériaux de constructions précaires. Le regroupement côtier contribue à exacerber les effets de ces catastrophes naturelles. Près de 33 % de la population vit dans des zones à haut risque et 35 % de l'économie est vulnérable aux catastrophes naturelles[87]. Les inondations de 2004 ont causé des dommages s'élevant à 11,1 millions de dollars EU et touché 100.000 personnes. Depuis les quarante dernières années, le pays a souffert de neuf sécheresses majeures. La sécheresse de 2008-2011, avec sa quatrième année consécutive de déficit pluviométrique, a affecté au moins 120.000 personnes, soit 50 % de la population rurale, causant la mort de plus de 70 % du cheptel, réduisant le PIB agricole de moitié, et causant une contraction économique annuelle de l'ordre de 3,9 % du PIB[88]. Le tableau 3.1 liste les catastrophes climatiques sur la période 1980-2019 et le bilan associé en termes de nombre de personnes impactées et de décès. Les chocs climatiques et la variabilité du climat dans la sous-région ont également contribué à l'afflux de « réfugiés climatiques [89]» à Djibouti.

Tableau 3.4 : Catastrophes climatiques – 1980-2019

Catastrophe	Catégorie	Occurrence	Décès	Population
Sécheresse	Sécheresse	9	0	1188008
Inondation	-	1	25	102000
Inondation	Crue éclaire	1	51	100000
Inondation	Fluviale	3	155	290300
Tempête	-	1	0	775
Tempête	Cyclone tropical	1	2	25000
Total		**16**	**233**	**1706083**

Source: EM-DAT: The Emergency Events Database - UCL – CRED

89. **Ces changements climatiques ont des implications socio-économiques majeures, affectant tout particulièrement les personnes pauvres et vulnérables.** Le changement climatique a des répercussions colossales sur des secteurs vitaux de l'économie en particulier la disponibilité des ressources en eau, les pratiques agricoles et d'élevage, l'énergie, la santé des populations, et le secteur du tourisme (encadré 3.3.).

[86] Des tremblements de terre fréquents en magnitude de quatre à cinq sur l'échelle de Richter

[87] Catastrophes naturelles dans la région du moyen orient et de l'Afrique du Nord, MENA – Banque mondiale ; 2014.

[88] Catastrophes naturelles dans la région du moyen orient et de l'Afrique du Nord, MENA – Banque mondiale ; 2014.

[89] Ce sont souvent des familles qui ayant perdu leurs revenus et actifs (culture, bétail), se sont trouvés dans l'incapacité de s'adapter et n'ont d'autre choix pour survivre que de quitter leur terre et migrer.

Encadré 3.3. Impact socio-économique des changements climatiques

Les réserves d'eau : L'augmentation de températures va augmenter le stress hydrique. La variabilité des précipitations et l'augmentation de l'évaporation induisent une réduction du taux de recharge des aquifères, diminuant ainsi la disponibilité de ressources en eau pendant les périodes de sécheresse prolongée. Ces phénomènes empireront les besoins en eau de la population alors que la consommation domestique se situe déjà bien en deçà du niveau suffisant (entre 50 et 100 litres par personne/jour selon l'OMS). Le déficit en eau est également amplifié par la pression démographique.

L'agriculture et la pêche : L'augmentation projetée des températures et du stress hydrique réduisent la production et la sécurité alimentaire via une chute des rendements agricoles des cultures pluviales et un accroissement des maladies. La désertification entraine un rétrécissement des terres arables. Le manque d'eau fragilise également la santé des cheptels. Les nomades éleveurs sont particulièrement affectés lorsque leur cheptel est décimé durant les longues périodes de sécheresse. Le manque de moyen de subsistance et l'incapacité d'adaptation, après ces chocs climatiques, suscitent d'importante migrations d'éleveurs et d'agriculteurs vers les centres urbains. La moitié de la couverture corallienne pourrait disparaitre dans les années à venir ce qui aurait de profondes répercussions sur les ressources halieutiques dont dépendent les populations locales pour leur subsistance.

L'énergie : L'augmentation des températures, de l'aridité et la plus grande fréquence et intensité des phénomènes de sécheresse va également accroitre la demande d'énergie (e.g. pour les besoins de climatisation et de désalinisation de l'eau) et exercer une pression croissante sur les infrastructures de production et de transmission d'énergie, avec un risque accru de défaillance du système et de coupure de courant.

La santé : L'augmentation des vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses impacteront la santé de la population, particulièrement des pauvres et des populations rurales à travers notamment une augmentation des maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme, des maladies respiratoires dues à l'augmentation des températures, et des maladies liées à la dégradation de la disponibilité et de la qualité de l'eau (due à des risques de contamination accrus). La hausse des épisodes de sécheresses et d'inondations conduira également à une aggravation de la malnutrition du fait d'une plus grande insécurité alimentaire.

90. **De surcroît, les risques climatiques sont exacerbés par les actions humaines**. Les forêts continuent de se rétrécir à mesure que les communautés locales coupent des arbres pour le bois de chauffage et le bois. L'utilisation non durable des ressources forestières et arboricoles – en raison de la pression et des mauvaises méthodes agricoles- entrave la régénération naturelle des forêts et accélère la dégradation des écosystèmes, la perte d'espèces sauvages et de biodiversité[90]. La recherche de pâturages fait migrer les populations nomades des zones sous pression vers celles plus arrosées, avec pour conséquence une surconsommation des pâturages, la destruction des sols et donc une extension de la désertification. Les prélèvements de sable et d'argile au profit des constructions immobilières aggrave l'érosion des terres côtières. Les activités humaines menacent également l'environnement et les ressources marines (encadré 3.4.).

[90]Les mangroves sont des écosystèmes très importants pour protéger les nids de petits poissons et leurs œufs ainsi que les nouveau-nés et la protection de la biodiversité en général.

Encadré 3.4. Menace sur l'environnement et les ressources marines

Le Golfe de Tadjourah et sa partie sud en particulier sont l'objet d'un trafic maritime en forte croissance posant des risques environnementaux.

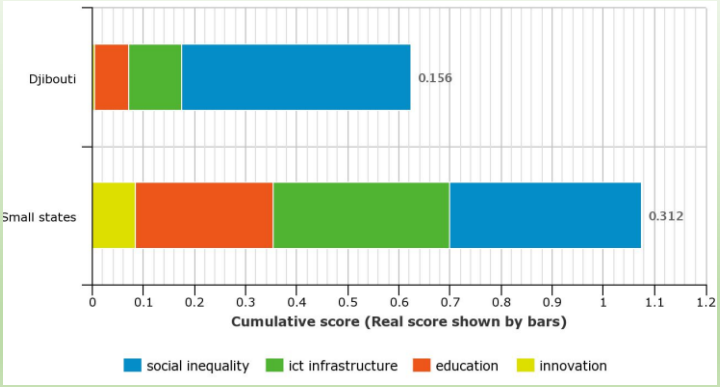
La côte nord est directement menacée par la pollution potentielle provenant du FSO Safer, un navire de stockage de pétrole abandonné dans le port de Hodeida au Yémen depuis 2015. La corrosion et les risques d'explosion rendent imminente une rupture de la coque. Les modélisations les plus récentes montrent que des nappes d'hydrocarbure toucheront les côtes de l'Érythrée jusqu'à Djibouti avec des conséquences graves immédiates sur les écosystèmes marins et la santé humaine (Huyhn et al, 2021), alors que le pays ne dispose pas des équipements anti-pollution adéquats.

D'autres formes de pollution concernent les saumures rejetées par l'usine de dessalement de l'eau de mer dont la première unité a été inaugurée à Doraleh en mars 2021. Des risques importants sont directement liés au trafic maritime croissant occasionnant des rejets d'eau de ballast pouvant contenir des espèces potentiellement invasives.

3.2.2 Vulnérabilité et capacité d'adaptation

91. **Djibouti est classé à la 123ième place sur 182 pays au vu de sa vulnérabilité au changement climatique et son niveau de préparation pour y faire face.** L'indice ND-GAIN[91] mesure la vulnérabilité d'un pays en fonction de sa capacité à faire face au changement climatique. Il calcule son exposition au stress climatique, sa vulnérabilité aux chocs climatiques et sa capacité d'adaptation. Le pays est classé en 2019 dans la catégorie des pays les plus vulnérables (125/182) et les moins préparés (135/192)[92]. La vulnérabilité du pays est forte en comparaison de l'ensemble des petits états particulièrement au regard des problèmes liés à la quantité et qualité de l'eau, la santé, l'habitat et la préservation des écosystèmes (figure 3.6a). Le pays affiche également un retard par rapport aux états de petite taille au regard des trois dimensions – économique, sociale et gouvernance (figure 3.6b). La figure 3.4 montre un retard sévère au regard des facteurs sociaux jugés critique pour améliorer l'adaptation - notamment les progrès en matière d'éducation et d'accès aux infrastructures numériques.

Figure 3.5 : ND- Gain Décomposition de la préparation appréhendée par les facteurs sociaux, 2019



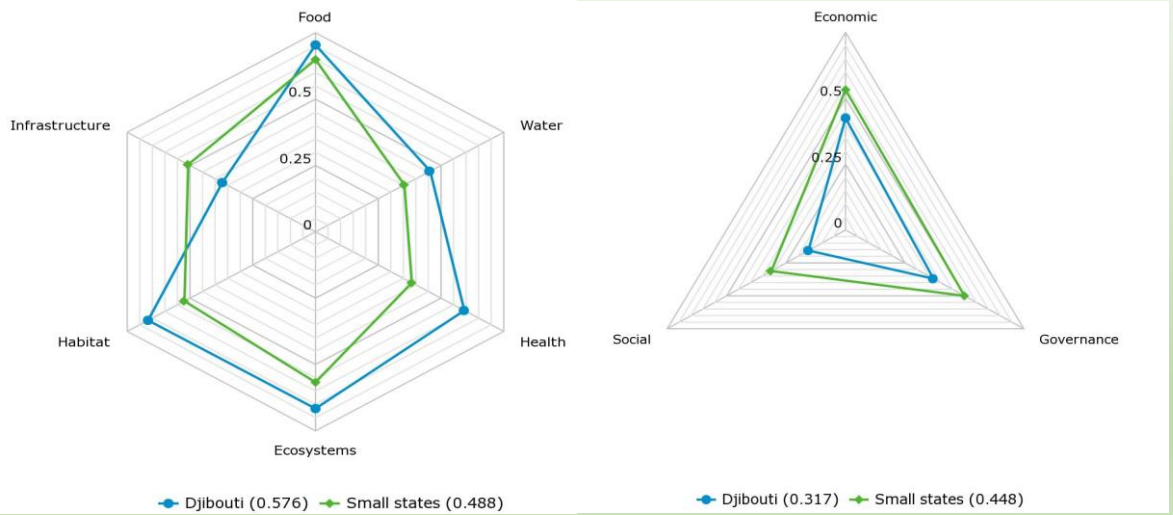
Source ND-GAIN

[91] ND-GAIN (Notre Dame Global Adaptation Index), ou Indice mondial d'adaptation Notre-Dame. Plus un pays est vulnérable, plus son score est faible. Plus un pays est prêt à faire face à ces risques et améliorer sa résilience, plus son indice est élevé.

[92] https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/

Figure 3.6. : Indice ND- Gain -Vulnérabilité et Degré de préparation pour contrer les risques climatiques, Djibouti et les états de petite taille, 2019

Figure 3.6a. Vulnérabilité Figure 3.6b : Préparation



Source : ND-GAIN

92. **La promotion d'une croissance inclusive passe donc nécessairement par une transition vers une économie plus verte fondée sur une protection des écosystèmes et des gains d'efficience dans l'utilisation des ressources naturelles.** L'indice de Performance Environnementale[93], estimé à 28,1 en 2020, classe Djibouti à la 164ième place sur 180 pays, ce qui souligne le potentiel d'amélioration au niveau des politiques. Djibouti a fait plusieurs progrès en matière de protection de l'environnement (qualité de l'air, disponibilité d'eau potable, exposition aux métaux lourds) et sur la vitalité des écosystèmes en particulier la biodiversité et les services écosystémiques avec respectivement une amélioration des scores de l'IDE de +2,9 et +1,9 entre 2010 et 2020. Des pistes de réformes sont discutées dans le paragraphe suivant pour améliorer les politiques d'adaptation et accroitre la connaissance des populations les plus vulnérables aux risques encourus et aux mesures à mettre en place pour mitiger ces risques multisectoriels et générer des revenus de façon soutenable.

3.2.3 Réformes pour renforcer la résilience face aux risques climatiques

(i) Progrès et réformes dans les politiques liées à la gestion des risques de catastrophe

93. **Le pays a progressé dans sa gestion des risques de catastrophe (GRC) à travers notamment la création d'institutions spécifiques, la mise en place de systèmes d'alerte précoce et des évaluations nationales de risques[94].** Depuis 2007, le Dispositif Mondial de Réduction des Risques Global et de Reconstruction (GFDRR) aide le pays à évaluer ses vulnérabilités. La GRC est intégré depuis 2010 dans l'initiative nationale pour la solidarité nationale avec notamment des interventions ciblées sur la surveillance climatique et la préparation des communautés. Une plateforme complète d'évaluation des risques et de communication a été mise en place et a permis le regroupement de sept agences nationales. Des comités de pilotage interministériels ont été

[93] Cet indice a été établi par les universités américaines de Yale et Columbia. Il vise à mesurer la performance d'un pays d'un point de vue écologique, se fonde sur 24 critères divisés en dix grandes catégories : (i) 3 indicateurs de santé environnementale *(qualité de l'air, accès à l'eau potable et assainissement, métaux lourds)* et (ii) 7 indicateurs de vitalité des écosystèmes *(biodiversité et habitat, exploitations forestières, pêche, énergie et climat, pollution de l'air, ressources en eau, agriculture).* La pondération retenue pour le calcul de l'indice est de 40% pour les indicateurs de santé environnementale et de 60% pour les indicateurs de vitalité des écosystèmes. L'indice est compris entre 0 et 100, 100 au meilleur score.

[94] Rapport sur les Catastrophes Naturelles dans la région de MENA, Banque Mondiale, 2014

institués sous la responsabilité du cabinet du Premier ministre. Des bases de données[95] sur les pertes dues aux catastrophes ont été mises en place dans la région, y compris à Djibouti afin de mieux évaluer les tendances et impacts des catastrophes.

94. **Les autorités ont également engagé des actions pour renforcer les capacités**. Des programmes ont été mis en place pour renforcer les capacités via des activités de formation au niveau national et local, et permettre le redressement et la reconstruction après les catastrophes[96]. Le pays a intégré la GRC dans les modules éducatifs. Depuis 2012, l'université de Djibouti propose un enseignement trimestriel de la GRC en ligne et des modules de GRC dans les programmes universitaires. Le GFDRR a également soutenu la création du Centre d'Étude et de Recherche en vue de renforcer l'approche scientifique et technique de la gestion des risques.

95. **Les efforts devront être poursuivis pour renforcer la mise en œuvre des politiques de GRC.** Le pays devra améliorer sa capacité de suivi et de communication des risques, particulièrement les risques sismiques et d'inondation notamment dans la capitale et mettre à jour ses plans de préparation pour gérer les catastrophes. Il est capital également d'utiliser les systèmes de GRC dans l'aménagement du territoire, particulièrement pour renforcer la résilience des infrastructures urbaines. Des mesures devront continuer d'être prises pour renforcer la sensibilisation et la compréhension des risques de la population et promouvoir les initiatives de GRC au niveau des communautés. En sus de la gestion des mesures d'urgence, Djibouti devra renforcer les compétences institutionnelles requises par spécialisation – préparation, réaction, reconstruction, planification à long terme. Des efforts sont également essentiels pour étudier les instruments de financement et d'assurance des risques de catastrophes.

(ii) Progrès et réformes dans les politiques d'adaptation

96. **Djibouti a pris des mesures pour incorporer l'action climatique dans sa planification et ses politiques afin de renforcer sa résilience face au défi constitué par la synergie entre les aléas naturels, le changement climatique, la rareté de l'eau et l'insécurité alimentaire.**

[95] https://www.desinventar.net/DesInventar/profiletab.jsp?countrycode=dji&continue=y

[96] Par exemple ; une évaluation des besoins post catastrophe (PDNA) a été réalisé suite à la sécheresse de 2011 pour déterminer son impact et développer un cadre de redressement pour renforcer la résilience à long terme

Encadré 3. 5. Stratégies et Programmes adoptés depuis 2006 pour combattre le changement climatique

Le Programme d'Action National d'Adaptation- (PANA, 2006) : identifie les secteurs les plus vulnérables aux impacts du changement climatique : agriculture, élevage, ressources en eau, foresterie, écosystèmes côtiers et marins.

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi - (SCAPE, 2015-2019) : met l'accent sur l'adaptation des politiques sectorielles au changement climatique et le besoin de renforcer la résilience des communautés rurales.

La Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN-2015, 2020) : pour la réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de l'accord de Paris affiche les priorités en matière (i) de réduction de la vulnérabilité à la sécheresse, (ii) de protection contre l'élévation du niveau de la mer, (iii) d'amélioration de l'accès à l'eau, (iv) de protection de la biodiversité, (v) de renforcement de la résilience des populations rurales.

La Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC, 2017) : renforce la cohérence entre les cadres nationaux et les actions de lutte contre le changement climatique en se focalisant sur six domaines clés d'adaptation : (i) l'accès à l'eau pour tous, (ii) la promotion des bonnes pratiques dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et le tourisme, (iii) l'augmentation de la résilience des secteurs socio-économique ou géographiques les plus exposés, (iv) la protection et l'amélioration des écosystèmes, (v) le développement des villes durables et résilientes et (vi) l'augmentation de la résilience et de la durabilité des infrastructures énergétiques.

Le Plan National Inclusion-Connectivité-Institution (ICI, 2020-2024) a choisi comme second thème transversal : la prise en compte de l'environnement ; du changement climatique et des énergies renouvelables. L'objectif du programme est de mettre en œuvre un ensemble de mesures qui permettent de remédier à la vulnérabilité environnementale et aux changements climatiques.

97. **Le pays s'est engagé à réduire ses émissions de Gaz à effet de serre (GES) de 40 % par rapport au scenario de référence à l'horizon 2030 dans sa contribution déterminée au niveau national** (CDN). Outre l'engagement dans la restauration et la protection de sa diversité biologique terrestre (mangroves, forêt du Day, espèces endémiques), le reboisement est renforcé, en particulier dans le cadre de la mise en place de la muraille verte du Sénégal jusqu'à Djibouti. Le gouvernement considère le secteur de l'énergie comme des potentiels d'atténuation importants, en particulier à travers le recours aux énergies renouvelables. Cela inclut des efforts pour développer les énergies renouvelables (deux projets d'interconnexion électrique avec l'Éthiopie), les projets éoliens (Ghoubet), les projets solaires (Grand Bara) et les projets de géothermie. Le gouvernement s'est fixé comme ambition d'atteindre un mix énergétique verte 100 % à l'horizon 2025.

98. **Le gouvernement mettra en œuvre différentes initiatives pour renforcer la résilience et l'adaptation dans plusieurs secteurs**. Des opportunités existent pour mettre en œuvre des projets de gestion intégrée des sols et des ressources en eaux. De même, la gestion durable des ressources forestières et la protection et la régénération des pâturages offrent des alternatives au charbon de bois, dans cette optique l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié comme une alternative au bois de chauffage, pourrait diminuer la pression énorme sur les forêts et les impacts climatiques. L'encadré 3.6 indique des pistes pour améliorer la résilience dans certains secteurs face aux risques induits par les changements climatiques mentionnés au paragraphe 3.1. Ces efforts, déjà engagés, devront être poursuivis et déployés à plus grande échelle pour améliorer la résilience.

Encadré 3.6 : Pistes pour améliorer l'adaptation dans des secteurs clés

- **Les réserves d'eau** : améliorer la gouvernance de la gestion des points d'eau par les comités locaux de gestion de l'eau et les associations d'usagers ; mettre en place un système de paiement pour la fourniture d'eau pour assurer le maintien de l'approvisionnement concomitamment à l'adoption de mesures spécifiques ciblant les populations les plus vulnérables ; assurer l'efficience et la proximité des services de maintenance pour les usagers.
- **L'agriculture** : améliorer la capacité de gestion de l'eau dans différents bassins régionaux en réponse à la pénurie croissante et aux périodes de sécheresses prolongées ; soutenir le développement de systèmes agro-silvo-pastoraux pour lutter contre la dégradation des terres agricoles et notamment poursuivre les efforts de reboisement ; sensibiliser les communautés rurales à la nécessité de diversifier leurs activités et renforcer leur connaissance des mesures d'adaptation souhaitables.
- **L'énergie** : promouvoir les sources d'énergie renouvelables, notamment le solaire ; renforcer les capacités techniques des institutions dans le secteur de l'énergie et les programmes de recherche et développement technologique pour permettre au secteur de mieux gérer les effets du changement climatique.
- **La santé** : renforcer les programmes de surveillance et de gestion cartographiée des risques ; étendre les programmes de communications pour accroitre la connaissance des populations en matière de risques liés à la santé et promouvoir des comportements sains face aux risques accrus induits par les changements climatiques.
- **Zone côtière** : augmenter la connaissance des populations face au risque d'érosion côtière, de salinisation des aquifères et d'augmentation du niveau de la mer ; réhabiliter les mangroves et les récifs coralliens pour renforcer leur rôle de bouclier côtier, soutenir les populations dans les zones côtières rurales pour améliorer leur capacité à générer des revenus à travers une gestion adéquate des ressources marines et le développement de l'écotourisme.

99. **Un soutien international sous forme de financement, de renforcement de capacités et de transferts de technologies est nécessaire pour accompagner ces efforts**. Compte tenu de la faiblesse de ses capacités économiques et financières et de l'ampleur de ses besoins en financement, le pays ne peut entreprendre ses mesures sans l'aide de la communauté internationale, le financement des partenaires multilatéraux ou bilatéraux, ou autres mécanismes de financement existants ou futurs y compris issus du secteur privé. Dans un scénario de croissance à 6%, le montant des investissements nécessaires pour maintenir un niveau d'émission similaire à celui de l'année 2010 (scénario conditionnel) s'élève à plus de 5,5 milliards USD, dont les mesures d'adaptation pourraient s'élever à 1,5 milliards USD.

3.3 Genre

100. Cette section aborde les questions liées au genre en présentant le cadre institutionnel et juridique qui prévaut, ainsi que l'ampleur des inégalités entre hommes et femmes dans divers secteurs de la vie économique et sociale, dont notamment la sphère politique, l'éducation, le marché du travail, les ressources productives, la finance, la santé et les violences fondées sur le genre.

101. **Le cadre juridique national a connu quelques avancées en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes et des filles**. Depuis 2003, les tribunaux de la Charia ont été remplacés par une chambre d'appel de statut personnel désormais compétente sur les litiges familiaux -mariage, divorce, garde des enfants pension alimentaire, etc.- pour tous les justiciables de confession musulmane (98 % de la population). Les personnes non musulmanes relèvent du Code civil et se réfèrent à la chambre civile du tribunal de première Instance. Le pays a ainsi choisi de maintenir la dualité du droit de la famille « *pour marquer sa spécificité juridique* » (Code Civil, 2018). Cette évolution du cadre juridique va de pair avec plusieurs initiatives entreprises pour faire évoluer le cadre institutionnel (encadré 3.7).

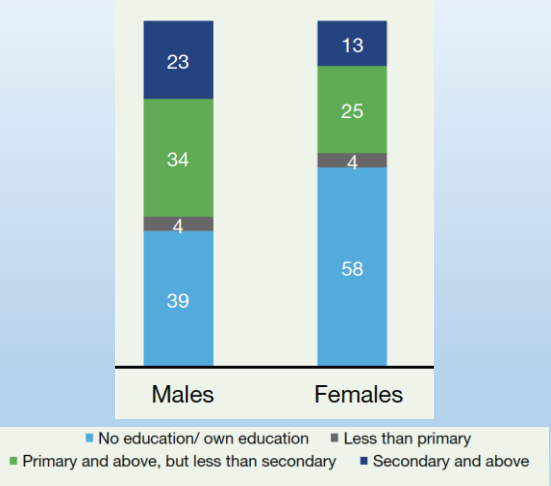
Encadré 3.7. : Quelques initiatives institutionnelles en matière de genre

- L'adhésion à la Promotion du Statut de la Femme de Beijing (1995) ;
- La création en 1999 d'un Ministère délégué auprès du Premier Ministre en charge de la Promotion de la Femme, du Bien-être Familial et des Affaires Sociales et son élévation en ministère plein en 2008 ;
- L'adoption de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- La mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Intégration de la Femme dans le Développement (SNIFD, 2001-2010) ;
- La formulation de la Politique Nationale du Genre (PNG, 2011-2021).

102. **Les progrès les plus tangibles de ces différents dispositifs se mesurent à l'aune de la progression de la participation des femmes à la vie publique et à leur représentativité dans la sphère politique.** Une politique de quotas a été instituée dès le début des années 2000. Un quota initialement de 10 % en 2003 et revu progressivement à la hausse pour atteindre 25 % en 2008 est réservé aux femmes dans l'ensemble des administrations publiques ainsi que sur les bancs de l'Assemblée nationale. Leur présence dans les partis politiques n'a également cessé d'augmenter, à mesure que les quotas de femmes au Parlement étaient revus à la hausse. En outre, d'après le profil genre (2020) de Djibouti, la représentation des femmes cadres dans l'administration, a augmenté de 20 % à 32 % entre 2011 et 2018. Pour les hautes fonctions politiques et administratives, les chiffres restent inférieurs[97] au taux de 30 % proposé par le Programme d'action de Beijing mais le pays vise d'atteindre 40 % à l'horizon 2035.

103. **Des écarts dans les taux de scolarisation des filles persistent, particulièrement en zone rurale.** Le déficit d'alphabétisation entre les garçons et les filles est pratiquement comblé. Au sein de la population âgée de 40-60 ans, l'écart s'élève à 24 points de pourcentage (p.p) alors qu'il n'est que de 10 p.p pour la tranche 15-24 et 2 p.p pour les 10-14 ans[98]. En revanche, le taux de scolarisation des filles reste inférieur tous niveaux d'éducation confondu (figure 3.6). Seul 38 % des filles ont achevé le cycle primaire contre 57 % pour les garçons. Le taux d'achèvement tombe à moins de 8 % pour les filles en zone rurale. Cet écart dans les taux de scolarisation est présent dans toutes les régions du pays avec des différences moindres dans les régions de Tadjourah et Obock.[99] Même si leurs taux de redoublement sont plus faibles au primaire et leurs résultats aux examens nationaux légèrement supérieurs à ceux des garçons, le décrochage scolaire des filles est plus élevé en dernière année d'école primaire, ce qui explique en partie les disparités de scolarisation dans l'enseignement moyen[100]. La mobilité

Figure 3.7. Écart de scolarisation entre filles et garçons en 2017



Source :EDAM4 , Banque mondiale 2019

[97] 13 % des positions ministérielles sont occupées par une femme en 2019 (Worldbank gender database) https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/gender/country/Djibouti

[98] Challenge to inclusive growth – a poverty and equity assessment, World Bank 2019.

[99] Ceci est sans doute dû au faible taux d'achèvement du primaire dans ces régions 15 % versus 40 % au niveau national.

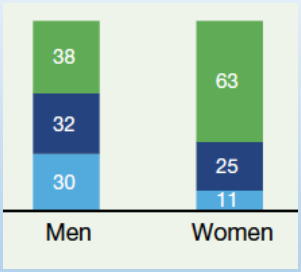
[100] 2019, World Bank, Djibouti Expanding Opportunities for Learning Project.

sociale[101] des femmes pauvres est très faible – 87 % d'entre elles n'ont pas atteint un meilleur niveau d'éducation que leur père – niveau similaire au pays en bas de l'échelle comme le Mali et le Soudan du Sud. La non-scolarisation des filles s'explique par « leur manque d'intérêt et le refus de leurs parents de les envoyer à l'école parce qu'elles sont des filles » [102].

104. **Une forte disparité homme-femme persiste sur le marché du travail[103].** La participation des hommes au marché du travail est presque le double de celle des femmes (59 % contre 32 % en 2017). La participation des jeunes femmes au marché du travail a chuté entre 2012 et 2017. La principale raison avancée est la poursuite des études (40 %) mais un pourcentage plus élevé de femmes attribuait leur absence du marché du travail à des raisons familiales. De fait, en 2017, un tiers des jeunes femmes n'étaient ni en train de participer activement au marché du travail (en travaillant ou en cherchant du travail) ni en train d'étudier. Et pour les femmes présentes sur le marché du travail, 63 % d'entre elles sont au chômage (figure 3.7a). Dans la fonction publique, entre 2009 et 2017, la proportion des femmes recrutées bien qu'en hausse (de 25 % à 33 %) reste deux fois moindre que celles des hommes[104]. Dans le secteur privé formel, en 2018 seul un employé sur trois est une femme tandis que l'informel emploie trois femmes sur quatre. L'arrivée toujours croissante des jeunes sur le marché du travail durcit la compétition, dans un contexte où les ressources et atouts des femmes/filles et des hommes sont inégalement répartis. L'évolution du taux de chômage des hommes a chuté trois fois plus (de 54,6 % à 38,7 %) que celui des femmes (de 68,6 % à 63,4 %), entre 2002 et 2017. De plus, une grande proportion de femmes (57,4 %) occupe des emplois vulnérables contre 41,6 % pour les hommes entre 2011 et 2018. (figure 3.8b). Les derniers chiffres estimés dans le dernier plan quinquennal ICI n'indique aucun progrès significatif quant à leur participation à la population active (36 %) mais note un recul de leur taux de chômage à 48 %, mais elles continuent d'occuper des emplois instables et vulnérables dans le secteur informel.

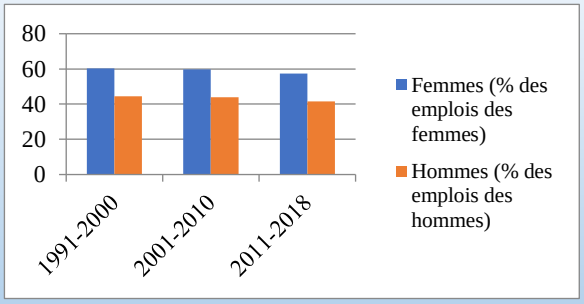
Figure 3.8 : Les femmes sur le marché du travail

a. Taux de chômage



Source : EDAM4

b. Taux d'emploi vulnérable



Source : Statistique de l'OIT

105. **L'accès des femmes aux ressources et opportunités économiques reste limité.** Le pays s'est engagé à parvenir à l'autonomisation économique des femmes (ODD5.a et ODD8). En ce qui concerne le foncier, seulement un-tiers des terres/fermes appartiennent aux femmes dans les zones rurales. La situation est plus inégalitaire dans les zones urbaines, où une parcelle/maison sur cinq (21,6 %) est la propriété des femmes. Quant aux autres moyens de production, les femmes disposent de seulement 25 % du bétail[105] alors que l'élevage extensif est pratiqué par 90 % des éleveurs. Elles

[101] La mobilité sociale d'un enfant, mesurée en termes de meilleur niveau d'éducation que son père – est de 60 % pour l'ensemble de la population et de 44 % et 65 % pour les hommes et femmes non pauvres.
[102] Enquête 2019 sur les ENS - World Bank, Djibouti Expanding Opportunities for Learning Project.
[103] Source: Challenge to inclusive growth – a poverty and equity assessment, World Bank 2019.
[104] DISED, 2017
[105] Djibouti, Rapport national d'évaluation sur la mise en œuvre du programme d'action de Beijing, juillet 2014.

subissent également les contrecoups des sècheresses ou inondations dues au changement climatique, se regroupant essentiellement autour des points d'eau, villages et périphéries des villes avec une activité moins rémunératrice d'élevage de petits ruminants. Ce constat est le même dans la quasi-totalité des secteurs productifs de l'économie. Les femmes entrepreneurs opèrent principalement des microentreprises dans le secteur informel, et majoritairement en lien avec des activités commerciales. Les femmes entrepreneurs font face à des discriminations supplémentaires en sus des obstacles habituellement rapportées par les PME. L'inclusion financière est en effet sujette à une forte disparité homme-femme[106]. Une enquête récente menée par la banque mondiale notait que leur principal défi est l'accès au financement (58 %) contre 48 % pour les hommes tandis que 53 % mentionnait également les responsabilités familiales et les enfants. Des préjugés/stéréotypes constituaient un handicap supplémentaire[107].

106. **L'accès inégal aux services de santé de qualité affecte particulièrement la santé sexuelle et reproductive des femmes rurales pauvres**. Avec la diminution du taux de mortalité maternelle (TMM) entre 2005 et 2012 (de 546 à 383/100.000 naissances vivantes), Djibouti a atteint l'objectif de la Politique Nationale du Genre pour 2016 (163 points de réduction sur150 visés). Mais le TMM demeure toutefois très élevé. Entre 2006 et 2012, la baisse des taux d'accouchements assistés[108] et la faible prévalence contraceptive -quasi-stationnaire-[109] n'ont pas permis de réduire davantage le TMM. En 2019, seuls 23 % des femmes enceintes bénéficient de quatre visites prénatales ou plus et 54 % seulement reçoivent des soins postnatals. En 2017, la prévalence du VIH chez les filles était de 0,6 % contre 0,4 % chez les garçons. La prévalence du VIH reste plus élevée chez les femmes de 15-49 ans (3,3 % contre 2,5 % chez les hommes en 2009) versus 1,5 % contre 1,1 % en 2017). Le retard de croissance des enfants est très important (20,9 % en 2019) mais il n'y a pas de différence d'incidence entre les filles et les garçons. Ainsi, malgré les efforts fournis, la couverture universelle des services sanitaires reste un défi, pénalisant surtout les femmes rurales pauvres. Leur faible accès au savoir, à l'avoir et au pouvoir au sein du ménage est un obstacle à la recherche de soins.

107. **Les violences fondées sur le genre, notamment les mutilations génitales féminines, demeurent très élevées et pâtissent du faible impact des campagnes de sensibilisation, du manque d'application des mesures législatives sur les sanctions pénales et des insuffisances du cadre juridique**. Selon les données les plus récentes (2012), les mutilations génitales féminines (MGF) demeurent la première forme de violence affectant les filles/femmes devant les mariages précoces et autres types de violence (encadré 3.8). Des organisations de la société civile s'activent dans la lutte contre les violences fondées sur le genre, en offrant des services qui vont de la prévention à la réponse juridique, médicale et psychosociale. Ayant commencé ce combat depuis des décennies, l'Union Nationale des Femmes de Djibouti aurait recensé entre 800 à 1.200 cas de violences fondées sur le genre entre 2007 et 2015.[110] Le recours à la justice est rare pour les cas de violence sexiste, l'objet fréquent de plaintes se rapportant à la pension alimentaire[111] . La persistance des stéréotypes de genre et les attitudes provenant de l'entourage incriminant la victime[112] constitueraient les principaux obstacles à l'accès à la justice. Les failles dans le cadre juridique de protection des femmes contre la violence familiale ou intrafamiliale sont nombreuses notamment

[106] L'enquête EDESIC en 2015 montre que seulement 45,3 % des femmes ont connaissance de l'existence des services de micro-finance, seulement 6,9 % d'entre elles ont effectué des démarches pour obtenir un crédit, et 8,4 % parmi les demandeuses ont reçu des réponses positives.

[107] 48 % se sentaient perçues comme ayant un manque de compétence pour gérer une entreprise ; 33 % jugeaient que l'entreprenariat était considéré comme une tache masculine tandis que 20 % regrettaient l'absence de rôle modèle féminin dans l'entreprenariat.

[108] De 92,3 % à 87,4 % ; rural : 55,1 % en 2012

[109] De 17,8 % à 19 % ; rural : 10,3 % en 2012

[110] UNFD, Mission et vision de la CEIO.

[111] Interview auprès du Ministère de la Justice.

[112] MFF, Étude sur l'évolution de la situation de la femme en république de Djibouti 2000-2018, Mars 2019.

l'absence de définition de la « discrimination » ou du viol conjugal, le vide juridique sur les violences domestiques, la possibilité de déroger à la disposition sur l'âge au mariage.

Encadré 3.8. : Les violences fondées sur le genre

- Les mutilations génitales (MGF) : Des campagnes de sensibilisation pour faire comprendre leurs conséquences néfastes et l'adoption de mesures législatives ont contribué à une baisse de la pratique dans le groupe des femmes de 15 à 49 ans, avec une prévalence passant de 97,2 % en 2002 à 78,4 % en 2012. Les raisons avancées par les femmes qui approuvent les MGF, renvoient à des convictions religieuses (58,5 %) et à des habitudes et/ou croyances culturelles (pratique courante : 47,6 %, bénéfique pour la fille : 41,8 %). Cette situation est révélatrice des limites des sanctions pénales.
- Les mariages précoces : De 2002 à 2012, les mariages précoces ont baissé de deux points (de 25,6 % à 24 %). Les femmes ayant eu leur premier mariage avant 18 ans en milieu rural affichent des taux à peine supérieurs (de 28 % à 26,1 %) à celles en milieu urbain (de 24,2 % à 23,4 %). Ces chiffres sont à situer dans un contexte où plus de la moitié des femmes interrogées légitiment la violence domestique, dont 53,4 % en cas de négligence des épouses et 51,9 % en cas de refus de rapports sexuels. Les femmes « sans certificat d'étude » partagent plus ce point de vue que celles du niveau secondaire ou plus. Cette situation montre le risque élevé d'exposition des filles mariées avant 18 ans à la violence.

108. **Afin de progresser vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, un ensemble de politiques pourraient être engagées notamment pour** :(i) renforcer les systèmes de quotas pour améliorer encore plus la représentativité des femmes dans la sphère politique ; (ii) développer le secteur de la microfinance comme levier important de l'inclusion financière, (iii) mettre en place des actions innovantes favorisant l'accès égalitaire à la propriété, à la succession et à l'héritage, ainsi que l'accès aux ressources productives pour favoriser la situation des femmes sur le marché du travail ; (iv) déployer des politiques ciblées pour soutenir les femmes entrepreneurs, par exemple à travers une fenêtre dédiée dans « le fond pour les garanties partielle de crédit de Djibouti » et l'accès à des programmes de soutien au développement des entreprises, à l'éducation financière etc. ; (v) mettre en place les programmes et actions nécessaires pour diminuer les inégalités dans l'accès à l'éducation et aux soins de santé; (vi) améliorer la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe pour permettre un meilleur suivi et une évaluation des opérations afin d'appréhender leur impact sur la qualité de vie des femmes et identifier des mesures correctives si nécessaire.

3.4 Secteur privé et Société civile

109. **La petite taille et la faiblesse de l'emploi au sein d'un secteur privé opérant pour une large part dans le secteur informel, constituent une entrave à une croissance économique plus inclusive**. La croissance, largement tirée par les investissements portuaires et les activités qui y sont liées, n'a eu que très peu de retombées pour stimuler l'expansion du secteur privé (section 2.1.4.1). Le secteur privé demeure embryonnaire se composant principalement de PME concentrées dans le secteur tertiaire, opérant notamment dans les services, le commerce et les activités de transit. Alors que le secteur public absorbe 60 % des emplois[113], le secteur privé ne génère que 30 % des emplois dont les deux tiers dans le secteur informel tandis que les 10 % restant sont constitués de travailleurs autonomes[114]. En effet, les entreprises informelles (principalement des particuliers) représentent environ 60 % de l'économie opérant dans le commerce, l'import-export, la construction et des petits services divers[115]. Neuf emplois sur dix sont occupés par des femmes dans ces microentreprises.

[113] Dont 46 % dans l'administration centrale et 14 % dans les entreprises publiques ; World Bank, Support for Women and Youth Entrepreneurship Project, 2018
[114] Djibouti, Département des Statistique et des Études Démographiques, 2016 : Situation de l'emploi à Djibouti.
[115] World Bank, Support for Women and Youth Entrepreneurship Project, 2018.

110. **En revanche, les flux d'IDE vers Djibouti ont considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies**. Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2020 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et Développement (CNUCED), le stock d'IDE entrant à Djibouti a augmenté considérablement de seulement 40 millions USD en 2000, à 132 millions USD en 2010 et à 175,5 millions USD (soit 5,5% du PIB) en 2019. En 2020, la pandémie a entraîné une contraction des IDE d'environ 9,7 %. Mais avec la reprise, les projections du gouvernement dans les plans de développement ICI misent sur une tendance haussière jusqu'en 2025 avec un taux d'IDE se stabilisant autour de 5,8-6,3 % du PIB.

111. **Afin d'encourager le développement du secteur privé, le gouvernement a pris des mesures pour améliorer le climat des affaires**. Ces progrès sont imputables aux réformes relatives à la création d'entreprise, le transfert de propriété, la protection des investisseurs minoritaires, l'obtention de prêts, l'exécution de contrats et le règlement de l'insolvabilité (encadré 3.9). Les réformes ciblées visent aussi à nourrir une nouvelle dynamique pour faire évoluer les mentalités vers plus d'initiatives privées. C'est dans cette perspective que les autorités ont œuvré pour la création du Centre pour le Leadership et l'Entrepreneuriat dont la mission est de soutenir et de faciliter le développement de l'entreprenariat et du secteur privé. La SCAPE a également misé sur la création d'une zone franche de 240 ha inaugurée en 2018 et appelé à s'agrandir[116] pour attirer les investissements privés et développer le secteur industriel (encadré 4.6).

Encadré 3.9 : Réformes engagées pour améliorer le climat des affaires

Six réformes importantes ont été mises en place entre 2018 et 2019 :

- La mise en place d'un guichet unique pour les nouvelles entreprises ce qui a conduit à une réduction du nombre d'étapes requises pour créer une entreprise ;
- La facilitation et la transparence dans le transfert de propriété via la réduction des frais et des délais pour l'enregistrement des contrats de vente (auprès des autorités fiscales afin que toute transaction immobilière soit enregistrée au cadastre et puisse devenir opposable aux tiers) ;
- Le renforcement de l'accès au crédit en élargissant l'éventail des actifs pouvant être utilisés en garantie et en permettant l'utilisation d'actifs futurs en garantie ;
- Le renforcement de la protection des investisseurs minoritaires en exigeant une plus grande divulgation des transactions avec les parties intéressées et en renforçant les recours contre les administrateurs intéressés ;
- La facilitation de l'exécution des contrats via la création d'une division spécialisée au sein du tribunal de première instance pour régler les différends commerciaux et en adoptant un nouveau Code de procédure civile ;
- Le renforcement de la résolution des cas d'insolvabilité en rendant la procédure d'insolvabilité plus accessible aux créanciers et en leur permettant de participer davantage à la procédure.

112. **Bien que ces réformes représentent des progrès importants vers un environnement propice aux affaires, de nombreux défis doivent encore être relevés pour libérer et renforcer la compétitivité du secteur privé.** Les principaux obstacles à la croissance du secteur privé sont liés :(i) aux tarifs élevés d'approvisionnement en électricité (section 4.1) ; (ii) à la déficience des services de télécommunications caractérisés par une faible couverture et des coûts élevés (encadré 3.10) ; (iii) le coût élevé et le manque de qualification de la main d'œuvre (para 2.1.4.1) ; (iii) l'iniquité du système fiscal (para 2.2.1.) ; (iv) l'omniprésence des entreprises publics et le manque de concurrence (para 3.1.2) ; (v) le faible niveau d'intermédiation financière (para 2.5.1) et (vi) l'absence d'une politique commerciale permettant aux entreprises privées de se diversifier vers des exportations plus productives.

[116] La stratégie ICI vise à atteindre une capacité de 4800 ha pour devenir une des plus grandes sur le continent africain.

Encadré 3.10 : Déficience des services de télécommunications

L'accès et le coût des services de télécommunications constituent une contrainte pour le développement du secteur privé à Djibouti, quand bien même le pays dispose naturellement d'un avantage comparatif régional (site de déploiement des câbles sous-marins à fibres optiques).

La raison essentielle découle du choix stratégique de Djibouti Telecom, seul opérateur public, d'orienter ses services de fournitures de services vers l'international (principalement l'Éthiopie). Cette orientation a conduit à une expansion relativement faible de la couverture interne en haut débit et à des prix élevés des services TIC. Cette situation pénalise le potentiel d'expansion et de création d'emplois des entreprises privées. De surcroit, cela a contribué à limiter le déploiement effectif des services bancaires et financiers mobiles, vecteur essentiel de l'inclusion financière dans les pays en voie de développement.

113. **Djibouti dispose d'un potentiel encore largement inexploité par les entreprises privées dans des secteurs à forte valeur ajoutée**. Le pays pourrait capitaliser sur sa position stratégique pour développer une plateforme d'exportation de biens productifs tout en renforçant son intégration régionale pour bénéficier d'économie d'échelle. Djibouti est bien positionné pour la production de services à forte valeur ajoutée (emballage, stockage) ou dans l'industrie manufacturière légère (l'agro-industrie, la finition et réexportation de vêtements, la maroquinerie et l'électronique). Le sous-secteur de la pêche présente également un énorme potentiel pour la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois, grâce aux dotations naturelles dont dispose le pays. Enfin, le pays possède des atouts naturels pour le développement du secteur touristique qui a un potentiel important de création d'emplois (hôtels, restaurant, etc.). En effet, le pays est parsemé de paysages géologiques uniques au monde et dispose d'un riche patrimoine culturel et archéologique inscrit au patrimoine de l'UNESCO. En outre, il existe une demande touristique de plus en plus forte pour la plongée sous-marine le long des côtes de la mer Rouge.

114. **L'engagement de la société civile à Djibouti :** L'espace civique à Djibouti est une situation unique et peut être décrit comme fermé. Djibouti se classe parmi les pires pays en termes de liberté de la presse. Les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes ou les OSC perçus comme défiant le gouvernement font l'objet de harcèlement judiciaire, d'arrestations et parfois de torture. À Djibouti, l'exercice du droit à la liberté d'expression est sévèrement limité et les manifestations publiques sont rares.[117] Avec la montée de la pandémie de COVID-19 en 2020, les rapports de détentions d'OSC, de politiciens de partis d'opposition et de journalistes ont augmenté. La même année, la corruption et le manque de transparence dans l'élaboration des politiques ont continué à augmenter.

115. **Cadre réglementaire guidant l'engagement de la société civile :** Bien que la constitution protège les droits de rassemblement, ce n'est pas le cas dans la pratique car certains rassemblements sont qualifiés de rassemblements de protestation et les participants sont soit arrêtés soit torturés. En ce qui concerne la liberté d'expression, aucune loi sur la liberté d'information n'existe à Djibouti. En ce qui concerne l'enregistrement des organisations de la société civile, selon *Civicus*, bien qu'il n'y ait pas d'obstacles juridiques à l'enregistrement des OSC à Djibouti, dans la pratique, les OSC qui travaillent sur les questions de droits de l'homme trouvent qu'il est presque impossible d'enregistrer leurs associations, et constatent qu'après avoir soumis les documents nécessaires au ministère de l'Intérieur, leur certificat d'enregistrement n'est jamais délivré.

116. **Coopération avec les partenaires au développement :** Le gouvernement de Djibouti a été vu comme travaillant bien avec les partenaires de développement, qui à leur tour travaillent avec certaines OSC à Djibouti. Certaines de ces organisations travaillent avec des organisations

[117] https://defenddefenders.org/sub-regional-update-on-democracy-rule-of-law-and-human-rights-in-east-and-horn-of-africa/

communautaires qui ont été organisées et soutenues financièrement par le gouvernement pour compléter les services et effectuer des travaux communautaires tels que la mobilisation pour des projets ou la collaboration avec le ministère de la santé pour transmettre des informations et des fournitures de santé publique aux communautés éloignées. Parmi les programmes que les partenaires du développement ont menés à Djibouti, on peut citer : (i) Juin 2021: la Commission Nationale Des Droits De l'Homme (CNDH) djiboutienne a signé un protocole d'accord sur la coopération avec la police, les garde-côtes et trois OSC locales pour renforcer ses efforts de protection et de promotion des droits de l'homme pour les migrants ; (ii) 2018: Programme de renforcement de la société civile de l'USAID ; et (iii) Juin 2014: L'IGAD a organisé des ateliers pour les OSC et les institutions de recherche appliquée des pays membres de l'IGAD.

3.5 Fragilité

117. L'analyse est conduite en considérant différents facteurs de fragilité : politiques et sécuritaires, économiques, sociaux et environnementaux.

3.5.1 Causes de fragilité politique, sécuritaire et institutionnelle

118. **Depuis son indépendance en juin 1977, la république de Djibouti a connu une situation politique stable**[118]… Le président et les 65 députés de l'Assemblée nationale sont élus pour une période de cinq ans dans un système multipartite. La scène politique est restée dominée par un parti unique[119]. Le Président Ismaïl Omar Guelleh au pouvoir depuis avril 1999 a été réélu en avril 2021 pour un 5^{ième} mandat consécutif. L'opposition qui a fait son entrée à l'Assemblée nationale en 2013, ne dispose que de 8 sièges. Les partis de l'opposition[120] ne sont pas parvenus à émerger sur la scène politique nationale à cause de leur incapacité à s'unir et former un front commun. Le système politique ne laisse encore que très peu de place à l'engagement civique des citoyens. Des efforts supplémentaires demeurent nécessaires pour accroitre l'inclusion politique par le renforcement du système politique à travers la pluralité, l'engagement des citoyens dans les discours politiques et le processus électoral. Deux ethnies existent au sein de la société : les Somalis qui sont majoritaires et privilégiés, alors que les Afars sont marginalisés. Ces deux ethnies ont parfois des rapports difficiles, ce qui engendre des violences, toutefois localisées aujourd'hui dans la seule région de Dikhil.

119. **…faisant figure d'exception au sein d'une région très instable.** Cette situation fragile s'est exacerbée avec la guerre au Yémen depuis 2015 et les conflits armés entre les rebelles tigréens et les forces gouvernementales en Éthiopie depuis 2020. La corne de l'Afrique souffre de problèmes sécuritaires, à savoir le terrorisme avec notamment la proximité du groupe islamiste Al-Shebab en Somalie, la piraterie, le trafic des armes légères et de petits calibres et des conflits entre pays. En effet, Djibouti sert de passage pour les contrebandes impliquées dans le trafic humain entre le Moyen-Orient et la Corne de l'Afrique. Ces activités illicites exposent le pays à un crime transnational et une insécurité des frontières avec les pays voisins. La porosité des frontières fragilise et crée des tensions communautaires à la suite de la recherche d'une ressource rare dans la région telle que l'eau. Elle entrave également la mise en œuvre des politiques de santé publique pour contrer la propagation de la maladie de Covid19 et d'autres maladies transmissibles.

120. **Djibouti a consolidé le principe de sécurité en poursuivant de près sa diplomatie de paix et de stabilité, tant sur le plan politique que sur le plan militaire.** Les autorités ont offert des facilités d'installation aux forces militaires internationales. Le pays a développé la capacité de ses institutions en charge de la défense des frontières nationales et de la sécurité intérieure. Djibouti

[118] A l'exception de la guerre djibouto-érythréenne en 2008.
[119] Djibouti a connu un parti unique jusqu'en 1992, date à laquelle est reconnu un multipartisme contrôlé et partiel.
[120] Les partis sont organisés en deux unions ; la coalition au pouvoir, composée de 3 partis, représentée par l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) et l'union de 8 partis d'opposition regroupés au sein de l'Union pour le Salut National (USN).

est impliqué dans la force panafricaine de maintien de l'ordre et a accru les moyens humains et matériels de ses forces de défense et de sécurité au cours des dix dernières années.

121. **L'afflux de réfugiés attirés par la paix et la stabilité sociale du pays exerce une forte pression sur les finances publiques, les prestations de services et les infrastructures sociales.** Depuis les années 90, le pays héberge un nombre important de réfugiés fuyant les pays de la corne de l'Afrique suite à des conflits ou aux événements climatiques défavorables. Nombre d'entre eux se sont installés de façon permanente dans le pays. Le pays subit de plein fouet la crise des réfugiés yéménites dont le nombre continue de s'accroitre depuis le début du conflit armé en 2015. En Janvier 2021, selon le HCR, le pays accueillait 32.140 réfugiés et demandeurs d'asile[121] principalement en provenance de Somalie, d'Éthiopie, de l'Érythrée et du Yémen. Mais le gouvernement a comptabilisé environ 150.000 personnes réfugiées mais non enregistrées auprès du HCR[122]. Le pays est également une zone de transit pour l'immigration clandestine des pays du Golfe arabique. Djibouti offre une protection adéquate aux réfugiés. La loi nationale de 2017 sur les réfugiés comprend notamment une amélioration de l'accès aux services de base d'éducation et de santé et au dispositif de protection sociale. Il en résulte des coûts financiers et une pression supplémentaire sur des services publics déjà sous tension et des possibilités de travail limitées. Cette question des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées constitue un élément important de fragilité et appelle à une collaboration étroite entre partenaires au développement, organisations humanitaires, gouvernements nationaux et organisations régionales.

122. **La faiblesse des institutions, qui peinent à faire respecter l'état de droit est également une source de fragilité supplémentaire.** Djibouti souffre d'une pénurie de ressources humaines qualifiées et compétentes. Les insuffisances en matière de planification stratégique, gestion des finances publiques, des faiblesses des cadres réglementaires et des politiques de contrôle de l'exécution (section 3.1) constituent autant d'obstacles majeurs à l'investissement privé et à la croissance économique dans le pays et par conséquent, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Les pratiques de corruption contribuent également à saper la crédibilité des institutions publiques et à fragiliser la stabilité politique. La justice est sévèrement affectée par des faveurs d'impunité accordées aux hauts cadres de la fonction publique qui abusent de leur position dans la gestion des biens publics. Cette attitude de la non-redevabilité à la justice porte préjudice à l'indépendance et à l'efficacité des institutions.

3.5.2 Causes économiques, sociales et environnementales

123. **Le chômage et l'accès limité à l'emploi, l'absence de diversification de l'économie, la faiblesse du secteur privé et le niveau élevé de l'endettement extérieur sont des causes majeures de fragilité économique.** La situation économique se caractérise par la faible diversification de l'économie (section 2.1.4.2), la prédominance du secteur informel face à un secteur privé embryonnaire dont l'expansion est pénalisée par le coût élevé des facteurs de production (section 3.4) et la prépondérance des entreprises publiques. L'efficacité des politiques économiques est freinée par la rigidité du cadre légal de l'environnement des affaires et le nombre limité des infrastructures de base pour attirer les investissements locaux et étrangers. Le secteur du transport et de la logistique qui a largement contribué à la croissance, n'offre pas de potentiel d'expansion de l'emploi car ce sont des secteurs à forte intensité capitalistique, générant peu d'emploi pour la main d'œuvre peu qualifiée. Il en résulte un taux de chômage élevé affectant majoritairement les jeunes sans qualification et les femmes mais également de plus en plus les

[121] Principalement enregistrés dans les camps de réfugiés d'Ali-Addeh et de Hol Hol au sud et à Obock au nord.
[122] Banque Mondiale, CPF, 2021

jeunes diplômés[123] (section 4.5.1). Le niveau élevé d'endettement constitue également un élément important de fragilité économique (section 2.3.1.).

124. **Sur le plan social, l'incidence de la pauvreté demeure préoccupante et la répartition des revenus inégalitaire (para 2.1.5)**. Les couches moyennes et pauvres de la population n'ont pas assez profité des retombées de la croissance économique qu'a connue le pays ces dernières années. L'inégalité est très marquée entre les villes et les milieux ruraux car l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'électricité et la connectivité internet bénéficie principalement aux populations urbaines. Les opportunités économiques des ménages qui vivent en dehors des centres urbains sont très réduites. Cette disparité accentue la pauvreté des catégories socio-économiques vulnérables constituées majoritairement des femmes et des jeunes d'une part et renforce d'autre part, la marginalisation régionale fondée sur les communautés et les clans.

125. **La dégradation des écosystèmes, le déficit hydrique, l'insécurité alimentaire et la malnutrition exacerbent les tensions et la vulnérabilité des populations.** La rareté des pluies abondantes combinée à des conditions climatiques sévères mettent Djibouti dans l'incapacité d'assurer une sécurité alimentaire. L'extrême vulnérabilité environnementale et climatique du pays l'expose régulièrement aux effets des catastrophes naturelles -les inondations, les vents violents et les criquets pèlerins. Cette sévérité des conditions de vie des populations provoque une insécurité alimentaire récurrente et une malnutrition chez les enfants à laquelle s'ajoute la volatilité des prix des denrées alimentaires qui fragilise le pouvoir d'achat des catégories socioéconomiques vulnérables incapables de se procurer des aliments de première nécessité. Le diagnostic de fragilité lié à l'environnement a été amplement discuté dans la section 3.2.

[123] Les grands projets, tels que l'extension du Port de Djibouti et des autres ports ainsi que la construction de nouveaux logements et d'hôtels, n'ont pas généré d'emplois en nombre suffisant en partie du fait du déficit de compétences de l'offre de travail.

4 Diagnostic des contraintes liées aux cinq priorités opérationnelles de la Banque

126. Ce chapitre est dédié au diagnostic des lacunes et des défis en matière de développement, et s'articule autour des cinq priorités opérationnelles de la banque : « Éclairer l'Afrique et l'Alimenter en Énergie » ; « Nourrir l'Afrique » ; « Industrialiser l'Afrique » ; « Intégrer l'Afrique » et « Améliorer la qualité de vie des populations ».

4.1 Diagnostic du secteur de l'énergie

127. Le secteur de l'énergie est positionné comme un élément clé dans le plan de développement à long terme de Djibouti. En effet la « Vision Djibouti 2035 » identifie l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique de ses habitants comme des objectifs stratégiques nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des habitants et à l'expansion du secteur industriel.

4.1.1 Contexte sectoriel et institutionnel

128. **Autrefois entièrement tributaire de la production thermique à base de combustibles importés, Djibouti a pu diversifier son mix électrique grâce à l'importation d'hydroélectricité via son interconnexion avec le réseau éthiopien depuis 2012.** Le pays ne dispose pas à ce jour de réserves prouvées de pétrole, malgré la vaste campagne d'exploration pétrolière lancée en 2016, qui a consisté en une série d'études prospectives géophysiques aéroportées sur plus de 3.350 km onshore et offshore dans le sud du pays[124]. La production électrique est peu diversifiée puisqu'elle repose sur des centrales thermiques fossiles - fonctionnant au fioul ou au diesel importés - qui représentent la quasi-totalité de la production d'électricité produite dans le pays[125]. Cette faible production s'explique par l'étroitesse du parc des centrales et la vétusté du réseau électrique. L'interconnexion avec l'Éthiopie voisine en 2012 a permis de réduire significativement la dépendance du secteur au fioul et au diesel et de couvrir environ 70 % des besoins du pays.

129. **Pourtant, Djibouti dispose d'un immense potentiel en énergies renouvelables - notamment géothermique - qui n'est pas encore exploité mais qui dans le futur pourrait permettre un accès universel à l'énergie, accroitre l'indépendance énergétique et positionner le pays comme un modèle avec un mix 100 % renouvelable**. Le pays est situé au point de rencontre de trois failles majeures (la mer Rouge, le golfe d'Aden et la faille de l'Afrique de l'Est), à la pointe des plaques tectoniques, avec une zone volcanique qui offre de nombreuses bouches et sources chaudes. Toute cette énergie naturelle stockée sous terre offre au pays un énorme potentiel encore inexploité pour la géothermie, notamment tout autour des lacs de l'Abbé et d'Assal. La production d'énergie géothermique pourrait fournir de l'électricité à toute la population[126]. Des difficultés techniques dues aux très hautes températures, le faible intérêt du secteur privé et la faiblesse des capacités ont constitué dans le passé les principales barrières au développement de cette source d'énergie. Plusieurs bailleurs dont la banque se sont associés pour prouver la viabilité commerciale de la génération d'énergie géothermique à Fialé. Le pays dispose également d'un potentiel pour l'énergie solaire avec des niveaux d'insolation quotidiens variant entre 5,5 et 6,5 kWh/m^2 dans l'ensemble du pays ainsi qu'un potentiel pour l'énergie éolienne notamment près

[124] https://www.agenceecofin.com/exploration/0601-34892-djibouti-demarrage-de-prospections-aeriennes-par-oyster-oil-and-gas

[125] La compagnie d'électricité de Djibouti (EDD) a 18 installations de production au fioul lourd à Boulaos et 6 installations au diesel à marabout. La capacité effective d'EDD ne dépasse pas 67 MW. Deux systèmes de panneaux solaires non raccordés au réseau, à Ali Addeh et Adailou ; sont exploités par l'agence djiboutienne de développement social (ADDS).

[126] ESMAP – Just below the surface, 24/7 renewable energy for Djibouti.

du golfe de Tadjourah[127]. Des projets de développement de l'énergie solaire (25 MW Grand Bara) et éolien (58,9 MW du parc de Ghoubet) sont actuellement en cours de construction pour diversifier le mix énergétique. Pour le ministère de l'énergie, la production géothermique doit être une priorité car tout en supprimant la dépendance du pays au fioul lourd et au diesel, elle permettrait également l'intégration de sources d'énergie plus intermittentes comme le solaire et l'éolien.

130. **Les grilles de transmission et de distribution sont également limitées et fragmentées**. Le réseau de transport de l'électricité se limite à l'interconnexion des deux centrales (Marabout et Boulaos dans la ville de Djibouti), aux lignes de moyennes tensions desservant Arta et Ali Sabieh, et à la ligne reliant Djibouti à l'Éthiopie. Une seconde ligne électrique à haute tension devrait permettre de décongestionner cette ligne et répondre à court terme à la hausse de la demande[128]. Actuellement, le réseau de distribution dessert essentiellement les zones urbaines autour des centrales électriques où vit la majorité de la population notamment Djibouti, Tadjoura, Obock, Dikhill et Ali Sabieh.

131. **Sur le plan institutionnel, le secteur de l'énergie électrique qui est resté longtemps verticalement intégré a récemment ouvert le segment de la production à la concurrence**[129]. La compagnie d'Électricité de Djibouti (EDD) bénéficiait du monopole de la production, du transport et de la distribution de l'électricité jusqu'à loi de 2015 et son décret d'application de 2019 qui ont ouvert le marché de la production aux producteurs indépendants tandis que EDD reste le seul acheteur et distributeur. EDD peine à répondre à la demande croissante (estimée à 5-6 % par an[130]) du fait d'une capacité opérationnelle limitée et d'investissements insuffisants dans l'expansion du réseau. Le réseau souffre de pannes régulières et d'un fort taux de déperdition dans la distribution. Le manque de fiabilité de la fourniture d'énergie a conduit de nombreuses entités (e.g. le port de Djibouti, les bases militaires) à disposer de leurs propres générateurs. Le régulateur a besoin de renforcer ses capacités notamment pour pouvoir établir un mécanisme transparent de fixation des prix (encadré 4.1).

Encadré 4.1.: Cadre Institutionnel du secteur de l'énergie

Le Ministère de l'Énergie chargé des Ressources Naturelles a sous sa tutelle (i) EDD en charge de la production et la distribution de l'électricité à Djibouti ville et dans les districts de l'intérieur ; (ii) La Société Internationale des Hydrocarbures de Djibouti ; (iii) L'Agence de Maîtrise de l'Énergie dont l'objectif est de de promouvoir l'efficacité énergétique. L'Office Djiboutien de Développement de la Géothermie (ODDEG) a été créé et rattaché à la Présidence de la République pour combler le déficit énergétique par l'exploitation de son énorme potentiel d'énergie géothermique.

Le décret adopté en 2019 rend opérationnelle la loi du 1er juillet 2015 en : (i) règlementant les activités des producteurs indépendants d'électricité, (ii) définissant les fonctions de l'autorité en charge de la délivrance des titres miniers pour l'installation et la gestion d'unités indépendantes, (iii) clarifiant les dispositifs de régulation du secteur confiée à la Direction de la Régulation du service Énergie.

[127] Des études menées par REEEP (Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership) en 2012 mettent en avant un potentiel important de parc éolien à Ghoubet (près du golfe de Tadjourah) de l'ordre de 50 MW, ainsi qu'à Gali Maab Wein et Bada. Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership (REEEP), Djibouti, 2012, https://www.reeep.org/djibouti-2012.

[128] Projet financé par la Banque et la Banque mondiale. Le projet de la banque "Ethiopie-Djibouti seconde ligne d'interconnexion" a été approuvé en 2021 et devrait permettre d'augmenter la production pour Djibouti de 320 MW tout en réduisant les émissions annuelles de 600 ktCO2e.

[129] La loi N°88 promulguée le 1er juillet 2015 a pour objectif principal de promouvoir la participation du secteur privé et la concurrence dans la production d'énergie électrique par la définition d'un cadre légal adéquat.

[130] SCD, Banque mondiale 2018.

4.1.2 Défis

132. **Le mix énergétique actuel a créé une forte dépendance (hydro-énergie) vis-à-vis de l'Éthiopie dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement non garanti**. Le volume d'importation d'électricité varie au cours de l'année, l'Éthiopie réduisant son volume d'exportation pendant la saison sèche – ce qui rend Djibouti tributaire du volume d'électricité disponible. L'excédent exporté diminue également régulièrement, notamment en raison des autres accords de fourniture d'électricité conclus par l'Éthiopie. De plus, le réseau de transport éthiopien est exposé à des défaillances durant la saison des pluies ce qui génèrent des coupures imprévues et nécessitent la remise en service des générateurs thermiques pour assurer l'alimentation.

133. **Le coût de l'électricité est parmi les plus chers dans la région.** La convention d'achat d'électricité avec l'Éthiopie prévoit un prix bas de l'ordre de (USD 0,06-0,07 /kWh)[131]. Et pourtant les prix de l'électricité demeurent très élevés et constituent une contrainte majeure pour les entreprises (USD 0,26 kWh en 2020)[132]. Ces taux sont largement supérieurs à ceux pratiqués en Éthiopie et dans les régions d'ASS et de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Les tarifs élevés sont dus (i) à la vétusté et l'inefficacité des centrales et des lignes de transmission dont les coûts d'opération et de maintenance sont élevés, (ii) à un fort taux de déperdition technique et commerciales[133] ; (iii) à des taxes payées sur l'énergie importée d'Éthiopie et (iv) au niveau de salaire des employés[134].

Tableau 4.1. Coût comparé pour obtenir de l'électricité

Country/Region	Getting Electricity - Cost (% of income per capita)		Getting Electricity - Price (US cents per kWh)	
	2016	2017	2016	2017
MENA	787.9	771.8	11.3	11.4
Ethiopia	1414.9	1238.8	4.7	4.4
Sub-Saharan Africa	3894.4	3799.1	20.3	19.1
Djibouti	6579.4	6386.8	22.8	23.4

Source : SCD 2018

134. **Face à une demande croissante d'énergie[135], l'objectif d'un taux d'accès universel à l'horizon 2035 grâce au développement du potentiel d'énergie renouvelable parait ambitieux.** En 2019, moins des deux tiers (61,3 %) de la population avait accès à l'électricité. Ce taux de couverture au niveau national masque de fortes disparités entre les zones urbaines (71,6 %) et les zones rurales (25 %). Afin de combler ce gap et fournir de l'énergie à un coût abordable, le gouvernement devra en tirant parti de l'intégration régionale élaborer un programme national de développement durable cohérent. Cela nécessitera le soutien des bailleurs pour renforcer les capacités des institutions opérant dans le secteur de l'énergie, engager les réformes notamment pour améliorer la planification et la régulation, soutenir les contrats d'achat d'électricité (PPP) et financer des investissements résilients au changement climatique afin d'augmenter l'accès, de réduire les coûts et d'améliorer la qualité des services.

[131] USD 60 /MWh pendant les heures creuses de la saison des pluies et USD 70/MWh pendant les heures pleines et la saison sèche.
[132] CPF, 2021
[133] Les pertes d'EDD sont estimées à 12 % ; dont 6 % dues à l'instabilité des connections entre la source hydraulique et Djibouti et 6 % dues à la vétusté des infrastructures.
[134] SCD, 2018.
[135] La demande en électricité a enregistré une croissance importante ces dernières années de l'ordre de 5,5 % par an.

4.2 Diagnostic du secteur agricole

135. Le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA 2014-2019), s'est inscrit dans le processus du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (NEPAD) et a constitué le document de stratégie pour le secteur rural. Il est articulé autour de 4 programmes : (i) sécurité alimentaire durable dans le cadre régional ; (ii) mobilisation des ressources en eau en vue du développement hydro agricole ; (iii) appui aux groupes vulnérables ; et (iv) promotion de nouvelles sources de croissance et appui aux exportations. Djibouti ne dispose pas de document stratégique national pour le sous-secteur élevage.

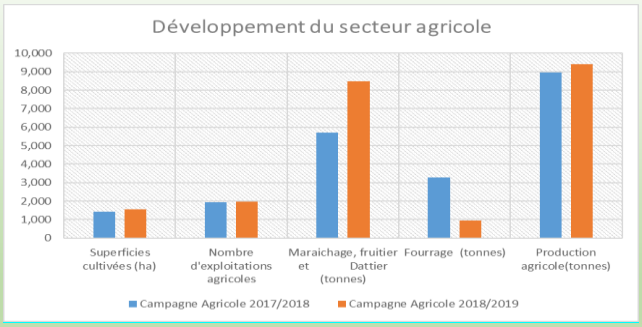
4.2.1 Production et commercialisation : agriculture, élevage et pêche

(i) Agriculture

136. **Compte tenu du contexte climatique (section 3.2), le secteur agricole est embryonnaire, bien que représentant la base économique des populations rurales**. Le secteur agricole représentait moins de 2 % du PIB (section 2.1.3) en 2019. Le pays pour subvenir à ses besoins alimentaires dépend donc presque entièrement des importations (80 %) notamment en provenance de l'Éthiopie pour les produits frais (légumes, fruits, viande, céréales).

137. **La production végétale est peu développée du fait du manque d'eau, des limitations en terre arable et de la salinité des sols**.[136] La terre est l'une des moins fertiles d'Afrique. Le climat aride-semi-aride, les fortes températures, les périodes prolongées de sécheresse, les faibles précipitations, le manque de terre arable, la rareté des eaux souterraines rendent quasi impossible le développement des céréales. L'agriculture se limite donc au maraichage et à l'arboriculture. La production totale est inférieure à 10.000 tonnes, couvrant à peine 10 % des besoins du marché (hormis les produits d'élevage et de la pêche). La production agricole est dominée par de petites exploitations traditionnelles et familiales qui cultivent ponctuellement le long des oueds sur environ 1.000 ha (encadré 4.2.). L'agriculture irriguée et saisonnière est possible mais les coûts de fonctionnement sont relativement importants. Le coût élevé des facteurs de production (notamment l'énergie) et l'accès limité au crédit constituent des obstacles supplémentaires à la production agricole. Ces coûts élevés entraînent une hausse des prix des produits agricoles locaux par rapport aux fruits et légumes venant de l'extérieur.

Figure 4.1. Développement de la production agricole



Source : MAEPE-RH, Direction de l'Agriculture, février 2020

138. **Djibouti ne dispose pas de circuit organisé pour la commercialisation des produits maraîchers et fruitiers.** La commercialisation des produits horticoles (fruits et légumes) se fait pour une grande partie sur le marché principal de la capitale où la vente est effectuée par les commerçants détaillants. Ces commerçants importent leurs besoins en fruits et légumes frais, hebdomadairement de l'Éthiopie par voie ferroviaire ou routière. La quasi-totalité des djiboutiens ainsi que la plupart des expatriés viennent s'approvisionner sur ce marché en produits frais. L'arrivée au marché de légumes locaux commence à partir du mois de décembre et continue jusqu'au mois de mai (à l'exception des produits cucurbitacées comme le melon, la pastèque, etc.). Pendant la période principale de production, les produits nationaux tels que les fruits et les légumes, sont fortement concurrencés par ceux provenant des pays voisins où les coûts de production sont beaucoup plus bas. Toutefois, les produits nationaux étant de meilleure qualité, ils trouvent toujours

[136] FAO, 2016.

un débouché pour leur écoulement. Les cucurbitacées ne sont pas concurrencées par des produits extérieurs, et sont donc écoulés à bon prix. Certains fruits (mangue, datte, citron, etc.) sont également commercialisés pendant cette période sur le même marché.

Encadré 4.2. Pratique Agricole

L'agriculture pratiquée est de type oasien, fondée sur l'association culturale. Elle occupe environ 1.700 petits exploitants, répartis dans les 5 régions et la zone périphérique de la capitale. Ils sont installés sur les terrasses des oueds, avec des puits traditionnels (5 à 8 m de profondeur). Ces exploitants sont pour la plupart d'anciens nomades, récemment convertis à l'agriculture.

La taille des périmètres d'exploitation est réduite (superficie moyenne de 0,5 ha). Parmi ceux-ci, il existe quelques périmètres communautaires pilotes (avec des forages), aménagés par l'État et rétrocédés à des anciens pasteurs sinistrés par les cycles de sécheresse récurrente.

Les terres agricoles dans les zones pastorales relèvent de la gestion traditionnelle. Par contre dans les zones péri-urbaines, les terres agricoles nécessitent un titre d'occupation provisoire.

Des petites exploitations se sont spécialisées dans le maraichage et l'arboriculture. Le tableau ci-dessous indique les principales cultures dans le pays.

Légumes	Tomate, Oignon, Poivre vert, Gombo, Aubergine, Betterave de table, Melon, Pastèque
Fruits	Goyave, Mangue, Palmier dattier, Agrumes, Papaye
Fourrage	Sorgho, herbe de Guinée, herbe de Rhodes, Moringa, Leucaena

Au niveau national, la production de la plupart des produits maraîchers (tomate, oignon, piment, aubergine, gombo, etc.) se fait pendant la saison fraîche allant du mois de septembre à avril. A l'opposé, pendant la saison chaude, ce sont les cucurbitacées comme le melon qui sont cultivés.

(ii) L'élevage

139. **L'élevage qui représente les trois quarts du PIB agricole, constitue le principal moyen de capitalisation et de revenus pour les ménages ruraux.** L'élevage est pratiqué par environ 150.000 à 200.000 personnes. Le cheptel estimé à environ 774.000 têtes en 2009 est constitué à 70 % de caprins et représenterait une production de 11.260 tonnes (FAO, 2011). L'élevage est pratiqué à 90 % de manière extensive et transhumante. Les huit sécheresses qui ont impacté Djibouti durant les trois dernières décennies ont causé des pertes énormes dans les troupeaux et conduit de nombreux éleveurs à migrer vers Djibouti Ville. En particulier, la sécheresse de 2008 a causé la perte d'environ 50 à 70 % du bétail[137].

140. **La commercialisation des produits au niveau national est entravée par le manque d'infrastructures.** Djibouti dispose d'un parc à bétail qui assure la commercialisation des animaux sur pied et d'un abattoir central dont la capacité opérationnelle a chuté du fait de sa vétusté alors que la population de la ville augmente. Cette situation a engendré le développement d'abattoirs clandestins représentant près de 40 % des animaux quotidiennement abattus, en majorité des petits ruminants. Les infrastructures de conservation étant également en panne, la viande est distribuée le jour même de l'abattage[138].

141. **Djibouti a investi dans des infrastructures de pointe pour développer les exportations de produits d'élevage**. Djibouti joue à nouveau depuis 2004, le rôle de centre de transit pour le commerce régional d'animaux avec la reprise des exportations de bétail, notamment vers les pays de la péninsule arabique, grâce à ses infrastructures. Djibouti a également créé en 2006 un Centre

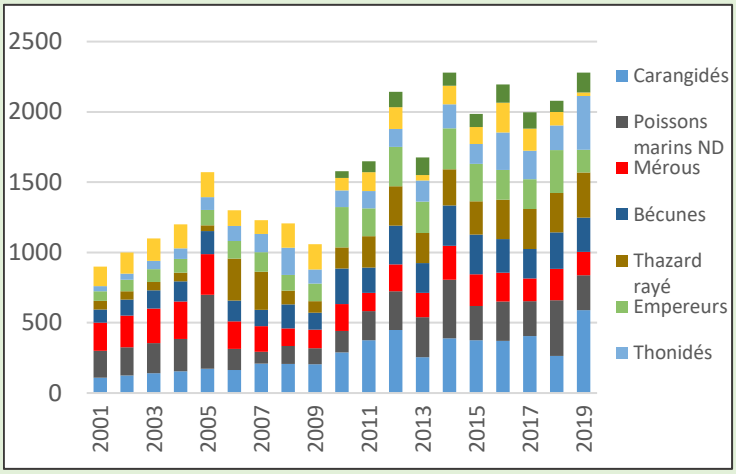
[137] SCD, 2018.
[138] Source : Rapport Faim Zéro, 2020.

d'Exportation Régionale du Bétail (CERD) et instauré des normes de contrôle sanitaire et vétérinaire, ce qui a permis de dynamiser la filière.

(iii) La Pêche

142. **La pêche est essentiellement artisanale et exercée dans la zone côtière**. Le Code des Pêches limite la pêche dans les eaux djiboutiennes aux seuls navires nationaux (immatriculés à Djibouti) et n'autorise que la pêche artisanale. Djibouti est ainsi le seul pays du continent à bannir la pêche industrielle[139]. Il n'existe aucune pêche continentale en raison de l'intermittence des cours d'eau et de la salinité des lacs permanents (Assal et Abbe). L'aquaculture est inexistante à ce jour. La pêche[140] vise surtout des poissons de fond à forte valeur commerciale, avec un effort croissant sur quelques espèces pélagiques, particulièrement le thazard rayé dont les populations partagées avec les pays voisins montrent des signes de surexploitation[141]. Le secteur de la pêche emploie environ 1.000 personnes. La flottille artisanale comprend environ 300 embarcations actives[142] utilisant principalement la ligne, la palangre et les filets dérivants. La société d'armement Red Sea Fishing, créée en 2007, est la seule à posséder des navires de 16 m polyvalents qui ciblent notamment la sole et les crustacés.

Figure 4.2. Capture en tonnes par espèce de 2001-2019



Source : FAO FishStat octobre 2021

143. **Les captures de poisson ont doublé depuis les années 2000**. Les captures d'environ 1.000 t/an en moyenne dans les années 2000 s'élevaient à plus de 2.000 t/an depuis 2012 (figure 4.2.). En 2019, les captures étaient de 2.270 tonnes, composées de plus de 100 espèces différentes regroupées sous une quarantaine de catégories commerciales, dont 80 % débarquées au port de Djibouti et environ 10 % à Obock.

144. **Mais les produits de la pêche, en grande majorité consommés frais, sont onéreux pour la majorité de la population**. La société Red Sea Fishing dispose de la seule unité de transformation et de congélation et traite de petites quantités destinées au secteur hôtelier local et à l'export par avion vers l'Éthiopie. Le commerce extérieur est limité avec des importations de 1.000 t de thon en 2019. La consommation totale en produits de la pêche est estimée à 3.200 t soit un peu plus de 3 kg/an par habitant. Le prix du poisson est de 650 DJF (USD 3,6) en moyenne en 2018, ce qui reste très cher pour la majorité de la population.

4.2.2 Contraintes et opportunités : agriculture, élevage et pêche

145. Au-delà des contraintes structurelles relative au climat et à la rareté de l'eau qui entravent la production agricole et causent la perte du bétail, il existe d'autres contraintes sectorielles

[139] Un projet de révision du Code des pêches et de son décret d'application, élaboré en 2013, prévoyait notamment l'ouverture de l'espace maritime à la pêche industrielle, mais ce projet n'a pas été adopté.
[140] Les grands thonidés sont peu présents dans les eaux djiboutiennes et les petits pélagiques (sardines, anchois) ne sont exploités que pour servir d'appâts à la pêche aux palangres.
[141] Des textes d'application relatifs aux tailles de capture autorisées et aux espèces menacées n'ont pas été adoptés officiellement.
[142] Ces embarcations sont généralement de petites barques en fibre de verre de 8 m de longueur équipées de moteur hors-bord de 40 CV.

spécifiques qui pèsent sur le développement du secteur agricole auxquelles se rajoutent également des contraintes liées à la faiblesse du secteur privé (section 3.4). Il s'agit notamment des coûts élevés des facteurs de production, de l'accès limité au financement et au foncier. Pourtant si Djibouti engageait des réformes pour atténuer ces contraintes, le pays pourrait exploiter des chaines de valeur agroalimentaire à forte valeur ajoutée – notamment les légumes, la pêche et le bétail. Ces activités agro-pastorales ont un rôle important à jouer pour lutter contre la faim à Djibouti et créer des emplois (section 5.2 (iii)).

(i) L'agriculture

146. **Les principaux facteurs qui contraignent le développement de l'agriculture incluent** : (i) la non-maîtrise des techniques d'irrigation ; (ii) l'indisponibilité des intrants agricoles au niveau national ; (iii) la non-maîtrise des nouvelles techniques culturales ; (iv) la faiblesse des structures de formation et de vulgarisation ; (v) la faiblesse des organisations de producteurs ; (vi) l'absence d' infrastructures de stockages (chambre froide) des produits périssables ; (vii) la concurrence des produits des pays limitrophes où les facteurs de production coûtent moins chers qu'à Djibouti ; et (viii) l'insuffisance de la recherche et développement.

147. **En dépit des conditions agro-climatiques difficiles, le pays dispose d'un potentiel de développement agricole,** notamment en termes de développement des cultures maraîchères, d'arboricultures fruitières, des cultures fourragères et des filières liées à la phoeniciculture et aux plantes aromatiques. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, la stratégie du gouvernement pour remédier au manque d'eau et de terres arables a consisté à (i) acquérir des baux fonciers dans des pays voisins notamment l'Éthiopie et le Soudan pour créer des réserves de nourriture, et (ii) augmenter la surface cultivable à Djibouti à travers une expansion de l'irrigation et la mobilisation des eaux de surface. Ces efforts devront être couplés à des approches innovatrices pour améliorer les techniques d'irrigation et la conservation de l'eau et des sols afin de régénérer le couvert végétal. Par exemple, les expériences d'agriculture d'oasis, d'optimisation des ressources en eau par l'irrigation au goutte à goutte, et d'association agriculture- élevage permettant à la fois d'améliorer la fertilité des sols et de soutenir les productions animales (viande, lait) pourront permettre à l'avenir d'approvisionner davantage les marchés des villes, de donner du travail aux populations rurales et de proposer des alternatives aux produits d'importation[143].

(ii) L'élevage

148. **Les principales contraintes entravant le développement de ce sous-secteur sont** : (i) la faible productivité du bétail due notamment à l'insuffisance de la disponibilité fourragère ; (ii) une maîtrise insuffisante des maladies animales transfrontalières due à la faible capacité de diagnostic des laboratoires ; (iii) le manque de personnel qualifié (vétérinaire et technicien) ; (iv) la faiblesse de des associations d' organisation des producteurs ; (v) l'insuffisance de la commercialisation du bétail et de leurs produits ; (vi) le faible niveau de transformation des productions animales ; et (vii) l'insuffisance de la recherche et développement.

149. **Le secteur de l'élevage présente un potentiel important d'augmentation de la valeur ajoutée tout en permettant de renforcer la résilience des éleveurs**. Ce secteur présente de bonnes opportunités commerciales comparativement aux autres systèmes de productions. Lait, viande, fromage, beurre, cuir offrent une variété de produits à valeur ajoutée qui ont une forte demande au niveau national et pourraient remplacer les importations. Les expériences (croisement avec les races exotiques) menées en zones péri-urbaine sur les vaches laitières ont démontré des marges d'accroissement significatives de la production laitière. Si la filière élevage renforce son développement à travers des progrès génétiques et l'amélioration de l'alimentation, elle offrira de nombreuses potentialités y compris à l'exportation (en particulier vers les pays du golfe). Djibouti a mis en place une politique de contrôle sanitaire des mouvements de bétails pour éviter les risques d'épidémie sur son territoire et permettre des exportations de têtes de bétail toutes certifiées

[143] Revue Stratégique Faim Zéro à Djibouti, 2018.

indemnes de maladie. Un grand centre de quarantaine a dû être construit pour gérer ces mouvements d'animaux régionaux et vers les pays du Golfe[144]. Le CERD a soutenu l'amélioration du revenu des éleveurs par la valorisation du prix des animaux et constitue un vecteur de création d'emplois et de génération de recettes significative pour l'État.

(iii) La pêche

150. **Les principaux problèmes et contraintes qui freinent le développement du sous-secteur de la pêche incluent** : (i) Un cadre de gouvernance inachevé : le Conseil Consultatif des pêches prévu par la loi n'a jamais été constitué et de nombreux protocoles de collaboration technique interministérielle (Affaires Maritimes, Garde Côtes, Environnement) sont en attente d'approbation ; (ii) la faiblesse des capacités institutionnelles, notamment le manque de compétence de l'Institut des Sciences de la Vie [145] dans l'élaboration de plans de gestion des pêches, les carences en techniciens au sein de la Direction des Pêches pour collecter les données au niveau des principaux ports ; (iii) l'insuffisance des moyens de production et de conservation ; (iv) la faiblesse d'organisation des coopératives de pêcheurs ; (v) l'insuffisance de la formation professionnelle et (vi) l'insuffisance du circuit de commercialisation des produits.

151. **Ce secteur offre un potentiel important pour améliorer les moyens de subsistance des populations rurales vulnérables, (y compris des réfugiés) et augmenter la valeur ajoutée de la production halieutique**. L'usage d'une flottille exclusivement artisanale et de modeste taille conjugués à l'interdiction de la pêche industrielle depuis plusieurs décennies, ont contribué à préserver l'intégrité remarquable de la biodiversité marine. Les récifs coralliens particulièrement résistants à l'élévation des températures pourraient être une source de culture pour la restauration de récifs dans d'autres zones de la mer Rouge. Mais pour tirer les bénéfices du potentiel important de ce secteur, le pays devra envisager une réforme approfondie du cadre réglementaire et renforcer les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre d'une gestion durable des pêches fondée sur les meilleures pratiques. Le programme en cours visant à renforcer le système national d'aires marines protégées constitue une opportunité pour concilier un développement intégré fondé sur le capital naturel et les services fournis par les écosystèmes marins. Il est également indispensable de créer un cadre et des mécanismes de gouvernance plus inclusifs et de renforcer la coopération interinstitutionnelle.

4.3 Diagnostic du secteur de l'industrie

4.3.1 États des lieux de l'industrialisation

152. **Le développement du secteur industriel est un des axes de développement économique formulés dans la vision Djibouti 2035**. Si la crise de COVID-19 et le conflit intérieur qui a éclaté en Éthiopie en 2021 n'ont que modestement ralenti les flux commerciaux en provenance d'Éthiopie, ces événements n'en ont pas moins affermi la nécessité, déjà dictée par le défi de l'emploi et de l'inclusion sociale, de poursuivre la diversification économique du pays, en vue de réduire sa dépendance envers le commerce international. Dans ce contexte, l'industrialisation, aussi bien dans sa composante extractive que dans sa composante manufacturière, fait partie des axes stratégiques à poursuivre, comme le préconisent les politiques de développement les plus récentes (encadré 4.3).

[144] Les troupeaux de chameaux remontent en camion d'aussi loin que la frontière entre le Kenya, l'Éthiopie et la Somalie pour partir, initialement vers tous les pays du Golfe et depuis le début de la guerre au Yémen, essentiellement sur l'Arabie saoudite. (Rapport Faim Zéro 2020).

[145] Le CERD, qui est sous tutelle du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, comprend un laboratoire d'océanographie et un laboratoire de biologie marine.

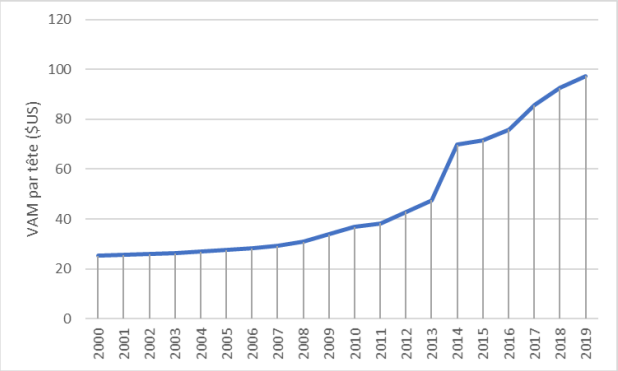
Encadré 4.3. : la politique industrielle

Djibouti ne dispose pas d'une politique industrielle dédiée, mais les enjeux sectoriels ont été intégrés de manière indirecte dans les différentes stratégies de croissance économique et de réduction de la pauvreté adoptées depuis les années 2000. Une des composantes de l'Initiative nationale pour le développement social pour la période 2008-2012 était dédiée à la restructuration de l'appareil productif national, en vue de créer l'emploi nécessaire pour éradiquer la pauvreté et réduire le chômage. Parallèlement, l'Etat a mené un certain nombre de réformes en faveur du développement du secteur privé, comme un nouveau code du travail en 2006, une loi sur la concurrence et la protection des consommateurs de 2008 et une loi sur la propriété industrielle de 2009. Les grands projets portuaires ont été conçus en tenant compte du potentiel industriel associé.

Depuis 2014, la Vision 2035 constitue le cadre de référence de la politique de développement à long terme du pays. Celle-ci est structurée en cinq axes, dont celui de la diversification de l'économie, et ambitionne de créer plus de 200 000 emplois à l'horizon 2035. La promotion du secteur privé en tant que moteur du développement industriel est l'une des voies privilégiées, y compris dans le premier plan quinquennal 2015-2019 (SCAPE), qui met l'accent sur les enjeux de compétitivité et d'environnement des affaires. Sur le plan de la diversification industrielle, les objectifs sont de renforcer le climat des investissements et le cadre de gouvernance, de construire un cadre de dialogue et de partenariat public-privé et d'approfondir la connaissance du potentiel de diversification, à travers un travail en amont (études, dispositifs de financement, etc.). Plusieurs sous-secteurs prioritaires sont mentionnés, dont celui de la transformation agro-alimentaire, de la sous-traitance et de la maintenance industrielles. Par ailleurs, l'amélioration de l'accès à l'énergie bon marché est promue en tant qu'intrant essentiel des activités manufacturières, notamment à travers le développement des énergies renouvelables. Combinées, ces interventions sont censées, selon la Vision 2035, permettre d'accroître la part de l'industrie à 23% du PIB en 2035, dont 7% pour l'industrie manufacturière. Le nouveau programme de développement ICI inclut un sous-programme visant à développer les chaines de valeur agroindustrielles.

153. L'industrie, en particulier le secteur manufacturier, occupe une place mineure dans l'économie djiboutienne (section 2.1.3). La politique de développement des grands projets mis en œuvre dans les deux dernières décennies a entrainé une hausse de la valeur ajoutée manufacturière entre 2000 et 2019 (figure 4.3). Cet indicateur a quasiment quadruplé entre 2000 et 2020 passant de 25 USD en 2000 à 97 USD en 2019. Néanmoins, le secteur manufacturier demeure embryonnaire comme l'atteste le recensement des entreprises industrielles réalisé en 2018 par le ministère de l'Économie et des Finances. En 2018, 23 entreprises du secteur de la fabrication ont été comptabilisées, dont quatorze entreprises nationales et neuf entreprises étrangères. Ces entreprises n'employaient que 892 personnes au total, avec une forte représentation des secteurs liés à la production agro-alimentaire (boissons, pâtisserie, huiles, etc.) et aux matériaux de construction (ciment, métallurgie, peinture, etc.). La production s'adresse principalement au marché local. Le sous-secteur du bâtiment et des travaux publics représente 14,4 % du PIB en 2017 contre seulement 2,3 % pour le sous-secteur manufacturier pour la même année. Le taux d'emploi dans le secteur demeure faible, même si on note une légère progression au cours de la décennie passée.

Figure 4.3. Évolution de la valeur ajoutée manufacturière par tête



Source : ONUDI, Stats

4.3.2 Les contraintes

154. **La faiblesse du secteur découle de nombreuses contraintes structurelles** (section 3.4). La compétitivité économique du secteur manufacturier est entravée par la faible taille du marché, une concurrence insuffisante du fait de la prédominance des entreprises publiques, l'insuffisance et le coût élevé de l'énergie et des télécommunications, le coût élevé des matières premières importées, le manque d'accès au crédit et une main d'œuvre peu qualifiée. Par exemple, les entreprises industrielles doivent disposer de leurs propres générateurs pour combler l'approvisionnement d'EDD en cas de délestage pendant les pics de charge ou pour fournir la puissance dont elles ont besoin pour fonctionner quotidiennement. Djibouti ne tire pas parti des technologies numériques pour soutenir une croissante plus innovante. Le prix de l'internet mobile est 40 fois supérieur à la moyenne de l'ASS. Les services financiers commencent seulement à émerger ce qui fait que les MPME préfèrent les transactions en espèce. En dépit d'une amélioration du climat des affaires, toutes ces contraintes réunies n'ont pas permis aux secteurs présentant un potentiel de croissance d'émerger.

4.3.3 Potentiel de développement industriel

155. La Vision 2035 prévoit que le développement industriel se fonde sur plusieurs filières et activités, dont l'agro-alimentaire et la transformation des produits agricoles et halieutiques, les industries de transformation, la sous-traitance et la maintenance industrielles. Alors que ces orientations stratégiques étaient relativement générales, l'approche a continué de se préciser dans les années suivant l'adoption de la Vision 2035, avec une délimitation plus précise des avantages et des opportunités à faire valoir.

(i) L'insertion dans les chaînes de valeur mondiales et régionales

156. Cette première option stratégique vise à utiliser les zones industrielles pour accueillir des activités de réexportation sous régime franc, dans lesquelles des matières premières et des produits intermédiaires, notamment des biens de consommation, pourraient subir une transformation avant d'être réexportés sous la forme de produits intermédiaires ou finis vers les plus grands marchés auxquels le pays est connecté en Afrique, en Asie et en Europe[146]. La promotion de ce modèle repose sur l'efficience des infrastructures et des interconnexions régionales, sur le régime avantageux de ses zones franches qui sont intégrées aux dispositifs portuaires (encadré 4.6). En effet, les zones de libres échanges où les marchandises peuvent être débarquées, fabriquées et réexportées sans être soumises à des droits de douane, sont pour les autorités un levier important pour attirer les

[146] Oxford Business Group (2017), Leveraging strengths: Partnering free trade zones with port facilities to attract investment in a wider range of industries, Djibouti 2018, The Report, Oxford Business Group.

investissements directs étrangers et développer le secteur industriel. En plus de la zone franche de Djibouti et de la zone franche commerciale DAM dans la région de Damerjog, l'État développe la zone de libre-échange internationale de Djibouti d'un coût de USD 3,5 milliards en partenariat avec la Chine[147] (encadré 4.6). Cette stratégie s'adresse aux entreprises étrangères, notamment chinoises, désireuses de pénétrer le marché Est-Africain[148.]

157. **En effet, le pays dispose du fait de sa position stratégique et de la hausse des coûts de la main d'œuvre en Chine d'un avantage compétitif pour le développement de certaines industries**. L'industrie textile qui est aujourd'hui très marginale (moins de 1 % des exportations en 2018) pourrait profiter de l'expansion du sous-secteur en Éthiopie. La majorité des exportations manufacturières de l'Éthiopie transitant par Djibouti, ces entreprises textiles pourraient s'y installer pour réduire leurs coûts logistiques. Les industries d'assemblage demandant peu de qualification, telles que les produits en papier, les emballages, les jouets et les jeux pourraient être compatibles avec le faible niveau de main-d'œuvre qualifiée et les avantages offerts par les zones de libre-échange. Le pays pourrait également miser sur le développement de l'industrie agro-alimentaire concomitamment au développement de la pêche et l'élevage. Ces produits seraient destinés aussi bien à la consommation locale qu'à l'exportation. La mise en place d'unités de transformation de produits agroalimentaires permettrait de réduire l'insécurité alimentaire tout en générant des emplois.

(ii) Le **développement industriel endogène**

158. **Avec ses dotations en ressources naturelles, Djibouti dispose d'un potentiel de développement industriel endogène, focalisé sur l'exportation et la substitution aux importations.**

159. **Secteur agroalimentaire** : Djibouti pourrait accroitre le développement de certaines industries déjà opérationnelles, s'appuyant sur les capacités existantes, comme dans le secteur des boissons et du lait[149]. Le potentiel du secteur halieutique a également été mis en avant, avec un potentiel de captures marines évalué à 30000 tonnes, alors que celles-ci s'établissaient à 1800 tonnes en 2013[150]. Le développement de cette filière est d'autant plus désirable que le pays est dépendant des importations pour 90% des denrées alimentaires consommées[151].

160. **Secteur des matériaux de construction** : Dans un contexte de fort dynamisme de la construction, le sous-secteur du ciment, dont le pays est déjà producteur, est particulièrement porteur – les capacités actuelles pourraient être triplées à travers l'intégration de matières premières locales (gypse, calcaire, sable) dans le dispositif productif, selon certaines études commerciales[152].

161. **Secteur des ressources minérales locales.** Le pays dispose d'opportunités multiples pour l'exploitation et la transformation de ressources minérales locales, potentiel qui a été pris en compte dans le cadre des projets portuaires.

- Dans le secteur pétrolier : Djibouti ne dispose pas de ressources pétrolières prouvées à ce jour mais de par sa position stratégique, le pays est idéalement situé pour développer des activités de ravitaillement des navires en fuel et de stockage. Le trafic représente 30.000 navires transitant par le port chaque année, soit entre 11- 20 % du trafic maritime mondial du pétrole

[147] La zone pilote initiale de 2,4 km^2 a ouvert ses portes en 2018. L'achèvement du site complet de 48 km^2 est prévu pour 2027.
[148] Maritz J. (2017) "Djibouti wants to attract light-manufacturing industries as wages rise in China", , How We Made It in Africa, 22 March 2017 [https://www.howwemadeitinafrica.com/djibouti-wants-attract-light-manufacturing-industries-wages-rise-china/58008/]
[149] Oxford Business Group (2017), Investment and reform to expand role of industry in Djibouti, Djibouti 2018, The Report, Oxford Business Group.
[150] Benyagoub, M. (2013). Finding new paths for growth in Djibouti, World Bank, Washington.
[151] https://www.wfp.org/countries/djibouti
[152] Oxford Business Group (2017), Investment and reform to expand role of industry in Djibouti, Djibouti 2018, The Report, Oxford Business Group.

qui traverse le détroit de Bab al-Mandeb. Ainsi l'entreprise djiboutienne de soutage a vu ses livraisons de fioul aux navires au mouillage dans le détroit de Bab al-Mandeb progresser rapidement, pour atteindre 130.000 t en 2019, contre 90.000 t en 2017. Avec un investissement de 1 milliard de dollars, la future zone franche et industrielle accueillera notamment un vaste dépôt de stockage pétrolier d'une capacité de stockage de 300.000 m³, une raffinerie de 2,5 M de tonnes, une centrale électrique d'une puissance installée de 2,30 MW, une cimenterie (600.000 t/an) et une zone de réparation navale dotée d'une unité métallurgique. Elle sera également le point d'atterrissage d'un gazoduc[153] de 767 km en provenance d'Éthiopie (pour réceptionner le gaz de l'Ogaden destiné à l'export)[154].

- Dans le secteur minier : Le secteur minier a jusqu'alors été délaissé à l'exception de l'exploitation de sel (encadré 4.4) et la production de ciment[155]. Pourtant, les ressources minérales comprennent la bauxite, le cuivre, la perlite, le zinc, les fluides géothermiques[156], l'or, le gypse, le fer et le calcaire. Ces ressources minérales restent largement sous-explorées. Un inventaire des ressources minérales, lancé avec l'appui du PNUD, devrait permettre de quantifier pour la première fois le potentiel minier du pays. Les stratégies du gouvernement sont axées sur l'exploitation des minéraux déjà identifiés[157], tout en encourageant les investissements dans l'exploration géologique d'autres minéraux. Un des principaux défis est la capacité limitée du personnel local à négocier des accords miniers avec les investisseurs étrangers La croissance du secteur ira de pair avec les grands projets d'infrastructure, notamment les installations portuaires spécialisées dans l'exportation de minéraux, les nouveaux projets routiers et les améliorations du réseau électrique. L'objectif est une meilleure intégration du secteur minier aux autres secteurs afin d'optimiser les avantages économiques. Le gouvernement envisage le secteur minier comme un catalyseur de la participation de contenu local dans les chaînes de valeur industrielle à grande échelle, par le biais des PME engagées dans le traitement et le raffinage des produits minéraux utilisés dans la construction et l'agriculture.

[153] Le gazoduc sera construit par le Chinois Poly-GCL, qui a découvert 200 à 225 millions de mètres cubes de gaz naturel dans l'État régional Somali en Éthiopie.
[154] Jeune Afrique 9/0ct/2020 https://www.jeuneafrique.com/mag/1049149/economie/petrole-soutage-et-petits-prix-les-nouveaux-filons-de-leconomie-djiboutienne/
[155]. La qualité du ciment varie. Selon une enquête réalisée par Oxford Business Group (OBG) 2019, cela est en partie lié à la qualité des minéraux utilisés dans les projets de production de ciment local.
[156] Le NaCl et Li peuvent en être extraits.
[157] Les minéraux en cours d'exploitation comprennent les argiles, le granit, le calcaire, le marbre, le sel, le sable et les agrégats.

Encadré 4.4 : Djibouti et le sel

Le sel - historiquement connu sous le nom d'"or blanc" et principal minéral produit à Djibouti - est la première priorité pour le développement industriel à grande échelle. A 155 m au-dessous du niveau de la mer, le lac Assal renfermerait les plus grandes réserves de sel inexplorées au monde, soit environ 100 millions de tonnes. Le lac Assal est entouré d'un dépôt de sel solide de saumure contenant environ 340 g/l de sel soit 10 fois plus salée que l'eau de mer. Le sel solide a une épaisseur variable jusqu'à 60 m à certains endroits et une surface totale de 60 km^2. Le lac de saumure de décapage couvre une surface de 50 km^2 avec 25 m de profondeur. La réserve qui représente plusieurs milliards de tonnes est considérée comme une source inépuisable en raison de l'apport des saumures salées et de l'écoulement permanent de l'eau de mer.

Pour l'instant, la production consiste en du sel brut non iodé, à faible valeur ajoutée, destiné à un usage industriel et exporté vers l'Éthiopie. L'Éthiopie demeure la principale destination des exportations du sel djiboutien avec 128.494 t en 2003. La consommation locale de sel n'est que de 5.000 t/an, mais son exploitation artisanale fait vivre de nombreux habitants.

Le port de Goubet, d'une capacité d'exportation de 6 M de t/an, devrait stimuler les exportations de sel du lac Assal, situé à proximité. Le projet de 63 millions de dollars comprend un nouveau terminal de minerai et une zone de stockage des produits et permettra de réaménager la route reliant le lac et le port. La société " Salt Investment" développe un projet de commercialisation des ressources en sel de la région. A terme, l'exploitation devrait comprendre l'installation d'unités de transformation produisant des dérivés du sel, à travers la fabrication de l'acide caustique, du chlore et de détergent.

(iii) L'industrialisation par les services

162. **Une autre option pertinente pour Djibouti réside dans le développement d'activités de services industriels.** Ces activités résultent de l'externalisation d'activités de services naguère internalisées par les firmes industrielles. Certaines de ces activités partagent des enjeux de productivité comparables aux activités manufacturières. La logistique, par exemple, est l'un de ces services indispensables à la production industrielle, et sur laquelle Djibouti peut déjà faire valoir ses avantages comparatifs acquis à travers sa spécialisation portuaire et commerciale. D'autres services, qui établissent des liens directs avec le secteur productif, ont été identifiés comme présentant un fort potentiel à Djibouti, tel que le tourisme d'affaires, balnéaire et culturel[158] - le pays travaille à plusieurs projets dans ce secteur, dont la création d'un complexe touristique dans la région d'Obock[159].

163. **Une autre opportunité majeure réside dans le secteur des nouvelles technologies, notamment les infrastructures Internet.** Djibouti a largement investi dans la connexion au réseau central international, assurant le raccordement à plusieurs câbles sous-marins transcontinentaux de télécommunication – en 2021, Djibouti est le quatrième état le mieux connecté du continent avec l'atterrissement de huit câbles sous-marins. Djibouti cherche ainsi à s'imposer comme hub de transit pour la dorsale régionale de télécommunication, exportant déjà les données de télécommunication en Éthiopie et au Somaliland, et visant à étendre ses connexions avec le Soudan et le Yémen. Le pays a également développé un centre de données, le Djibouti Data Center (DCC)[160], et entend renforcer sa spécialisation dans ce secteur[161], qui constitue, dans le cadre de la quatrième révolution industrielle, une composante essentielle de la compétitivité régionale. Afin de pouvoir tirer les bénéfices de sa position de hub et développer ces nouvelles technologies, le pays devra poursuivre ses efforts pour réformer et libéraliser le secteur (encadré 3.2).

[158] World Bank Group. (2018). *Economic Transformation in Djibouti: Systematic Country Diagnostic*. World Bank, Washington.
[159] Caslin 0. (2021), « Djibouti l'ambitieuse, un modèle pour le continent ? », Jeune Afrique, 7 avril 2021 [en ligne : https://www.jeuneafrique.com/1146717/economie/djibouti-lambitieuse-un-modele-pour-le-continent/]
[160] http://www.djiboutidatacenter.com/en/home
[161] https://www.datacenterdynamics.com/en/news/djibouti-to-get-new-data-center-and-cable-landing-stations/

164. **En conclusion, si la création de zones de libre-échange est sans nul doute un vecteur essentiel de développement du secteur industriel par les autorités, ces mesures devront être complétés par des réformes structurelles pour lever les contraintes et permettre l'exploitation du potentiel de développement industriel du pays.** Il s'agira notamment (i) de soutenir la transition énergétique vers les énergies renouvelables pour accompagner la transition industrielle ; (ii) de repositionner la stratégie de Djibouti Télécom et libéraliser le secteur pour accroitre la couverture et réduire les couts d'accès aux TIC ; (iii) de continuer les efforts pour assainir le climat d'investissement et (iv) d'investir dans l'éducation et la formation pour augmenter les compétences de la main d'œuvre.

4.4 Diagnostic de l'Intégration Régionale

165. **L'intégration régionale est la clé de voute de la stratégie de Djibouti.** Le Gouvernement entend exploiter sa position géographique dans le Golfe d'Aden au carrefour des corridors maritimes pour l'acheminement de biens entre l'Afrique, l'Asie, l'Europe et le Moyen Orient afin de faire passer Djibouti au statut de pays émergent à l'horizon 2035. Le pays bénéficie également de l'initiative « Belt and Road » de la Chine qui vise à renforcer les infrastructures, le commerce et les investissements entre la Chine et les pays le long de la frontière terrestre et maritime de la route de la soie. La stratégie adoptée dans la « vision 2035 » vise à ce que le pays devienne un pôle pour les services logistiques, commerciaux et financiers, principalement pour l'Afrique de l'Est mais que le pays assure également une connectivité mondiale en servant de route de transit pour relier l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord. Fort d'une bonne infrastructure régionale, Djibouti entend diversifier son économie grâce à ses zones franches vers des industries légères où le pays dispose d'un avantage comparatif (section 4.3). Cette stratégie repose donc sur une intégration régionale et économique renforcée avec l'Afrique.

4.4.1 Cadre Institutionnel pour le développement du commerce et de l'intégration régionale

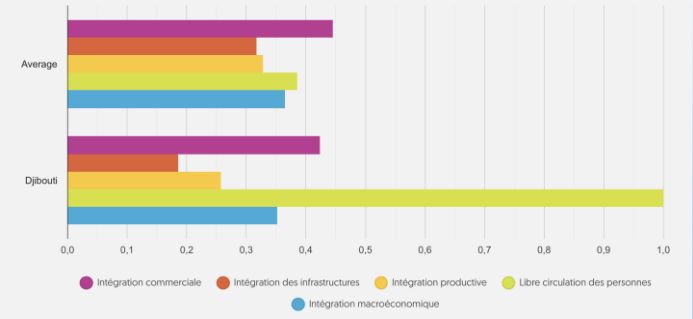
166. **Djibouti est membre de plusieurs organisations régionales et a ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC**. Le pays est membre du marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la zone tripartite de libre-échange (TFTA), de l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'initiative pour la Corne de l'Afrique et de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) (encadré 4.4.). Les autorités du pays ont également approuvé la ratification de l'Accord sur la facilitation des échanges[162] de l'OMC qui vise à diminuer les coûts de transports et de transit.

167. **Djibouti a également poursuivi une politique commerciale à travers la signature d'accords commerciaux bilatéraux**. Ces accords ont été signés non seulement avec les pays de la sous-région (Éthiopie, Kenya, Sud-Soudan) mais aussi avec les pays de la péninsule arabique (Émirats, Yémen, Koweït). Ces accords commerciaux bilatéraux sont considérés comme un moyen d'accéder plus facilement aux marchés des partenaires commerciaux.

[162] Entré en vigueur en février 2017, il s'agit d'un mécanisme international qui prévoit la simplification et l'harmonisation des procédures internationales en matière de commerce, de même que l'activité, les pratiques et les formalités utilisées pour collecter, présenter et diffuser les informations relatives à l'exportation et l'importation.

168. **Mais le pays n'a pas encore exploité le potentiel de son appartenance à ces diverses organisations régionales**. L'indice de l'intégration régionale en Afrique mesure le degré d'intégration de chaque pays et de chaque région d'Afrique parmi ses voisins[163] au regard de cinq dimensions : la libre circulation des personnes, l'intégration régionale, l'intégration des infrastructures, l'intégration productive et l'intégration macroéconomique. Djibouti est champion en matière de circulation des personnes[164] (1ère place) et obtient un bon niveau en matière d'intégration commerciale (12ième place) ce qui le classe à la 10ième place au niveau de l'Afrique avec un score général satisfaisant (0,394). Mais ce dernier cache des scores plus faibles que la moyenne des pays africains sur les trois autres dimensions comme l'illustre la figure 4.3 qui compare les performances de Djibouti à la moyenne des pays de COMESA. Notons toutefois que selon le site visaopenness.org, Djibouti figure au bas de l'échelle avec une note de zéro comme le Sud Soudan et la Guinée car un visa est exigé pour tous les ressortissants africains avant le départ.

Figure 4.3. : Intégration Régionale au sein de COMESA : score selon les cinq dimensions



Source : Indice de l'intégration régionale en Afrique, 2019. Integrate-Africa.org

[163] L'indice utilise 16 indicateurs regroupés en cinq dimensions , Les scores sont calculés sur une échelle de 0 (absence totale d'intégration) à 1 (parfaite intégration).

[164] Le sous-indice sur la libre circulation des personnes est mesuré selon 3 critères : (1) possibilité ou non de voyager sans visa, (2) possibilité d'avoir un visa à l'arrivée et (3) le degré d'engagement des pays africains vis a vis du protocole de Kigali sur la libre circulation des personnes.

Encadré 4.5. Adhésion de Djibouti à diverses organisations régionales

COMESA- Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe. COMESA est une organisation régionale regroupant 21 États membres africains qui ont convenu de promouvoir l'intégration régionale par le commerce et le développement des ressources naturelles et humaines dans l'intérêt mutuel de toutes les populations de la région. COMESA a été mise en place en Décembre 1994 afin de succéder à la Zone d'échanges préférentiels des États de l'Afrique Orientale et Australe, créée en 1981. Le nombre de membres a augmenté de 19 à 21 avec l'accession de la Tunisie et de la Somalie en 2019. COMESA offre un accès préférentiel à un marché d'environ 540 millions de consommateurs qui représente un PIB de USD 235 milliards.

TFTA - La Zone Tripartite de Libre Échange est une zone de libre-échange créée en juin 2015 et qui englobe les pays membres de trois organisations régionales déjà existantes : COMESA, SADC (Communauté de Développement d'Afrique Australe) et EAC (Communauté d'Afrique de l'Est). Cette zone représente un potentiel de plus de 740 millions de consommateurs dans 29 pays avec un PIB d'environ 1300 milliards USD soit 56 % du PIB africain. Cet accord n'est pas encore rentré en vigueur (seul 9 membres l'ont ratifié alors qu'un minimum de 14 signatures est nécessaire pour le rendre effectif).

IGAD - l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement en Afrique de l'Est : a été créé en 1996 pour succéder à Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (IGADD) créée en 1986. Son action s'est focalisée initialement sur les questions liées à la fragilité et la résilience, mais son mandat a été récemment étendu pour soutenir l'intégration régionale notamment le développement du commerce intra régional et des infrastructures. Djibouti est membre de l'IGAD au côté de sept autres pays - Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et l'Ouganda. IGAD couvre un marché de 230 millions de consommateurs.

ICA - Initiative pour la Corne de l'Afrique : Cinq pays - Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, et la Somalie - ont lancé en 2019 cette initiative avec le soutien de la Banque, la Banque mondiale et l'Union Européenne. ICA reconnait le rôle clé de la connectivité pour atteindre une croissance inclusive et durable. Un programme d'une valeur de USD 15 milliards a été construit autour de quatre piliers : (i) améliorer la connectivité à travers les infrastructures régionales ; (ii) promouvoir le commerce et l'intégration économique ; (iii) construire des économies résilientes et (iv) développer le capital humain. La mise en œuvre de projets et programmes prioritaires sous ces différents piliers vise à rendre la région plus interconnectée, plus intégrée et plus résiliente. La banque assiste Djibouti via deux projets régionaux (i) un programme (approuvé en novembre 2021) visant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire dans la corne de l'afrique. Ce programme vise à renforcer la résilience des communautés agro-pastrorales, à développer l'agro-industrie et à renforcer la capacité d'adaptation des communautés agro pastorales face au changement climatique ; (ii) Le second project d'interconnection avec l'éthiopie approuvé en Juin 2021 ; (iii) le troisième projet dans le cadre de l'ICA planifié pour 2022 vise à améliorer les corridors de transport avec la Somalie.

CEN-SAD - La Communauté des États Sahélo-Sahariens : CEN-SAD a été créée en 1998. Les états membres sont : Benin, Burkina Faso, République Centre Africaine, Tchad, les Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo et Tunisie. Dans son traité révisé qui n'est pas encore rentré en vigueur, deux nouveaux axes pour renforcer la coopération incluent : la sécurité régionale et le développement durable. CEN-SAD est relativement peu active en tant que communauté économique régionale.

ZLECAf- Zone de Libre Échange Continentale Africaine : La ZLECA fournit une opportunité unique pour les pays du continent à s'intégrer dans l'économie mondiale, réduire la pauvreté et promouvoir l'inclusion. Cet accord, signé en 2018, est entré en vigueur le 1er janvier 2021 après sa ratification par 22 pays dont Djibouti (le 4 février 2019). (Le début de sa mise en œuvre initialement programmée pour le 1er Juillet 2020 a du être repoussé du fait de la pandémie de la COVID 19). ZLECA s'étendra sur un marché

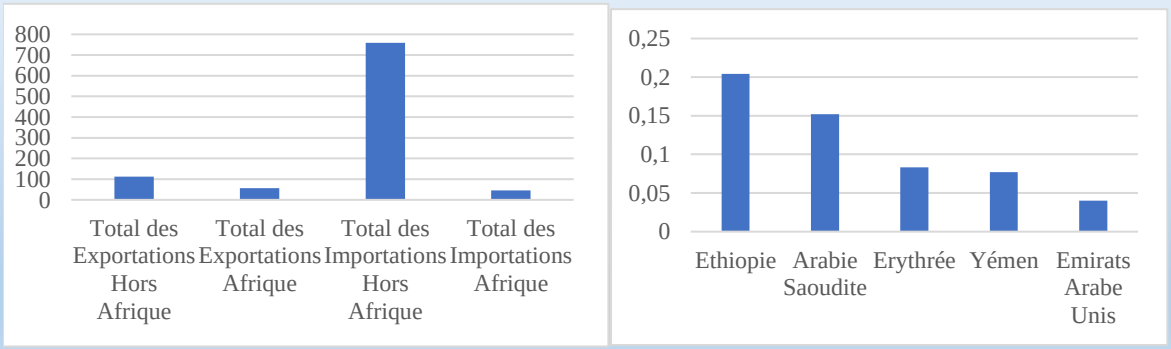
4.4.2 Évaluation de l'intégration commerciale et de la connectivité des infrastructures

169. **Le pays n'a pas encore tiré profit de son positionnement stratégique pour diversifier sa production et développer une base d'exportation**. Les exportations demeurent limitées et portent surtout sur du bétail à destination des pays du Golfe (figure 2.8). Les activités commerciales

restent très concentrées sur l'Éthiopie et peu intégrées avec le reste du continent (figure 4.4b.). La dépendance envers l'Éthiopie constitue une source de vulnérabilité pour l'économie surtout en cas de choc. Djibouti doit intensifier ses efforts pour diversifier ses partenaires commerciaux. En effet, Djibouti peine à profiter pleinement des accords de libre échange des organisations régionales auxquelles il participe. Pourtant, l'appartenance à COMESA réduit les couts d'apprentissage sur les marchés voisins en raison de l'absence de barrières commerciales et de l'harmonisation des règles de concurrence au sein de cet espace. Une meilleure intégration régionale permettrait de bénéficier d'un grand marché et de réaliser des économies d'échelle. Vu l'importance du volume de matières premières ou de produits semi finis qui transitent dans ses ports, Djibouti pourrait être bien positionné pour développer dans ses zones industrielles des filières tels que l'agroalimentaire, les vêtements, la maroquinerie ou l'électronique (section 4.3).

Figure 4.4. : Intégration commerciale, 2018

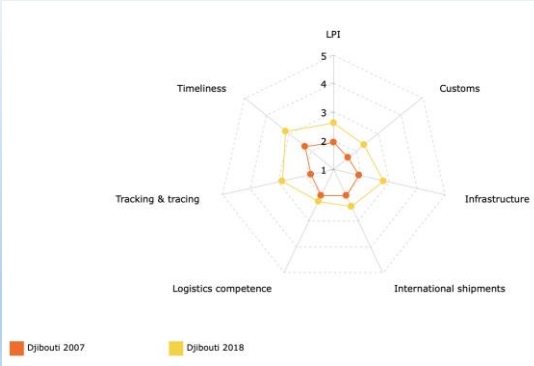
a. Flux commerciaux intra/hors Afrique (millions USD) b. Top 5 destinations à l'exportation (% total) (hors réexportations)



Source : Département statistique de la Banque

170. **Le pays devra poursuivre ses efforts pour faciliter les échanges inter-régionaux et renforcer la concurrence** (section 3.4) afin d'améliorer sa compétitivité, augmenter ses exportations vers les pays de COMESA et se créer une niche dans les chaines de valeurs. Le pays continue de pratiquer des droits de douane et des barrières tarifaires élevés qui entravent le commerce transfrontalier et diminuent la compétitivité de ses produits[165]. L'indice de performance logistique de la Banque mondiale montre les progrès effectués par Djibouti entre 2007 et 2018, le pays étant classé au 90ième rang sur 160, toutefois peu de progrès ont été réalisés pour améliorer le sous-indicateur des services logistiques. Dans le futur, la mise en œuvre progressive de ZLECA devrait être un facteur clé pour inciter les pays à libéraliser le commerce, conduisant à une intensification des échanges commerciaux. Toutefois cette dernière devra aller de pair avec (et induira) une progression dans la mise en place des infrastructures régionales.

Figure 4.5. Évolution de l'indice de performance logistique, 2007-2018



Source : Logistics Performance Index, Banque Mondiale

171. **Le pays a fait le choix stratégique d'investir dans les infrastructures modernes pour mieux exploiter sa position géographique et devenir une plaque tournante du commerce international.** Ces investissements massifs au cours de la dernière décennie ont radicalement

[165] SCD, 2018.

changé la connexion physique de Djibouti avec les pays de la région mais surtout avec l'Éthiopie. Selon l'indice général de développement des infrastructures[166], Djibouti se situe à la 20ième place sur 54 pays entre 2018 et 2020, mais ce niveau général cache des divergences importantes entre secteur. Dans le secteur des télécommunications, Djibouti se situe au 37ième rang avec un indice de 13,27 en 2020 bien en deçà du niveau moyen de 45,3 obtenu par les 10 pays les plus performants. ICA sera un vecteur essentiel pour accélérer l'intégration régionale. Sur l'enveloppe prévue de 15 milliards de dollars, une première tranche de 3,3 milliards a été débloquée par la banque, l'Union européenne et la Banque mondiale pour accompagner entre autres la création de couloirs économiques régionaux, le commerce de l'énergie, l'économie numérique et la facilitation des échanges.

172. **Dans le secteur du transport :**

(i) Les infrastructures portuaires

173. Les autorités ont investi dans des infrastructures portuaires ultra moderne y compris des terminaux spécialisés, le long des côtes pour desservir les États enclavés de la sous-région - port polyvalent de Doraleh et son terminal pétrolier (2006), terminal vraquier (2006), terminal d'élevage (2021), port en eau profonde de Tadjourah, port minéralier de Goubeh et son terminal d'exportation de sel du lac Assal. La performance du port de Djibouti dépasse cette de l'Érythrée et la Somalie, comme le montre l'indice de performance logistique[167]. Toutefois, le port de Djibouti va faire face à une concurrence accrue des ports voisins au cours de la prochaine décennie. Afin de maintenir son avantage compétitif, les autorités devront renforcer et moderniser la gouvernance des ports ; le système d'information afin d'accélérer les formalités douanières et améliorer l'efficience des opérateurs des zones franches afin de permettre des mouvements plus rapides et sécurisés dans les zones de stockage.

[166] Economic Brief – The Africa Infrastructure Development Index 2020 – July 2020, BAD.

[167] Sur 160 pays, Djibouti est classé en 90ième position tandis que l' Érythrée et la Somalie sont respectivement en 155ième et 144ième position. (Logistic Performance Indes, Banque mondiale, 2018).

Encadré 4.6. : Les investissement industrialo-portuaires 2000-2021

Depuis le début des années 2000, le développement économique est conçu autour de l'établissement d'une jonction fonctionnelle entre Djibouti, les pays intérieurs de sa région et le reste du monde, afin d'assurer la capacité d'absorption et la sécurisation du transit du trafic éthiopien sur le territoire national.

Ce projet a été initié avec la modernisation du port autonome de Djibouti (PAID), dont la gestion et la concession a été confiée à l'opérateur dubaïote Dubaï International Port en 2000. La privatisation partielle du PAID a permis d'accélérer les investissements dans les infrastructures et de renforcer les capacités de gestion portuaires, avec le développement des activités logistiques. Le succès quasi-immédiat de l'opération, qui a entraîné une hausse éclair du chiffre d'affaires du port, a conforté les autorités dans leur stratégie. Celles-ci ont rapidement planifié l'extension et l'optimisation des capacités portuaires, à travers plusieurs grands projets industrialo-portuaires.

La stratégie a été centrée sur le développement de nouveaux pôles portuaires spécialisés, destinés à absorber la hausse de l'activité que le PAID, contraint par sa situation en centre-ville de la capitale, n'aurait pas été en mesure de brasser. La première extension a été conçue dans la zone de Doraleh, au nord de la ville de Djibouti, avec la construction d'un complexe intégrant un port en eaux profondes, une zone franche baptisée Djibouti Free Zone (DFZ, opérationnelle depuis 2004), un terminal pétrolier (opérationnel depuis 2006) et un premier terminal à conteneur, créé en 2009 avec l'appui de financements dubaïotes. Un deuxième terminal à conteneur a été réalisé en 2012 avec un financement chinois, et une extension du port, devenu port polyvalent de Doraleh, a été achevée en 2017. En 2018, le pôle a été encore agrandi avec l'ouverture d'une nouvelle zone franche en 2018, la Djibouti International Free Trade Zone (DIFTZ), appelée à devenir, avec ses 4800 hectares de superficie, la plus grande zone franche d'Afrique.

Parallèlement, les autorités ont développé d'autres projets portuaires situés dans d'autres zones littorales. C'est ainsi qu'en 2017 ont été inaugurés le port de Tadjourah, qui comprend un terminal minéralier destiné au stockage et à l'exportation de la potasse éthiopienne, et celui de Ghubet, dédié à l'exportation du sel produit dans la région du lac Assal, situé au centre Djibouti. Dans le même temps, la construction d'un nouveau pôle portuaire a été planifié dans la région de Damerjog, au sud de la capitale. Ce pôle prévoit le développement, sur 30 km^2, d'un nouveau port polyvalent comprenant un terminal animalier, un terminal à conteneurs, un dépôt de stockage pétrolier et une raffinerie, un chantier de construction navale, et une zone franche destinée aux industries manufacturière et à la cimenterie, baptisée Djibouti Damerjog Industrial Free Zone (DDIFZ). Dans cette zone est également prévue la création le terminal gazier de Koubado, qui comprendra une usine de liquéfaction du gaz acheminé depuis l'Ethiopie pour être exporté vers la Chine.

(ii) Les infrastructures terrestres

174. **Si les infrastructures de la façade maritime constituent une composante primordiale dans le rôle d'interface qu'entend tenir Djibouti, les infrastructures terrestres ont aussi bénéficié d'un appui ciblé dans les dernières décennies**. L'objectif était de renforcer l'efficience matérielle et immatérielle des liaisons avec les pays voisins, dont l'Éthiopie au premier chef, en vue d'accroître la performance et l'attractivité de Djibouti en tant que zone de transit. Cet effort s'inscrit dans le processus d'intégration régionale du pays. Le chemin de fer électrique reliant Addis-Abeba à Djibouti, opérationnel depuis 2018, permet de réduire à 10 heures au lieu de 2 jours le temps de parcours entre ces deux capitales. Cette ligne, longue de 758 km et consacrée essentiellement au trafic de fret entre les deux capitales renforce la connectivité multimodale et la circulation des marchandises au sein du corridor. Les corridors routiers Nord et Sud sont essentiels pour relier Djibouti à ses voisins. Le principal corridor auquel est connecté Djibouti est le corridor Djibouti-Addis Abeba, dont l'IGAD a récemment étendu le tracé à Juba et à Kampala. Dans cet espace, l'interconnectivité de Djibouti repose sur les routes reliant ses ports à la frontière éthiopienne, avec les axes Djibouti-Galafi, Djibouti-Dewele et Tadjoura-Balho, le premier correspondant au tronçon du corridor Djibouti-Kampala. Le principal défi le long de ces corridors sont les délais aux frontières

du fait d'un manque d'harmonisation.[168] Les autorités des deux pays souhaitent mettre en place un guichet unique à la frontière pour faciliter le commerce. Depuis plusieurs années, cette route fait l'objet de l'appui de plusieurs partenaires du développement, dont la Banque mondiale et la banque, qui met en œuvre depuis 2014 un projet sur la facilitation du commerce sur cet axe, notamment à travers des études sur les infrastructures immatérielles et les postes douaniers. La banque a finalisé en 2018 une étude de faisabilité, coordonnée par l'IGAD, sur le tronçon Kampala Juba Addis Ababa Djibouti et approuvé le financement d'une étude pour un guichet unique sur la frontière de Galafi. Dans le cadre du programme d'intégration régionale de la Corne de l'Afrique, la Banque en partenariat avec l'UE, les Fonds arabes et le Japon appuieront les travaux de construction du corridor nord tandis que la Banque mondiale soutiendra la réhabilitation du corridor routier sud[169].

175. **Dans le secteur des télécommunications** : le pays est très bien placé pour bénéficier de l'économie digitale puisque le pays est le site d'atterrissage de huit importants câbles sous-marins de fibre optique. Mais ce potentiel reste largement sous-utilisé du fait de la situation de monopole de Djibouti Telecom qui a paralysé le développement du secteur et étouffé l'innovation (encadré.3.1). Une meilleure exploitation de ce vaste réseau de câbles permettrait d'améliorer la connectivité et l'environnement opérationnel du secteur privé. Des simulations indiquent des gains socioéconomiques importants, notamment en termes de diminution des coûts[170], si le gouvernement libéralisait le secteur [171]. D'autres mesures pourraient également être prises, comme la diminution de droits de douanes élevés (26 %) sur les ordinateurs qui renchérissent leurs coûts.

176. **Dans le secteur de l'interconnexion électrique** : Depuis 2012, une interconnexion hydro-électrique relie Djibouti à l'Éthiopie (section 4.1.1). La ligne arrivant à saturation, la Banque et la Banque mondiale vont soutenir la construction d'une seconde ligne d'interconnexion avec l'Éthiopie pour assurer une capacité suffisante d'énergie à court terme afin de soutenir l'émergence de la production manufacturière. Les autorités ont engagé des réformes pour soutenir une augmentation de la production afin d'encourager la production d'énergie renouvelables. Des efforts accrus sont nécessaires pour étendre les réseaux de transmission et de distribution d'électricité.

177. **Dans le secteur de l'eau** : Depuis juillet 2017, une adduction transfrontalière d'eau entre l'Éthiopie et Djibouti, distante de 218 km, est opérationnelle avec un débit de 100.000 m^3/jour. Ce projet devrait permettre d'améliorer l'approvisionnement en eau du pays. Dans sa stratégie adoptée en 2021, la Banque mondiale entend soutenir les investissements dans les ressources en eau, tant pour l'eau potable que pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, par le biais du projet régional Eaux souterraines de la Corne de l'Afrique pour la résilience.

178. **Des réformes structurelles devront être engagées pour tirer pleinement parti de ces investissements, notamment en ouvrant à la concurrence certains secteurs et/ou restructurant certaines entreprises publiques** (section 3.1.2). Des réformes structurelles dans le transport, l'eau, les télécommunications, y compris dans la régulation de ces secteurs, devront accompagner le développement des infrastructures régionales afin de réduire les coûts de production et améliorer la qualité des services. L'annonce de la privatisation partielle de Djibouti Telecom devrait contribuer à réduire les prix et augmenter l'usage des téléphones portables. En plus des réformes dans le secteur des infrastructures, l'amélioration du système éducatif (section 4.5.2) sera aussi nécessaire pour

[168] A la frontière de Galafi par exemple, les formalités sont dupliquées du coté Djiboutien et Ethiopien à l'entrée et à la sortie. Les camions doivent remplir les formalités des deux côtés de la frontière. Le passage de la frontière prend au moins une demi-journée ce qui représente un coût considérable pour un transport d'environ trois jours. Les pannes d'électricité compliquent également les formalités en douane.

[169] CPF, 2021, Banque mondiale.

[170] En Afrique de l'Ouest, le raccordement de sept pays au câble sous-marin à fibre optique reliant la côte africaine à l'Europe a conduit à une chute spectaculaire des prix de l'accès à l'internet (de plus de moitié dans la plupart des cas), ce qui a permis à un plus grand nombre d'écoles, de ménages et de PME de se connecter à un réseau de meilleure qualité. (Banque mondiale).

[171] Policy Research Working Paper 8850, The welfare effect of introducing competition in the telecom sector; Banque mondiale, 2019.

réduire le gap entre l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail et permettre au secteur privé de se développer et d'exploiter des niches dans des chaines de valeur.

4.5 Diagnostic du secteur social

179. Djibouti est classé dans le groupe de pays à faible développement humain[172]. Selon l'indice de développement humain (IDH), il se situe au 166ième rang sur 189 pays. Djibouti a progressé de 3 places entre 2014 et 2019. L'IDH a augmenté au cours des dernières décennies de +2,35 entre 2000 et 2010 et +1,61 entre 2010 et 2019. En dépit de cette amélioration, le niveau de l'IDH en 2019 (0,524) reste en deçà du niveau moyen en ASS (0,547) et de celui des petits états insulaires (0,718) et des états arabes (0,705).

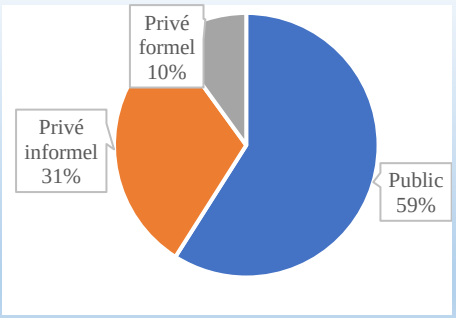
4.5.1 Emploi et éducation

4.5.1.1. Défis sur le marché du travail

180. **La croissance élevée entre 2010 et 2017 ne s'est pas matérialisée par une hausse significative du taux d'emploi.** La forte croissance économique au cours des dernières années a conduit à un repli du taux de chômage, qui est passé de 59,5 % en 2002 à 47 % en 2017 (EDAM2-IS et EDAM4-IS). Néanmoins, alors que le taux de croissance enregistré est en moyenne de 6,4% entre 2014 et 2018, les données de l'Enquête Djiboutienne sur l'Emploi, le Secteur Informel et la Consommation des ménages (EDESIC, 2015) révèlent que seulement un quart de la population en âge de travailler (25,4 %) dispose d'un emploi (section 2.1.4.1.). De plus, il existe une forte disparité dans le taux d'emploi suivant le genre (section 3.3).

181. **Les secteurs porteurs de croissance ont un faible taux d'emploi et pâtissent d'un niveau de salaire relativement élevé.** Les emplois sont concentrés dans le secteur public (administrations et entreprises publiques) et le secteur privé informel principalement dans les secteurs de la construction, du commerce de gros et de détail, des transports et des services ménagers (figure 4.6). En revanche, le secteur des transports, moteur de la croissance, n'emploie que 7,6 % des travailleurs du secteur privé formel et 5,3 % des travailleurs du secteur privé informel. Le potentiel de création d'emploi dans les ports, les transports et le secteur logistique est limité comme les services portuaires sont automatisés et ne nécessitent que peu de main d'œuvre non qualifiée. La concentration des emplois dans le secteur public est en partie liée à des conditions financières plus avantageuse. Une étude de la Banque mondiale en 2006 relevait que les travailleurs du secteur public bénéficiaient d'une prime salariale, indépendante du capital humain ou des attributs personnels et plutôt liée au genre (embauche d'hommes au dépend des femmes) et aux liens parentaux.[173] Cette prime qui conduit à un niveau relativement élevé des salaires dans le secteur public, induit une pression à la hausse des salaires dans le secteur privé. Ainsi, selon les données 2012 de la Banque mondiale sur le secteur des transports et de la logistique (secteur dominant de l'économie du pays), le salaire mensuel se situe entre 300 USD et 500 USD contre 70 USD en Éthiopie. Ce renchérissement des coûts de production pénalise fortement l'emploi privé formel.

Figure 4.6. Décomposition de l'emploi



Source : EDESIC 2015

182. **Le déficit de compétence, y compris entrepreneuriale contraint également la croissance de ces secteurs porteurs.** La discussion sur la productivité des facteurs (section 2.1.4.1)

[172] L'indice de développement humain (IDH) mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions du développement humain (i) une vie longue et en bonne santé, (ii) les connaissances, (iii) le niveau de vie décent.
[173] Casero et Seshan (2006), "Public-Private Sector Wage Differentials and returns to Education in Djibouti", Policy, Research working paper; no. WPS 3923, Washington, DC: World Bank.

a relevé la faiblesse du capital humain. Les compétences requises pour entrer sur le marché du travail et contribuer à la réussite des entreprises dans les secteurs émergents sont quasi-inexistantes sur le marché du travail actuel. Le pays doit donc renforcer les liens entre les besoins de l'industrie et la formation technique et professionnelle en développant davantage l'entrepreneuriat des jeunes et leurs compétences. Cela nécessitera de renforcer la capacité des écoles d'enseignement et de formation techniques à offrir des formations professionnelles et des opportunités d'apprentissage en milieu de travail.

4.5.1.2. Défi dans le secteur de l'éducation

183. **Le pays continue de faire face à de nombreux défis dans le secteur de l'éducation notamment en termes d'accès universel et de rétention, d'équité et de qualité de l'enseignement.** Les autorités ont engagé de nombreuses réformes et plans d'action depuis les années 2000 visant entre autres un accès universel dans le cycle primaire d'ici 2019, l'égalité d'accès dans le primaire et le secondaire pour les filles et garçons et une amélioration de la pertinence des enseignements et des compétences acquises.

Encadré 4.5. Le système éducatif en bref

Le système d'enseignement public est gratuit et comprend trois niveaux : l'éducation de base, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Au niveau secondaire, les élèves peuvent suivre deux filières : la filière générale composée de trois ans et se terminant par les élèves inscrits au baccalauréat national, et la filière technique et professionnelle, d'une durée d'un, deux ou trois ans selon les domaines de spécialité.

Le système scolaire comprend de 187 écoles primaires (dont 141 publiques), 67 lycées, (dont 39 publics). 1.125 enseignants enseignent dans les écoles primaires publiques et 1.112 enseignants enseignent dans les établissements publics du premier cycle du secondaire. 8% des enseignants dispose d'un diplôme universitaire, 39% d'un baccalauréat, 19% d'un niveau de cycle moyen secondaire tandis que 32% n'ont pas déclaré leur formation.

184. **En dépit de progrès dans l'accès à l'éducation de base depuis ces deux dernières décennies, environ un enfant sur cinq n'est pas scolarisé** (EDAM4**).** Les efforts consentis ont partiellement porté leur fruit puisque le taux net de scolarisation dans le primaire a augmenté de 32 % en 2000 à 75 % en 2019, et sur la même période la durée attendue de scolarisation de 2,9 à 6,8 années. Mais les résultats obtenus sont en deçà des objectifs poursuivis et de ceux des pays ayant un niveau de développement humain comparable. La durée moyenne de scolarisation en 2019 s'élevait à 4,1 années soit un niveau inférieur au niveau moyen (4,9 années) atteint par le groupe de pays ayant un IDH faible[174] (tableau 4.2.).

[174] PNUD, Rapport sur le développement humain 2020. Note d'information sur Djibouti.

Tableau 4.2.: IDH - Indicateurs liés à l'éducation Djibouti par rapport à quelques pays et groupes pour 2019

	Durée attendue de scolarisation [a]	Durée moyenne de scolarisation [b]
Djibouti	6,8	4,1
Soudan	7,9	3,8
Yémen	8,8	3,2
États arabes	12,1	7,3
Groupe pays avec un IDH faible	9,4	4,9

a. Nombre d'années de scolarisation auxquelles un enfant d'âge scolaire peut prétendre si les tendances de scolarisation dominantes par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.
b. Nombre moyen d'années d'études des personnes de 25 ans et plus ; calculé d'après le nombre d'années d'études officiel pour chaque niveau d'éducation atteint.

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain 2020. Note d'information sur Djibouti.

185. **Les disparités persistant en fonction notamment du genre, de la situation géographique et de la richesse des ménages, l'accès à tous les niveaux d'éducation demeure un défi majeur**. L'enseignement préscolaire qui demeure optionnel est largement sous développé. Il ne concerne que quelques écoles publiques et surtout des établissements privés (sur Djibouti ville) et communautaires. Afin d'augmenter l'accès à l'enseignement primaire[175], le Ministère de l'éducation avait opté pour des classes de grande taille (un enseignant pour 39 élèves) et un système de classes à double flux. En 2017, les taux bruts de scolarisation s'élevaient à 81 % dans le primaire. Mais les taux de transition entre cycle sont faibles. Seul 60 % des élèves sont dans l'enseignement moyen (premier cycle du secondaire) et 44 % dans le secondaire.

186. **Dès le primaire, la parité des sexes n'est pas atteinte**. Les écarts se creusent au fur et à mesure de la progression scolaire, les filles ayant moins de chance de continuer leurs études. Leur taux de décrochage scolaire dans le cycle moyen est plus élevé en dépit d'un taux de redoublement plus faible au primaire et de résultats légèrement supérieurs à ceux des garçons. Le pourcentage de filles non scolarisés dans le cycle moyen augmente de 15 % à 21 % entre la première et la dernière année du cycle contre respectivement 9 % et 15 % pour les garçons[176]. Les pesanteurs socio-culturelles qui responsabilisent très tôt les filles pour les travaux ménagers expliquent en partie ces différences[177]. Afin d'améliorer la scolarisation des filles, une ration d'huile à emporter à la maison est fournie aux familles des écolières pour les inciter à rester à l'école jusqu'à la fin du cycle moyen.

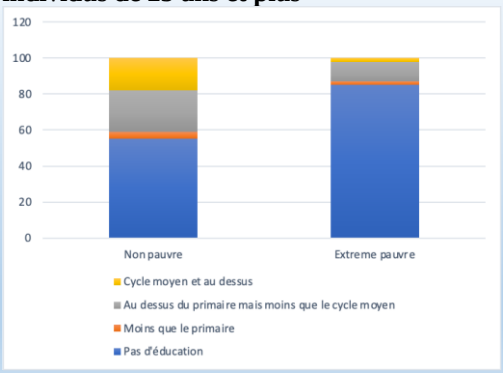
187. **La parité géographique n'est également pas atteinte**. La scolarisation des élèves varie selon les zones urbaines/rurales, les régions et également la pratique de la transhumance. Le nombre de jeunes non scolarisés est de 57 % chez les ruraux contre 19 % au niveau national. En 2017, le taux d'achèvement du primaire pour la population de plus de 15 ans était trois fois plus élevé dans la capitale (44 %) que dans les régions de Tadjourah et Obock (15 %) (EDAM4). Seuls 8 % des filles en zone rurale achèvent leur cycle primaire contre 35 % en moyenne au niveau national. Si l'on ne considère que les enfants entre 6-14 ans, 81 % étaient scolarisés en 2017 contre seulement 71 % en dehors de la capitale. L'écart de la scolarisation entre les zones urbaines et rurales[178] s'est creusé entre 1996 et 2012. Le manque d'infrastructure plus sévère en zone rurale – 20 % des écoles

[175] A Djibouti ville ; 43 % des classes fonctionnent en double flux (source : Projet de renforcement des opportunités d'apprentissage, Banque Mondiale)
[176] Résultat de l'enquête 2019 sur les ENS. Projet de renforcement des opportunités d'apprentissage, Banque Mondiale
[177] EDESIC labor force survey, 2015
[178] Banque Mondiale, SCD 2018

primaires rurales n'ont pas d'eau et 55 % n'ont pas d'électricité – est un des facteurs contribuant à ces faibles taux de scolarisation.

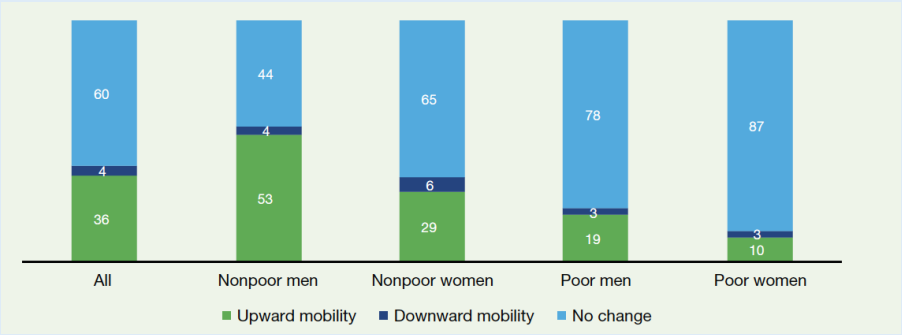
188. **Les disparités sociales persistent et s'accroissent au fil du cursus scolaire** (figure 4.7). Le pourcentage de jeunes non scolarisés est de 65 % pour ceux issus du quintile des ménages les plus pauvres contre 19 % au niveau national. Au début du cycle moyen, les abandons concernent environ 15 % de la cohorte. Ce chiffre moyen masque de grands écarts entre le quintile le plus favorisé où la proportion des abandons n'est que de 4 % par rapport au quintile le plus pauvre où le taux s'élève à 53 %. L'analyse de la mobilité intergénérationnelle montre qu'elle dépend de la richesse du ménage. Les hommes non pauvres sont le groupe le plus mobile, plus de la moitié ont atteint un niveau d'éducation plus élevé que leur père, tandis que le groupe le moins mobile sont les femmes pauvres. Leur mobilité (10 %) est comparable à celle des pays en bas de l'échelle comme le Mali et le Sud Soudan (figure 4.8).

Figure 4.7. : Niveau d'éducation des individus de 25 ans et plus



Source : EDAM4

Figure 4.8 : Mobilité des individus de plus de 25 ans comparée à celle de leurs pères (%)



Source : Challenges to inclusive growth, a poverty and equity assessment of Djibouti, Banque Mondiale 2019

189. **Les réfugiés sont également défavorisés dans l'accès à l'éducation.** Selon l'enquête 2019 sur les enfants non scolarisés, dans les zones rurales où vivent 80 % des réfugiés, 44 % des enfants entre 6 et 10 ans et 38,7 % des enfants entre 11 et 14 ans ne sont pas inscrits à l'école. La raison la plus souvent invoquée parmi les réfugiés pour ne pas aller à l'école est la nécessité d'aider la famille (36 % des filles, 21 % des garçons) [179].

190. **La qualité de l'éducation est faible.** Djibouti n'a pas participé à des tests internationaux comme le PASEC – test pour les pays africains francophones. Il n'est donc pas aisé de mesurer l'acquisition des compétences. Les tests d'évaluation des acquis réalisés avec le soutien des projets financés par les bailleurs et les tests nationaux montrent que la qualité de l'instruction est médiocre. Un test administré en 2018 à un échantillon de 733 élèves de première année de primaire sur les cinq régions et Djibouti ville a mis en évidence une préparation insuffisante à la scolarisation même pour les élèves ayant fréquenté l'école maternelle[180]. Les résultats de l'évaluation des compétences les plus élémentaires en mathématiques conduite par le « Projet d'Accès à une Éducation de Qualité » de la Banque mondiale a montré que les acquisitions en deuxième année de primaire

[179] Résultat de l'enquête 2019 sur les ENS. Projet de renforcement des opportunités d'apprentissage, Banque Mondiale.
[180] Seuls 4 % des élèves ont été capables d'achever l'exercice correctement.

étaient très médiocres. En moyenne, les élèves de deuxième année ne résolvaient qu'un problème de mathématiques sur six et près de 60 % recevaient la note zéro. Les taux d'échec aux évaluations nationales effectuées lors de la dernière année du primaire[181] et du cycle moyen sont élevés comme l'attestent les taux de redoublement de respectivement 27,0 % et 29,9 %.

191. **Afin d'améliorer l'accès et la qualité de l'instruction, les autorités ont engagé un certain nombre de réformes prioritaires définies dans le Plan d'accès pour l'éducation 2017-2020**. Ces mesures incluent (i) la réduction du nombre d'élèves par classe et la suppression du système à double flux afin de permettre aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions[182] ; (ii) la mise en place d'un enseignement primaire universel et la modernisation des programmes scolaires[183] avec notamment l'introduction de pratiques pédagogiques innovantes, une place renforcée pour les mathématiques, les langues et les sciences et l'intégration des TIC afin de développer les compétences numériques. L'efficacité de l'utilisation des tablettes[184] dans les écoles nécessitera qu'en parallèle des réformes soient engagées pour améliorer l'accès à l'internet et à l'électricité ; (iii) le renforcement du rôle des chefs d'établissements qui depuis 2019 doivent avoir réussi le certificat d'aptitude de formation de maitre d'application[185]. Ces efforts devront être poursuivis et évalués pour mesurer leur impact sur les performances scolaires.

192. **Ces efforts devront s'accompagner d'une amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'éducation pour porter pleinement leur fruit**. Les autorités devraient s'atteler en particulier à : (i) mettre en place un système de planification à long terme reposant sur une carte scolaire reliée à un système d'information géographique qui aidera entre autre à la prise de décision concernant les sites d'implantations des nouvelles écoles ; (ii) réviser les systèmes d'évaluation par rapport aux normes d'apprentissage et se servir des résultats pour ajuster les pratiques d'enseignement ; (iii) revoir le système de développement professionnel des enseignants, actuellement très centralisé, pour améliorer l'accès aux opportunités de formation continue au niveau des régions et des écoles et mettre en place un système de suivi par enseignant afin de pouvoir suivre l'impact de la formation reçue en classe ; (iv) améliorer la fiabilité et les fonctionnalités du système de collecte de données ; (v) augmenter la part du budget de l'éducation alloué aux infrastructures et au développement professionnel.

4.5.2 Santé

4.5.2.1. Aperçu général

193. **En dépit de l'amélioration de certains indicateurs de santé, l'état de santé de la population continue d'accuser un grand retard par rapport à des pays similaires ou voisins**. L'espérance de vie de la population a augmenté de dix ans au cours des deux dernières décennies (de 57 ans en 2000 à 67,5 en 2020), mais ce niveau est beaucoup plus faible que celui des états arabes (72,1) ou de pays africains voisins tels que le Rwanda, l'Éthiopie ou le Kenya qui avaient pourtant une espérance de vie inférieure à celle de Djibouti en 2000. Des efforts importants ont été déployés en faveur de l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant. Bien que les taux de mortalité infantiles et maternelles se soient améliorés, ils demeurent élevés par rapport à ceux de la région. Le pays n'a donc pas réussi à réduire de 75 % le taux de mortalité maternelle (soit 129 pour 100.000 naissances vivantes) comme le préconisait les Objectifs de Développement du Millénaire

[181] Les élèves passent des tests nationaux « Objectifs terminaux d'intégration » à la fin de la seconde et de la cinquième année du primaire. Les élèves passent le Brevet de l'enseignement fondamental à la fin du cycle moyen (neuvième année).
[182] Les élèves dans les écoles à double flux suivent un nombre d'heure de cours réduits et ceux qui vont à l'école l'après-midi doivent supporter des températures élevées dans les classes ce qui rend l'apprentissage encore plus difficile.
[183] Le nouveau programme de la première année est mis en place depuis Septembre 2019.
[184] Djibouti a lancé le projet « une enfant, une tablette » pour généraliser l'utilisation des tablettes dès la première année.
[185] Ce certificat évalue leur compétence en matière de soutien pédagogique

pour 2015. Le taux de mortalité maternelle (TMM) a chuté de 517 en 1990 à 248 en 2017[186]. Le taux de mortalité infantile (TMI) a été réduit de moitié entre 2002 et 2012 passant de 127 à 68 pour 1.000 naissances vivantes[187]. Le TMI était estimé à 48,4 en 2019[188]. Avec l'aide du Programme élargi de vaccination, les taux de vaccination ont augmenté mais seuls 70-80 % des enfants âgés d'un an sont totalement vaccinés en zone urbaine contre 40-50 % en zone rurale.

194. **En 2013, la malnutrition maternelle et infantile, un défi affectant tout le pays, mais plus sévèrement encore les populations pauvres et rurales, restent la première cause de décès et de handicap**. En 2013, environ un enfant (en dessous de cinq ans) sur trois souffrait de *malnutrition chronique (taille selon l'âge)*, un niveau considéré comme sévère par l'OMS. Aucun progrès significatif n'avait été réalisé entre 1996 et 2013, le taux de malnutrition ayant même augmenté de 27 % en 2002 à 30 % en 2013. La prévalence de l'*insuffisance pondérale (poids pour l'âge)* pour les enfants de moins de 5 ans s'élevait à 30 % [189]. En effet, en 2014, seul 13.4 % des enfants de moins de 6 ans bénéficiaient de l'allaitement exclusif recommandé, un des taux les plus faibles au monde[190]. *La malnutrition aiguë (poids pour la taille)* affecte 17,8 % des enfants de moins de 5 ans, soit un taux dépassant le seuil critique de 15 %. La malnutrition chronique est plus élevée en zone rurale (42,3 % contre 30 % en zone urbaine) et au sein des foyers les plus pauvres (37,2 % dans le premier quintile contre 18,2 %). Les mauvais régimes alimentaires conduisent à la malnutrition dès la petite enfance. A Djibouti, 43 % des enfants de moins de cinq ans et 32 % des femmes enceintes souffrent d'anémie. L'anémie induite par le déficit en fer, cause un tiers des décès périnatals et un dixième des décès maternels et retarde le développement cognitif des enfants. La distribution de suppléments de vitamine A avait baissé de 95 % en 2011 à 50 % en 2015. Le manque de micronutriments dans l'alimentation fragilise particulièrement les jeunes femmes durant leur adolescence, accroît leur risque lors de l'accouchement et augmente la probabilité d'avoir un bébé ayant un poids insuffisant à la naissance.

195. **Depuis 2013, les efforts engagés pour améliorer l'état nutritionnel des populations ont eu un impact, mais la situation reste préoccupante en milieu rural**. Les indicateurs de nutrition se sont améliorés depuis 2013. Si le retard de croissance (malnutrition chronique) a chuté de presque 10 points entre 2013 et 2019 pour atteindre 20,9 %, ce taux national masque un taux deux fois plus élevé dans certaines région notamment à Obock où prévalait en 2019 un taux de 40,2 %[191]. La malnutrition aiguë s'est améliorée pour s'établir à 10,3 % (en dessous du seuil critique de 15 % établi par l'OMS) mais les régions de Tadjourah et Dikhil subissent des taux plus élevés.

Tableau 4.3. Prévalence de quelques maladies

Prévalence du Diabète (%)†	3
Prévalence SIDA (%)†	1.2
Tuberculose *(Incidence pour 100,000 personnes*)	260

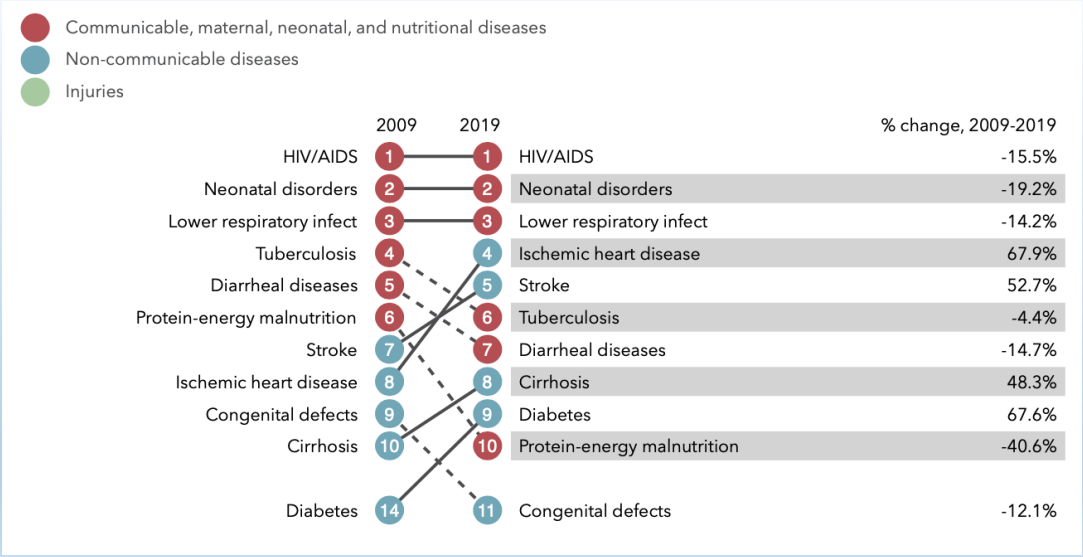
Source : Note de l'équipe sectorielle santé de la banque pour le CDN 2022

196. **Le pays continue de subir un lourd fardeau de maladies dues à la malnutrition, la persistance de maladies infectieuses et l'incidence grandissante des maladies non transmissibles**. Le VIH SIDA, les maladies néonatales et les infections des voies respiratoires inférieures sont les trois principales causes des décès prématurés. L'infection par le VIH est une épidémie généralisée[192] dont la prévalence est estimée à 1,2 %. L'incidence élevée de la tuberculose

[186] WHO, UNICEF, Fond des Nations Unies pour le Développement, Banque mondiale : Tendances pour la mortalité maternelle : 2000 à 2017.
[187] UNICEF, Document de Programme Pays 2019
[188] World Bank Open Data
[189] Ce taux s'élève après le sevrage de 19,5 % pour les enfants âgés de 6 à 11 mois à 34,4 pour les enfants de 12 à 23 mois.
[190] Projet Banque Mondiale, PAD Towards Zero Stunting, 2018.
[191] Enquête Nationale de Nutrition avec la méthodologie Smart, Avril 2019.
[192] Selon l'OMS ; on parle d'épidémie généralisée de VIH lorsque le VIH est largement répandu dans la population générale et que sa prévalence est toujours supérieure à 1 chez les femmes enceintes.

est aggravée par la co-infection avec le VIH. Parmi les maladies non transmissibles, les maladies cardiaques et le diabète ont augmenté de 68 % en dix ans (figure 4.9). De surcroît, la consommation régulière de Khat par une majorité de la population, notamment chez les jeunes et les femmes, a des conséquences très néfastes sur la santé et la vie de famille (encadré 4. 6).

Figure 4.9 : Évolution des 10 premières causes de maladies de 2009 à 2019



Source : Note de l'équipe sectorielle santé de la banque pour la CDN 2022

Encadré 4.6. : Le Khat et ses ravages sur la santé et le bien-être des ménages

Pratiquement tous les matins, des cargaisons massives de feuilles fraiches de khat arrivent depuis l'Éthiopie, en général par camions, avant d'être dispatchées aux revendeurs dans tout le pays. Le khat se consomme en général en commun, au cours de réunions conviviales commençant après le repas de midi et se prolongeant souvent tout l'après-midi jusque tard dans la nuit. Ces feuilles, qui doivent être consommées dans les 48 heures après leur récolte, ont un effet stimulant sur ceux qui les mastiquent, entraînant euphorie et hyperactivité.

Une consommation croissante… Des enquêtes notent une hausse de la consommation de khat chez les femmes de 3 à 7 % entre 1996 et 2006 à 14 % en 2010. Selon des estimations de l'UNICEF de 2008, 4,7 % des enfants mastiquent quotidiennement des feuilles de khat tandis que 7,4 % sacrifient à ce rituel une fois par semaine. Chez les moins de 15 ans, la consommation se banalise de façon inquiétante. Un sondage réalisé en 2016 notait que 78 % des consommateurs de khat était âgé de 25 ans ou moins. (40,5 % des personnes interviewées étaient soit des étudiants soit des personnes au chômage).

L'Organisation mondiale de la santé met en garde contre ses effets sur la santé… Sur le sommeil et les hallucinations persistantes qu'il provoque chez ceux qui le consomment avec leur cortège d'effets secondaires, comme les réveils tardifs, la réduction de l'employabilité, la baisse de productivité et la somnolence diurne et une plus grande vulnérabilité à des pathologies comme le diabète, l'hypertension, des maladies du système hépato-gastro- intestinal et des problèmes dentaires. Plus grave est le risque de dénutrition, du autant à l'effet anorexigène du khat qu'au fait que l'argent dépensé en khat manquera pour les achats de vivres. En dépit de la faiblesse des revenus, 20 à 30 % du budget familial serait consacré à l'achat de khat, un poste de dépense venant juste après les denrées alimentaires mais avant celui alloué l'éducation ou la santé.

Des effets destructeurs sur la vie de famille …. La consommation de khat peut entrainer des comportements à risque comme des rapports sexuels à risque induisant des grossesses précoces. Le manque d'argent pour acheter du khat peut induire les jeunes filles à s'adonner au commerce du sexe pour obtenir des revenus. Des études mentionnent que le khat est une source de conflit dans les ménages induisant un nombre croissant de divorces. La consommation de khat réduit le temps passé en famille et l'absence des parents affecte négativement le temps consacré à l'éducation des enfants.

Source : (i) Banque mondiale ; qat consumption, unemployment in Djibouti, actualités, 2016 ; (ii) Banque mondiale, Comprendre la dynamique du Khat à Djibouti, Aspects sociaux, économiques et de santé, 2011 ; (iii) improving youth well-being and opportunities in Djibouti by reducing qat consumption.

4.5.2.2. Principaux défis dans le secteur de la santé

197. **Accès à une alimentation nutritive et suffisante :** Djibouti souffre d'un déficit alimentaire chronique et dépend entièrement des importations pour satisfaire ses besoins vivriers. Le pays est donc très vulnérable aux chocs externes, comme les hausses du prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, et aux catastrophes naturelles (section 3.2). Suite aux efforts entrepris par le gouvernement depuis 2013, la sécurité alimentaire s'est améliorée mais reste préoccupante en zone rurale. Entre octobre 2016 et mai 2018, le nombre de ménages en insécurité alimentaire a baissé de 26 %, mais environ 60 % des ménages en insécurité alimentaire vivent en milieu rural. En octobre 2017, l'insécurité alimentaire en milieu rural a baissé de moitié mais demeure toujours élevée, affectant 34 % des ménages ruraux. La consommation de vivres a augmenté de 7 % mais la qualité et la diversité du régime alimentaire reste pauvre. Ceci découle en partie des habitudes alimentaires mais également de l'accès difficile aux marchés, de sources de revenus limités et de la faible production au niveau des ménages. En 2020, la pandémie COVID-19 et le ralentissement économique qui en a résulté (l'arrêt prolongé des emplois journaliers et non qualifiés, la perte définitive d'emplois et la fermeture de certaines activités formelles ou informelles, etc.) s'est couplé à une invasion massive de criquets pèlerins dans la Corne de l'Afrique ce qui a contribué à exacerber l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Djibouti figure en 99ème position sur 116 pays dans le classement de l'Indice global de la faim dans le monde en 2021.

198. **Accès aux services d'eau et d'assainissement.** Le taux de mortalité imputé à l'inadéquation des services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène est de 31,3 pour 100.000 personnes contre une moyenne de 7,0 pour l'ASS[193].

199. **Des infrastructures de santé défaillantes, notamment en zone rurale** : La faiblesse des infrastructures est un obstacle majeur à l'accès à des soins de qualité particulièrement pour les populations pauvres et vulnérables. Un quart des ménages très pauvre n'avaient pas accès à un centre de santé et 40 % à une maternité [194]. Alors que le taux des accouchements assistés est de 93 % en 2006 dans les zones urbaines[195], ce taux n'est que de 23 % en zones rurales. 54 % seulement des femmes reçoivent une forme quelconque de soins postnatals[196]. Les infrastructures de santé sont largement concentrées dans la capitale et les zones rurales souffrent d'un déficit important. Le nombre de lits d'hôpitaux pour 10.000 personnes n'est que de 14 à Djibouti. La distribution régionale est inégale- la région la mieux dotée disposant de sept fois plus de lits que celle la moins couverte[197]. Selon le Ministère de la Santé, 75 % des établissements de soin de santé primaire n'étaient pas en mesure de faire des vaccinations du fait de l'absence d'une chaine de froid (soit due à l'absence de réfrigérateurs ou à un manque d'électricité ou de batteries dans le cas de systèmes solaires)[198]. La nouvelle stratégie ICI reconnait l'importance d'investir dans l'énergie renouvelable pour la santé afin de garantir l'accès universel dans les communautés rurales et compte mettre un accent particulier sur les solutions hors réseau avec les établissements de santé. Depuis 2017, le gouvernement a cherché à améliorer la fourniture de services de soin aux populations rurales via notamment les caravanes médico-chirurgicales. Mais ces cliniques mobiles ne sont pas complétement fonctionnelles du fait notamment d'une gestion déficiente et du manque de professionnel de santé qualifiés. De plus, la centrale d'achat des médicaments et matériels essentiels souffre de problèmes de dysfonctionnement qui ne lui permet pas d'assurer pleinement son rôle d'amélioration de l'accessibilité financière aux produits pharmaceutiques.

200. **Une pénurie d'agents de santé dans toutes les catégories.** Face à ce manque de personnel, les autorités ont pris des initiatives pour former et recruter à l'international des personnels de soin. Une soixantaine de médecins spécialisés cubains sont présents pour offrir tous types de soins[199]. Le nombre de professionnels de santé a augmenté depuis notamment l'ouverture de la première faculté de médecine en 2007. Depuis 2015, une vingtaine de médecins sortent chaque année de la faculté de médecine pour renforcer les équipes en place[200]. Mais le nombre de professionnels de santé formés exercent pour l'essentiel à Djibouti ville. Malgré ces efforts, le tableau 4.4 indique que le nombre d'agents de santé qualifié est d'environ 11 pour 10.000 personnels ; soit un niveau bien en dessous de la norme de 23 agents pour 10.000 personnes.

Tableau 4.4. Disponibilité du personnel de santé

Nombre de Personnel de Santé par rapport à la population	
Médecins pour 10,000 personnes (p)	2
Infirmières/Sagefemmes pour 10,000 p	5
Chirurgiens spécialisés pour 100,000 p	4.4

Source : Note équipe sectorielle santé de la banque pour le CDN 2022

201. **Des inefficiences dans la gestion du secteur.** Le tableau 4.5 indique le volume des dépenses publiques alloué au secteur de la santé. Les résultats en matière de santé suggèrent l'existence d'inefficacité dans la gestion des dépenses publiques du secteur. Ces lacunes conduisent à augmenter le fardeau des dépenses de santé à la charge des ménages. Les résultats de l'enquête

[193] Profil genre de Djibouti, 2019, BAD.
[194] Source EDAM 4.
[195] Enquête Djiboutienne à Indicateurs Multiples, EDIM 2006.
[196] CPF, 2021
[197] En 2016, la région d'Arta disposait du ratio le plus élevé avec 21,3 lits par habitants ; contre 12, 5 à Djibouti et une fourchette entre 3,9 et 8,2 lits dans les cinq régions intérieures.
[198] SCD, Banque mondiale, 2018.
[199] Djibouti, perspectives économiques en Afrique, Banque Africaine de Développement, 2018
[200] Djibouti, perspectives économiques en Afrique, Banque Africaine de Développement, 2018

ECAM montre que la capacité des ménages à se soigner dépend de leur niveau de vie, les ménages non pauvres dépensant trois fois plus que les ménages très pauvres[201]. La loi-cadre relative à la mise en place d'une assurance maladie universelle avec un volet visant les catégories les plus vulnérables, dont les femmes constituent une proportion importante, est une innovation. Les personnes vulnérables ont une meilleure couverture par le Programme d'Assistance Sociale pour la Santé (PASS). Une revue des dépenses publiques sectorielles permettrait de bien cibler les facteurs d'inefficience et d'identifier les politiques publiques à engager pour améliorer la gouvernance du secteur et l'optimisation de l'utilisation des dépenses publiques. Une stratégie de financement du secteur devrait s'appuyer sur la préparation de plans pour une meilleure mobilisation des ressources (internes, externes et assurance) ; l'optimisation des achats des fourniture médicales et un renforcement de la transparence et de la redevabilité des dépenses du secteur.

Tableau 4.5 : Financement du secteur de la santé

Financement du secteur de la santé	
Dépenses courantes en santé (% du PIB)	3.5
Dépense en santé par tête (PPP$)	122.1
Dépenses courantes santé par source (en %)	
Dépenses publiques	47
Dépenses de santé à la charge des ménages	25.8
Dépenses sur financement extérieur	27.8

Source : Note de l'équipe sectorielle santé de la banque pour le CDN 2022

4.5.3 Eau, assainissement et hygiène

4.5.3.1. Accès à l'eau potable et l'assainissement

202. **Une source importante de fragilité et du développement de l'économie reste la faiblesse de la disponibilité et de l'accès à l'eau**. Djibouti est l'un des pays les plus pauvres en ressource en eau douce[202]. En effet, le pays n'a pas de source permanente d'eau de surface[203] (rivières, lacs d'eau douce), et doit donc s'appuyer sur les nappes souterraines alimentées en eaux de pluie, dans un contexte de cycles de sécheresse de plus en plus longs et de plus en plus fréquents et de très faibles précipitations (encadré 3.3, figure 3.5). Moins de 5 % de ces précipitations contribue à réalimenter les nappes souterraines en raison de la forte évaporation[204]. Ces eaux souterraines sont mises à mal du fait de la surexploitation qui induit une augmentation progressive de la salinité et de la pollution des nappes[205]. L'augmentation du niveau de la mer menace également la qualité de l'eau du fait des intrusions d'eau salée dans l'aquifère côtier (section 3.2.1). La croissance démographique induit une pression supplémentaire sur cette situation de stress hydrique aigue[206]. Cette forte contrainte a de nombreuses répercussions sur les conditions de vie des populations, notamment rurales dont les revenus sont largement compromis, accentuant ainsi l'exode vers les centres urbains (section 4.2).

[201] EDAM4.

[202] Une étude de 2004 de la Banque mondiale estimait les ressources à moins de 50 m^3/habitant/an contre une moyenne de 1.100 m^3/habitant/par an pour la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord.

[203] Les eaux superficielles se limitent à deux lacs salés (Abbé et Assal) et à l'écoulement intermittent des oueds après de fortes pluies. Les crues, souvent torrentielles, ont une durée limitée de quelques heures. A l'exception de la zone côtière, elles s'évacuent dans des dépressions fermées pour former des lacs temporaires dont une large part est perdue par évaporation. La dépendance vis-à-vis de ressources souterraines en milieu volcanique hétérogène et fracturé rend la gestion des ressources souterraines particulièrement difficile. (Banque mondiale, 2004).

[204] SCD, 2018, Annexe 6.

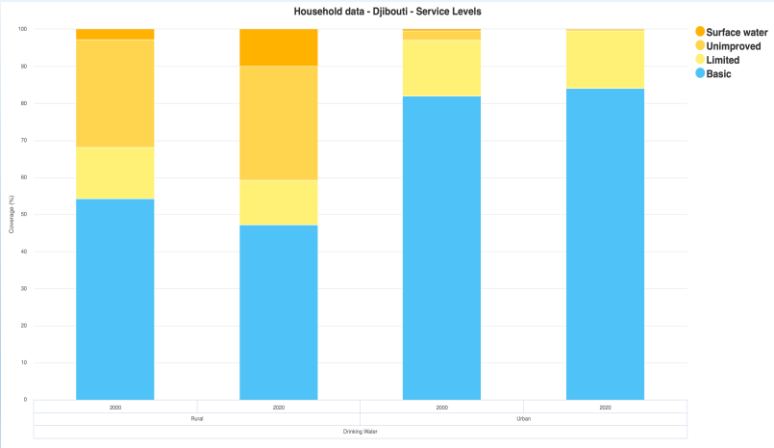
[205] En zone urbaine et péri urbaine, les aquifères locaux sont menacés par l'extension des zones urbanisées dans l'aire de recharge des aquifères combinée à l'inefficacité de l'assainissement solide ou liquide. En zone rurale, les nappes sont souvent contaminées par les opérations d'exhaure ; les rejets d'eaux usées et l'accumulation de déchets animaux et humains.

[206] Y compris du fait de la destruction des forêts de mangrove qui jouaient un rôle de protection.

En effet, la rareté de l'eau contribue à réduire la production animale, principale source de revenus pour 90 % de la population rurale. De plus, les maladies liées à une mauvaise hygiène du milieu et à la défaillance des services d'eau et d'assainissement sont, pour une grande part (seconde cause majeure), responsables du taux élevé de la mortalité infantile.

203. **En 2020, moins de la moitié de la population en zone rurale a accès à des dispositifs de base pour l'approvisionnement en eau potable**. La figure 4.10 illustre les disparités entre le milieu rural et urbain et le peu de progrès réalisés au niveau national dans l'accès à l'eau potable. Cet accès est même en recul en zone rurale de plus de 5 points au cours des vingt dernières années[207]. Les distances parcourues par les nomades pour trouver de l'eau pouvait aller jusqu'à 30 km. En zone urbaine, si 83 % de la population a accès à l'eau potable, seulement la moitié de la population de Djibouti ville bénéficie de connections individuelles, l'autre moitié ayant recours aux connections des voisins ou aux bornes fontaines publiques[208]. Dans les quartiers pauvres non couverts par le réseau, une étude en 2004 de la Banque mondiale montrait que l'eau était vendue par des transporteurs privés à des prix huit fois supérieurs au tarif appliqué à la distribution par réseau.

Figure 4.10. Évolution de l'accès à l'eau potable en zone urbaine et rurale – 2000 à 2020



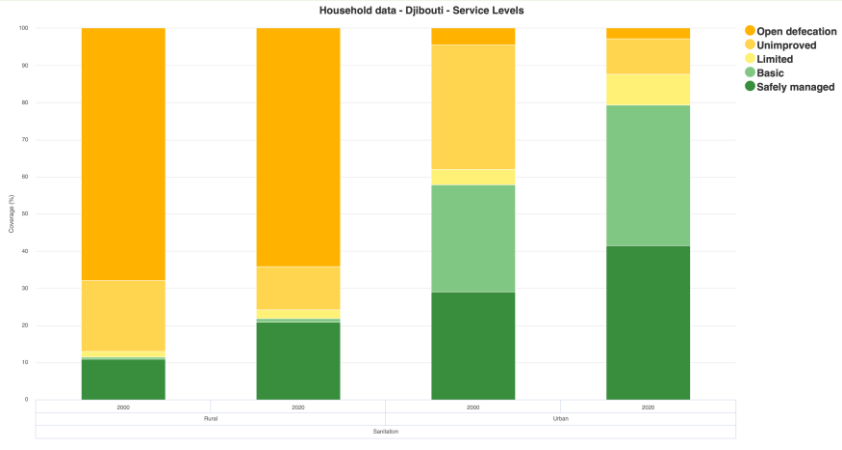
Source : WHO : UNICEF

204. **En 2019, l'accès à l'eau potable est également faible dans les écoles et les centres de santé.** Seulement 68 % des écoles ont accès à des dispositifs de base pour l'approvisionnement en eau potable. Une école sur cinq n'a pas d'accès à de l'eau en zone rurale[209]. Cette situation critique touche également les établissements de santé. 22 % des établissements de santé (hors hôpitaux) n'ont pas accès à une source d'eau améliorée. Seulement les deux tiers des établissements de santé ont accès à une source d'eau améliorée en milieu rural.

[207] L'accès à l'eau potable était estimé à 54,3 % en 2000.
[208] SCD, 2018. Annexe 6.
[209] Un quart des écoles dans le secondaire n'a pas accès à de l'eau contre 13 % pour les écoles primaires

205. **Les trois quarts de la population en zone rurale continue de ne pas avoir accès aux services d'assainissement même les plus élémentaires**. En 2020, seuls 21 % de la population rurale a accès à un système d'assainissement géré en toute sécurité contre 41 % dans les zones urbaines. Près des deux tiers (64 %) de la population rurale continue de pratiquer la défécation à l'air libre en 2020, un niveau quasi similaire à celui de 2000 (68 %). Djibouti est donc complétement off track pour atteindre l'ODD 6.2b qui vise à mettre fin à la défécation en plein air en 2030. Même en zone urbaine, 12 % de la population n'a pas accès à des services d'assainissement élémentaires. Les déchets humains non traités menacent ainsi la santé humaine et environnementale (risques de pollution par infiltration dans la nappe ou dans les conduites de distribution d'eau potable, stagnation des eaux usées dans certains quartiers). Seul 62 % des écoles ont accès à un système d'assainissement élémentaire[210]. En milieu rural, 11 % des établissements de santé n'ont accès à aucun service.

Figure 4.11 Accès à l'assainissement en zone rurale et urbaine – 2000-2020



Source : WHO/UNICEF, 2020

4.5.3.2. Projet et gouvernance dans le secteur WASH

206. **Les déficiences constatées dans l'accès et la qualité des services WASH résulte en grande partie de la situation de monopole de l'ONEAD…** L'insuffisance des services d'eau potable et d'assainissement résulte pour partie de la faiblesse du cadre institutionnel et financier (section 3.1.2.). L'ONEAD n'a pas réussi à faire face à la demande croissante en eau potable. La croissance de la demande pour une alimentation en eau courante est estimée à 6 % dans la capitale et plus de 70 % en zone rurale où les déficits sont les plus sévères. Le déficit dans la fourniture d'eau à Djibouti ville par rapport à la demande est estimé à 65 %. De même, les besoins en assainissement ne sont pas couverts. L'ONEAD ne dispose que d'une usine de traitement des eaux usées (avec une capacité de 3700 m^3/jour) et de six stations de pompage.

207. **Qui se traduit par de nombreuses lacunes dans la gestion technique et financière de l'ONEAD …** Le système de distribution de l'eau présente de nombreuses défaillances ce qui entraine des pertes importantes du fait de fuites ou de branchements pirates. A ces pertes non comptabilisées, se rajoute une perte annuelle d'environ 26,5 % du coût de production dû à l'écart entre le prix de revient de la production de l'eau estimé à USD 1,7 et le tarif facturé USD 0,45 par m^3.[211]. Une étude menée en 2004 par la Banque mondiale concluait que la précarité financière de l'entreprise résultait en partie (i) de charges de personnel et d'électricité élevées, (ii) d'un coût de branchement élevé et d'un faible nombre d'abonnés, (iii) d'une tarification qui ne reflétait pas le coût de l'eau et (iv) d'un faible taux de facturation.

208. **Les pouvoirs publics ont posé le développement du secteur de l'eau comme une priorité nationale et procédé à des investissements majeurs.** Différentes actions ont été menées pour répondre à la demande croissante en eau tout en préservant les nappes et pour améliorer

[210] CPF, 2021.
[211] En 2004, les pertes administratives et physiques étaient estimées à 44 %. Banque mondiale, note sectorielle sur l'eau (2004).

l'assainissement. En particulier, deux projets d'envergure ont été engagés pour mobiliser de nouvelles ressources en eau (i) une adduction transfrontalière d'eau Éthiopie-Djibouti avec un débit de 100.000 m^3/jour (depuis juillet 2017) destinée à acheminer l'eau vers les régions au sud de Djibouti (Ali-Sabieh, Dikhil et Arta notamment) et également couvrir les besoins croissants en eau potable de la capitale et de ses zones portuaires; (ii) la mise en place d'une unité de dessalement d'eau d'une capacité de 22.500 m^3/jour, ainsi qu'un ensemble d'ouvrage devant garantir à plus long terme une capacité totale de production de 45.000 m^3/jour[212]. L'ONEAD a également lancé d'autres initiatives : (i) régionales - notamment le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et des centres secondaires (PAEPARC) de Tadjourah, Arta et Ali Sabieh et (ii) sur Djibouti ville – notamment le projet PIN pour l'amélioration de la distribution et du rendement du réseau potable de la ville de Djibouti et le projet d'assainissement liquide de Balbala.

209. **Une approche intégrée des questions d'eau et d'assainissement est nécessaire pour relever les défis du secteur.** Ceci implique une revue des politiques, des réformes institutionnelles et de la régulation du secteur. Fort de cette revue, la mise à jour de la stratégie devrait couvrir à la fois la gestion des ressources en eaux, la production d'eau et l'assainissement, la qualité et la conservation, le traitement des eaux usées et les systèmes de distribution. La stratégie devra proposer une modernisation de l'organisation institutionnelle du secteur et de sa régulation.

210. **Ces travaux nécessiteront la prise en compte des questions écologiques telles que la protection des aquifères.** Les efforts devront être poursuivis pour maximiser la sécurité des approvisionnements en eau et la résilience au changement climatique afin d'atténuer les effets des inondations et des sécheresses. Une gestion intégrée des eaux de surface et souterraine permettra d'améliorer la gestion du ruissellement et du stockage naturel des eaux souterraines. Par ailleurs, les autorités devront mettre en œuvre le plan d'occupation des sols identifiant les zones inondables pour limiter les risques de pollution des aquifères et ceux liés aux crues. Ces efforts s'accompagneront d'investissements en recherche pour acquérir une meilleure connaissance des ressources en eaux souterraines.

211. **Les autorités devront s'atteler à améliorer la gouvernance du secteur notamment la gestion de l'ONEAD afin de mieux collecter et gérer l'information, entretenir et exploiter les systèmes de ressources en eau**. Une des priorités est de renforcer la viabilité financière de l'ONEAD, notamment de réduire les pertes financières et techniques (les pertes et le gaspillage dans les systèmes d'adduction et de distribution urbain). Afin de combler le retard dans l'amélioration de l'accès durable à l'eau aux populations les plus vulnérables, un effort particulier portera sur (i) les zones péri-urbaines afin d'étendre le réseau et mieux « mailler » les bornes fontaines ; (ii) les zones rurales afin d'équiper les points d'eau existants avec les sources d'énergie renouvelables et de mettre en exploitation des points d'eau supplémentaires dans les zones rurales les plus enclavées.

4.5.4 Protection Sociale

212. **Jusqu'en 2016, la plupart des filets de protection sociale étaient mis en place pour répondre à des crises alimentaires suite à des sécheresses sévères répétées et prolongées**. Les dépenses sur les programmes sociaux (hors subventions implicites) ne s'élevaient qu'à 0,2 % du PIB en 2015 contre 1,5 % en moyenne en ASS. La plupart des programmes étaient conduits par les bailleurs de fond - notamment PAM, UNICEF, FAO, BID, USAID - et visaient à fournir de la nourriture aux populations vulnérables. Ces programmes fonctionnaient en dehors du système étatique. Dans le même temps, le gouvernement avait introduit des exonérations fiscales en réponse aux crises alimentaires pour protéger sa population des hausses des prix des denrées alimentaires de base. En effet, la quasi-totalité des produits alimentaires étant importés, les augmentations des prix alimentaires internationaux affectent directement les ménages pauvres, qui dépensent

[212] Projet PEPER -Production d'Eau Potable par Énergie Renouvelable.

jusqu'aux trois quarts de leur revenu en nourriture. Mais ces exonérations fiscales non ciblées (équivalents a des subventions implicites) des produits alimentaires et pétroliers étaient des programmes régressifs (encadré 4. 7). En revanche, la distribution de rations alimentaires est un programme mieux ciblé dont bénéficiait un quart de la population dans le quintile le plus pauvre. Quant aux autres mécanismes de transfert, les dépenses de santé bénéficiaient de façon disproportionnée aux quintiles les plus riches et les retraites ne concernait que moins de 10 % des ménages. Enfin, 21 % des ménages reçoivent des transferts privés (internationaux ou nationaux) qui bénéficient principalement aux ménages les plus pauvres[213].

Encadré 4.7. : Quels étaient les principaux bénéficiaires des exonérations fiscales sur les produits alimentaires et pétroliers ?

En 2008, en réponse à la très forte augmentation des prix alimentaires, le gouvernement a exempté cinq produits alimentaires de base de la taxe intérieure de consommation. 6 % des importations totales de riz (brisures), 88 % de la farine, environ 60 % du sucre et de l'huile de cuisson, et environ 50 % des produits à base de lait en poudre sont exonérés. La subvention implicite représente 7 % du prix sans subvention. Les dépenses en produits alimentaires exonérés de taxes représentent 19 % des dépenses totales des ménages les plus pauvres alors que ces produits ne représentent que 7 % des dépenses totales des ménages les plus riches.

Mais les riches bénéficient plus que les pauvres de ces exonérations fiscales sur les produits alimentaires. Les exonérations fiscales sur les produits alimentaires de base atteignent la majorité des pauvres (77,3 % dans le premier quintile) et la quasi-totalité des individus des autres quintiles. En effet, 85 % des ressources des subventions alimentaires sont perçues par la population vivant dans les zones urbaines et 57 % par les deux quintiles les plus riches contre seulement 10 % par ceux du quintile le plus pauvre.

Les exonérations fiscales sur les produits pétroliers (super, kérosène et diesel) sont des politiques encore plus régressives. Ces exonérations qui avaient été mises en place en 2009 et qui depuis ont été supprimées (à l'exception du pétrole lampant) ne bénéficiaient qu'à 17 % des ménages les plus pauvres contre 82 % du quintile le plus riche. Les ressources des subventions pétrolières bénéficient respectivement à 97 % de la population en zone urbaine et 89 % des deux quintiles les plus riches contre moins de 1 % pour ceux du quintile le plus pauvre.

Source : Banque mondiale, Renforcement des filets de protection sociale, 2015

213. **Les autorités ont adopté en 2017 une stratégie de protection sociale qui vise à combiner les mesures de protection sociale et de renforcement du capital humain.** Les autorités veulent instaurer un système de protection sociale intégrant différentes formes d'assistance notamment l'extension d'un programme de transferts monétaires pour lutter contre la pauvreté, l'accès à des soins de santé subventionné et des mesures de soutien pour réduire la malnutrition. En 2016, le pays a commencé à bâtir un socle de protection sociale à travers le Programme National de Solidarité Familiale (PNSF). Le PNSF est un programme de transfert d'argent ciblé sur les ménages les plus pauvres. La participation au PNSF est conditionnelle à la participation à des sessions communautaires conduites par des mères conseillères (encadré 4.8). Ces sessions visent à améliorer le capital humain notamment le développement de la petite enfance à travers des sessions sur le développement cognitif, de bonnes pratiques en matière de soins parentaux, l'hygiène, l'assiduité scolaire mais également des informations sur la création d'activités génératrices de revenus. Les bénéficiaires du PNSF sont aussi éligibles au Programme d'Assistance Social de Santé (PASS). Djibouti dispose également de programmes de sécurité alimentaires au niveau des zones rurales, périurbaines et des écoles pour combattre la malnutrition.

[213] Banque mondiale, Renforcement des filets de protection sociale, 2015.

Encadré 4.8 : Impact préliminaire des sessions communautaires

Ces sessions communautaires avaient été initiées après la famine de 2008 et élargi en 2012 pour bénéficier à des mères enceintes ou ayant des enfants de moins de deux ans sur des questions liées à la nutrition. Elles permettaient également de détecter les cas de sous-nutrition et de faire un suivi plus personnalisé de ces enfants via des visites à domicile ou en les référant à la clinique la plus proche. Une évaluation préliminaire indiquait des résultats positifs notamment une augmentation :(i) des consultations prénatales, (ii) d'un allaitement maternel exclusif durant les six premiers mois (61 % des enfants de moins de six mois), (iii) une alimentation plus diversifiée (55 % versus 37 %) pour les enfants de moins de 5 ans, (iv) une augmentation de la consommation alimentaire au niveau du ménage du fait de l'augmentation des revenus des ménages participant à ces sessions.

Source : Banque mondiale, 2019 : Integrated Cash Transfer and Human Development Project

214. **Le déploiement du PNSF s'accompagne du développement de systèmes administratifs tels que le registre des bénéficiaires, les mécanismes de paiement et des méthodes de ciblage des ménages les plus pauvres**. Ces outils continuent d'être mis à jour pour améliorer l'efficacité des systèmes de protections sociale. Les méthodes de ciblage des ménages les plus pauvres sont mises à jour sur la base des résultats 2017 de la dernière enquête EDAM4[214]. La couverture du registre des bénéficiaires vise à être régulièrement mise à jour et étendue pour couvrir l'ensemble des population pauvres et vulnérables y compris les personnes handicapées et les réfugiés. Ce registre pourra être utilisé pour de multiples programmes sociaux notamment l'assurance maladie subventionnée, les programmes de sécurité alimentaire et l'aide en cas de catastrophe. Ceci contribuera à une réduction de la fragmentation et de la duplication des programmes d'aide sociale, ce qui permettra d'améliorer leur efficacité.

215. **Dans sa nouvelle stratégie de protection sociale (2019-2022), le gouvernement entend faire du PNSF le programme national phare de ses interventions**. En 2019, seul un tiers des ménages du quintile des ménages les plus pauvres bénéficiait d'un programme de sécurité sociale[215]. Les autorités visent à élargir la couverture du PNSF à environ 2.000 ménages très pauvres soit 13,3 % de la population contre environ 8,2 % en 2020. Ceci représentera une augmentation de 0,8 % des dépenses publiques pour atteindre un budget d'environ 1 % du PIB[216], un niveau comparable aux pays voisins. Le PNSF devrait aider les ménages pauvres à renforcer leur capacité pour contrer les chocs, y compris la capacité des éleveurs à faire face aux effets de la sécheresse.

[214] La première PMT était fondée sur EDAM3 en 2013, (Banque mondiale, 2020. Expansion of Djibouti's NFSP: Understanding Targeting Performance of the Updated Proxy Means Test Formula.)
[215] Banque mondiale ; Integrated Cash transfer and human capital project, PAD, 2019.
[216] Son financement est assuré par le gouvernement, la Banque mondiale et l'UE.

5 Domaines prioritaires de réformes

216. **Ce chapitre propose les domaines prioritaires de réformes pour progresser dans l'atteinte d'une croissance soutenable plus inclusive et résiliente au changement climatique telle que reflété dans la vision 2035 et le dernier plan quinquennal de développement ICI**. Les analyses conduites dans les chapitres 2-4 ont permis de mettre en évidence les obstacles majeurs qui reflètent les fragilités de la situation politique, économique, sociale et environnementale. L'étude de la Banque conduite en 2021 pour évaluer l'impact du COVID-19 dans les secteurs productifs et identifier les stratégies de relance a également constitué un input dans l'identification des priorités. Pour sélectionner les domaines prioritaires où la Banque pourrait appuyer le pays dans le cadre de ses cinq grandes priorités sectorielles (High 5), les critères suivants ont été utilisés :

- Appropriation (ownership) : Des mesures alignées avec la vision à long terme et ICI ;
- Fragilité : Des mesures permettant de répondre aux principaux facteurs de fragilité économique, environnementale et sociale identifiés afin de renforcer la résilience ;
- Inclusion : Des mesures maximisant l'impact attendu sur la croissance inclusive ;
- ODD : Des mesures permettant de progresser dans l'atteinte des ODD ;
- Synergie : Des mesures qui se renforcent mutuellement et contribuent de ce fait à progresser dans l'atteinte d'objectifs sectoriels liés les uns aux autres[217]
- Économie politique et capacité : Des mesures réalistes et faisables au vu de la dynamique économique et politique, de la qualité de la gouvernance et des capacités de mise en œuvre

217. Les quatre domaines prioritaires de réformes constituent les réponses les plus appropriées pour desserrer les contraintes majeures à une croissance économique inclusive et durable. Ces axes incluent la promotion du secteur privé, le développement du capital humain, l'amélioration de l'accès et la qualité des services de base – électricité, transports, télécommunications et eau et assainissement et le renforcement de la gouvernance économique et financière. Vu la vulnérabilité et le manque de préparation de Djibouti face aux risques induits par le changement climatique et les catastrophes naturelles, les mesures préconisées pour atteindre ces objectifs prioritaires incluront toutes des mesures d'adaptation pour accroitre sa résilience face à ces défis. Étant donnée la petite taille de l'économie, ces mesures mettront l'accent sur une meilleure intégration régionale, vecteur essentiel pour asseoir une croissance plus inclusive et résiliente. En particulier ; la mise en œuvre de projets et programmes prioritaires de l'initiative pour la corne de l'Afrique et de l'AfCFTA aidera la région à être plus interconnectée, plus intégrée et plus résiliente. Des progrès au sein de ces domaines prioritaires et transversaux permettront de diversifier les sources de la croissance et favoriser la transformation stucturelle de l'économie.

5.1 Promouvoir le secteur privé tout en accompagnant les efforts d'adaptation au changement climatique

218. Le secteur public, à travers des investissements massifs financés par de la dette non concessionnelle, a tiré la croissance depuis les deux dernières décennies et s'est affiché comme le principal pourvoyeur d'emplois. L'analyse de l'environnement des affaires a mis en évidence de nombreuses contraintes qui ont freiné le développement du secteur privé. Ce domaine d'intervention soutiendra les efforts visant à réduire les principaux obstacles à l'essor du secteur privé notamment : (i) la réduction du coût des facteurs de production et la correction des distorsions de la politique fiscale envers les PME, (ii) le renforcement de la concurrence et (iii) la promotion des PPP. Les autres obstacles majeurs au développement du secteur privé sont la faiblesse du capital

[217] e.g des mesures améliorant la nutrition impactent également les résultats en matière d'éducation, une meilleure gouvernance des entreprises publiques contribuent à assainir les finances publiques mais également à améliorer l'offre de service publiques aux populations et l'environnement des affaires.

humain et la déficience des infrastructures énergétiques et des TIC. L'amélioration de ces infrastructures et leur interconnexion avec l'Éthiopie et l'ensemble de la corne de l'Afrique devra se faire concomitamment et les mesures nécessaires sont discutées dans le troisième domaine de réformes. Les réformes liées à l'amélioration du capital humain constituent le deuxième domaine de réforme.

219. **Des mesures fiscales devront être adoptées pour réduire le coût des facteurs de production notamment le travail et le capital et corriger les distorsions existantes.** Le chapitre 3 a recommandé une réforme du système fiscal en vue : (i) d'élargir l'assiette fiscale et d'améliorer l'équité afin de corriger les distorsions importantes qui favorisent les grandes entreprises au détriment des PME ; (ii) d'encourager la participation au marché du travail formel à travers une refonte de la taxe sur les revenus notamment une réduction des tranches d'imposition et une augmentation du seuil d'imposition. Afin d'améliorer l'accès au financement, l'analyse du diagnostic du secteur financier a conclu à la nécessité de mettre en place un système d'information associé au crédit efficace et un système de garantie du crédit pour faciliter l'accès au crédit des PME. Des réformes sont également nécessaires pour renforcer la régulation, accroitre la concurrence et permettre notamment une réduction des garanties et des taux de crédit et une offre d'instruments financiers plus adaptés au marché intérieur (y compris les prêts hypothécaires). Progressivement, la dynamique du secteur privé national pourrait soutenir l'émergence d'un marché financier national. L'intégration financière régionale articulée autour de la libre circulation des capitaux doit être un vecteur de mobilisation des moyens financiers au profit des activités à forte productivité dans le secteur privé. Enfin, afin d'améliorer l'accès aux microcrédits, notamment des femmes, le rôle du secteur de la microfinance devra être promu ce qui impliquera de réformer la gouvernance des CPEC. La mise en place des outils nécessaires pour un financement des chaînes de valeurs dans la pêche et l'élevage à travers des micro-crédits contribuera à combattre la malnutrition.

220. **Le renforcement de la concurrence est nécessaire pour offrir des conditions équitables permettant l'essor du secteur privé.** L'omniprésence du secteur public dans tous les secteurs a été identifié comme un obstacle au développement du secteur privé. Par exemple, les entreprises publiques bénéficient d'avantages en termes de financement ou de garanties ce qui crée des distorsions et réduit la rentabilité des opérateurs privé. De plus, l'absence de loi sur la concurrence et d'institutions pour les mettre en œuvre a conduit à une expansion du nombre de monopoles et des contrôles de prix dans des secteurs comme les TIC qui sont traditionnellement ouvert à la concurrence. La récente ouverture à la concurrence dans ce secteur et celui de l'énergie est un pas dans la bonne direction. Une bonne politique sur la concurrence est cruciale pour permettre une amélioration de la productivité et une plus grande diversification de la production en soutien d'une croissance inclusive. Cette politique sur la concurrence devra soutenir les principes de neutralité quant à la taxation, la régulation, la dette et les subventions pour éviter toute discrimination entre les différents opérateurs économiques.

221. **Le développement des secteurs industriel et primaire via des partenariats public-privés (PPP) constitue également une piste pour redynamiser le secteur privé**. Le renforcement de la concurrence est nécessaire pour offrir des règles de jeu équitable. Dans cette perspective, la coordination des politiques et programmes de développement du secteur de l'agriculture et de l'industrie permettrait de faire émerger une industrie agro-alimentaire (pêche, élevage) pour l'exportation et la consommation locale. L'amélioration des chaînes de valeurs dans la pêche et l'élevage appellent également à une adoption d'espèces plus productives et résilientes une modernisation de la chaîne du froid et les services vétérinaires. Ces mesures permettraient d'améliorer la sécurité alimentaire. De même, la création d'un environnement favorable à l'émergence d'une industrie manufacturière et d'une industrie d'assemblage pourrait contribuer à absorber une main d'œuvre peu qualifiée. La construction de centres d'incubation dans toutes les régions de l'intérieur et la capitale, au profit des jeunes et des femmes - dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la petite industrie – contribuerait à un développement plus équilibré

et inclusif. La promotion des PPP pourrait également faciliter l'implication du secteur privé dans le financement des infrastructures de développement suite à l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunication et de l'énergie (section 5.3)

5.2 Développer le capital humain tout en accompagnant les efforts d'adaptation au changement climatique

222. **L'analyse conduite au chapitre 4 a recommandé des réformes pour améliorer l'éducation, la santé et la nutrition.**

5.2.1 Améliorer l'accès et la qualité des services d'éducation

223. Au vu des diagnostics sectoriels établis, depuis 2000, le pays a accompli des avancées sur le plan de la scolarisation. Cependant, des défis majeurs persistent quant à l'équité dans l'accès à l'éducation, la qualité et la pertinence des enseignements. L'état de santé des enfants et en particulier leur état nutritif sont également des facteurs déterminants dans leur épanouissement et leur réussite scolaire. La mise en place de programmes de santé (voir ii), de nutrition (voir iii) et de protection sociale (voir 5.3) contribueront en sus des mesures directement liées au secteur de l'éducation à améliorer la scolarisation et l'apprentissage des enfants, particulièrement des filles.

224. Dans le secteur de l'éducation, les réformes suivantes sont nécessaires pour lutter contre la pauvreté des apprentissages[218] et aligner les connaissances acquises aux compétences requises par le secteur privé pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes.

- *Développer les services d'éducation dans le préscolaire* afin de contribuer au développement cognitif durant la petite enfance et à l'amélioration de l'apprentissage dans le primaire. La participation des petits au préscolaire permettrait également de réduire les effets adverses des retards de croissance dus à la malnutrition.
- *Définir des politiques pour améliorer l'accès au primaire et au secondaire pour les populations vulnérables, à savoir les filles et les enfants en milieu rural*. Ces actions doivent s'inscrire dans un contexte d'afflux de réfugiés dont les enfants doivent également bénéficier des services éducatifs. Pour les filles, les actions doivent porter sur la sensibilisation et la mise en place de dispositifs incitatifs pour lever les pesanteurs socio-culturelles qui responsabilisent tôt les filles dans les tâches ménagères. Quant à l'accès à la scolarisation dans les milieux ruraux, l'effort doit porter sur la construction de nouvelles écoles, ainsi que la réhabilitation des écoles existantes en les dotant des infrastructures de base, à savoir des points d'eau, des latrines, l'électricité (de source solaire) et des cantines scolaires. Il est important de tester la résilience de ces établissements au changement climatique en s'assurant qu'ils possèdent un plan de gestion des risques climatiques et pour les nouvelles écoles de choisir une infrastructure adaptée aux événements climatiques extrêmes.
- *Reconsidérer les programmes scolaires et les matériels pédagogiques de l'éducation de base* avec pour objectif principal d'atteindre un niveau de qualité correspondant aux standards internationaux requis pour les connaissances de base en lecture, mathématiques et sciences. Les programmes éducatifs devraient également sensibiliser les enfants aux effets du changement climatique en introduisant dès le primaire des modules pour enseigner aux élèves comment adopter des comportements adaptés, pour promouvoir des valeurs de respect des autres et de l'environnement et pour développer des compétences pour affronter des changements rapides et des incertitudes[219].
- *Revoir le système d'évaluation des compétences des enseignants et des élèves* y compris l'évaluation continue tout au long de l'année afin de mieux mesurer leur acquis.

[218] La pauvreté des apprentissages correspond au pourcentage d'enfants ne sachant ni lire ni comprendre un texte simple à dix ans

[219] Éducation et changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen Orient, Blog Simon Thacker, World Bank

- *Développer la formation professionnelle et l'enseignement supérieur en impliquant le secteur privé* afin d'accompagner la transformation structurelle de l'économie. Plus précisément, il s'agit de (i) proposer des parcours professionnalisant à une partie des enfants en secondaire et à ceux qui quittent le système éducatif dans le cycle secondaire dans les domaines de la pêche, de l'agriculture, du bâtiment et de l'hospitalité touristique ; (ii) construire des centres de formation et des lycées techniques dans toutes les régions et dans la capitale notamment pour l'apprentissage des métiers dans les domaines cités ci-dessus ; (iii) adapter l'offre de formations dans l'enseignement supérieur afin de disposer d'une main d'œuvre qualifiée et des futurs entrepreneurs professionnels[220].
- *Mettre en place un système performant de suivi et d'évaluation des performances du système éducatif au sein du ministère de l'éducation et de la formation professionnelle* (MENFOP).

5.2.2 Améliorer l'accès et la qualité des services de santé

225. Le degré de couverture sanitaire demeure très insuffisant, en particulier pour les populations vulnérables (en particulier en zone rurale) et marginalisées (e.g. les populations nomades). Même à Djibouti ville où sont concentrés les services de santé, la qualité et l'accessibilité financière des prestations de santé n'est pas garantie. Le taux de malnutrition et la mortalité maternelle demeurent très élevés tandis que les services de santé sexuelle et reproductive sont insuffisants.

226. En sus des mesures spécifiques liés au combat contre la malnutrition (iii) et celles liés à l'amélioration des services WASH (5.3), des réformes sont nécessaires pour améliorer les services de santé notamment :

- *Investir dans des infrastructures de qualité* en développant l'offre de santé primaire dans les zones rurales pour améliorer en particulier les soins de santé préventifs tels que la vaccination[221] et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. Ceci passera également par le déploiement de caravanes médico-chirurgicales fonctionnelles bénéficiant de personnels médicaux bien formés. L'amélioration des infrastructures offrant un accès à l'eau potable et l'assainissement (section 5.3) permettra également de freiner la propagation des maladies d'origine hydrique, accrues par les risques climatiques ;
- *Investir dans la formation de personnels de santé qualifiés* ;
- *Introduire le numérique dans les soins de santé* (section 5.1) pour améliorer via des solutions technologiques les soins offerts, permettre à terme le suivi en temps réel des patients à distance tout en réduisant le coût des prestations et surveiller l'état de santé des populations ;
- *Résoudre les problèmes de fonctionnement de la centrale d'achat des médicaments*, dans le but d'augmenter l'accessibilité financière aux produits pharmaceutiques ;
- *Renforcer la capacité sectorielle* pour ce qui est de la planification, la gestion budgétaire, la collecte de l'information, le suivi et l'évaluation. Un effort particulier est nécessaire pour améliorer la recherche sur les causalités entre le changement climatique et la santé et la capacité de réponse aux nouvelles maladies/épidémies ayant un lien direct avec les effets du changement climatique.

5.2.3 Combattre la malnutrition

227. Le diagnostic de l'état nutritif de la population (section 4.5.2.1) a montré que la malnutrition demeure un défi majeur ayant un coût économique et humain énorme avec des effets délétères sur l'éducation, le revenu et la productivité à l'âge adulte. Ce fléau persistant résulte d'une insécurité alimentaire et d'une alimentation insuffisamment diversifiée, de taux élevés de maladies

[220] Les modèles de l'école d'ingénieur et l'école de commerce pourraient servir d'exemple à la mise en œuvre de programmes à vocations professionnelles.
[221] Ce qui requiert entre autres de garantir un accès aux chaines de froid et à l'électricité (voir objectif 5.1) d'augmenter le recours aux énergies renouvelables.

infectieuses, du manque d'accès à l'eau potable et de pratiques d'hygiène et d'assainissement inadaptées. Les catastrophes naturelles ont également contribué à l'aggravation de l'état nutritionnel dans de nombreuses régions.

228. **Le pays doit poursuivre une approche multisectorielle, fondée sur une évaluation du contexte de la malnutrition au niveau local afin de favoriser la transition nutritionnelle notamment via** :

- *Des interventions nutritionnelles spécifiques* lors des 1000 premiers jours entre la grossesse et le deuxième anniversaire de l'enfant ;
- *Des mesures ciblées pour augmenter la production et la productivité agricole et l'élevage* afin : d'étendre l'adoption de techniques innovantes pour la rétention d'eau (water harvesting), de soutenir des projets communautaires pour mobiliser des ressources en eau pour développer l'agriculture à petite échelle ; d'introduire des techniques d'irrigation améliorée ; de promouvoir des modes alternatives de cultures économes en eau (e.g hydroponie) pour la culture des fruits et légumes ; d'articuler les plans de développement des secteurs de la pêche et de l'élevage avec la politique de lutte contre l'insécurité alimentaire. Toutes ces mesures permettront d'augmenter la résilience du secteur de l'agriculture et de l'élevage.
- *Les autres appuis au secteur agricole* viseront à (i) renforcer le marché local afin de créer des emplois tout au long de la chaîne de valeur alimentaire et élargir l'accès aux marchés pour les groupes vulnérables, en particulier pour la commercialisation d'aliments nutritifs ; (ii) Renforcer les compétences des organisations de base en matière de la planification et la gestion afin de faciliter la diversification de la production et accroître la production de cultures riches en nutriments et de petits élevages (par exemples, produits horticoles, légumineuses, bétail et poisson à petite échelle, cultures biofortifiées, etc.) ; (iii) Créer une plateforme de gestion des connaissances afin d'améliorer les résultats et la performance des programmes en cours[222], (iv) Améliorer la transformation, le stockage et la conservation.
- *Autonomiser les femmes* en garantissant l'accès aux ressources productives, opportunités de revenus, services de vulgarisation et information, crédit, etc.,
- *Une extension de la couverture du système de protection sociale* (transfert cash et en nature) aux ménages les plus pauvres y compris les nomades pour améliorer leur sécurité alimentaire et conditionner ces transferts à la participation des mères à des sessions communautaires pour renforcer leurs connaissances sur les questions liées à l'hygiène et la nutrition (encadré 4.8). Le gouvernement pourrait également étudier la mise en place d'un système d'assurance contre les aléas climatiques pour aider les éleveurs à gérer les conséquences de la sécheresse.
- *Une amélioration de l'accès et de la qualité des services WASH* (section 5.3) en particulier pour les familles pauvres et rurales ;
- *Une amélioration des soins de santé primaire* offerts en milieu rural (voir ii) ce qui nécessitera d'améliorer l'accès à l'électricité hors réseau et l'accès aux TIC (section 5.1) pour un meilleur diagnostic à distance et l'accès à la télémédecine ;
- *Intégrer la promotion et l'éducation nutritionnelles* autour de l'alimentation et des systèmes alimentaires durables qui s'appuient sur les connaissances, attitudes et pratiques locales

[222] Background note sur l'agriculture pour la préparation du rapport CDN 2022, BAD.

5.3 Améliorer l'accès et la qualité des services de base pour réduire la vulnérabilité des ménages, renforcer l'inclusion des populations et promouvoir la compétitivité

229. **Au vu de l'analyse diagnostique de ce rapport, des réformes et investissements prioritaires appellent à une amélioration des services dans les domaines des TIC, de l'énergie, des transports et de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.**

5.3.1 Dans le domaine des TIC

230. Les goulots d'étranglement réglementaires entravent toujours le développement du numérique. Ceci a des conséquences sur le potentiel de croissance des PME mais également sur le développement du capital humain. Par exemple, avec un accès fiable et à un prix abordable, les ménages les plus vulnérables pourraient bénéficier à terme grâce au développement des plateformes numériques de cours en ligne, recevoir des soins essentiels par télémédecine[223] et avoir accès à l'argent mobile. La gestion des risques de catastrophe seraient également renforcées grâce à la géolocalisation.

231. Les réformes préconisées incluent (i) la libéralisation du secteur des télécommunications – impliquant la privatisation et le repositionnement stratégique de Djibouti Télécom - et (ii) la mise en place d'un régulateur indépendant. Ces mesures permettraient de réduire les coûts d'accès à l'internet et d'encourager les innovations numériques génératrices de valeur ajoutée et d'emploi dans presque tous les secteurs de l'économie.

5.3.2 Dans le domaine de l'énergie :

232. Le manque d'électricité pénalise les conditions de vie des ménages à travers notamment un accès aléatoire à l'eau pompée, le recours à des combustibles polluants pour s'éclairer ou cuisiner, des conditions difficiles pour les enfants pour faire leur devoir le soir. Les pénuries et le coût de l'électricité contraignent également le développement des PME.

233. **Les mesures incluent à la fois des investissements importants dans les énergies renouvelables qui nécessiteront l'appui technique et financier des bailleurs et la poursuite de réformes pour une ouverture à la concurrence et pour une meilleure planification, gestion et régulation du secteur**. ICI envisage des investissements importants pour diversifier les sources d'énergie, avec une priorité pour les énergies renouvelables (renforcement de la géothermie, développement de l'éolien et mini réseaux solaire) afin de résoudre les limitations de production et de distribution. Ces efforts devront également financer l'accès au dernier kilomètre pour améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales et isolées. Ces investissements renforceront la résilience de Djibouti et l'aideront à atteindre ses objectifs définis dans sa contribution nationale pour lutter contre le changement climatique. Dans ce contexte, le gouvernement a opté pour une transition vers la mise en concurrence en ouvrant le secteur à des fournisseurs indépendants notamment pour les solutions hors réseau. Ces investissements devront être accompagnés par l'adoption de mesures pour améliorer la planification du secteur énergétique (dans le réseau et hors réseau), renforcer les capacités institutionnelles y compris celle du régulateur indépendant et former une main d'œuvre qualifiée afin d'assurer l'exploitation et la maintenance des systèmes de production, de transmission et de distribution.

5.3.3 Dans le domaine des transports :

234. **Le réseau de transports devra être renforcé pour tirer le maximum de bénéfices de l'intégration régionale et améliorer la compétitivité économique en vue de la diversification de l'économie**. L'intégration renforcée de Djibouti et ses voisins contribuera en effet à consolider

[223] La nouvelle stratégie du gouvernement ICI met l'accent sur l'importance d'introduire le numérique afin de soutenir la modernisation du système de santé et permettre à terme la surveillance des patients à distance.

le positionnement de Djibouti dans les flux commerciaux, physiques, financiers et technologiques entre le monde et la Corne de l'Afrique. Cette consolidation induira pour Djibouti des opportunités de participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales, du fait d'un positionnement stratégique dans l'espace productif et commercial régional.

5.3.4 Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

235. L'absence de l'eau est une source identifiée de fragilité. Les diagnostics établis font état d'une situation qui a marginalement évolué avec la persistance de nombreux défis à relever (section 4.5.3.1). Les réformes à mettre en place doivent avoir pour priorité de résoudre la question de l'inégalité d'accès à l'eau potable (zones rurales/zones urbaines et dans les zones côtières à forte concentration de populations) et d'améliorer l'accès à l'eau pour l'agriculture. Face au changement climatique, ces réformes sont critiques pour sécuriser les approvisionnements en eau et contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité alimentaire 5.2 (iii). En effet, l'efficacité des mesures d'adaptation aux dérèglements climatiques repose en grande partie sur la gestion de l'eau pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience.

236. Les réformes à envisager pour lever les obstacles mentionnés à la section 4.5.3.2 visent à :

- **Améliorer la gouvernance du secteur WASH** *:* (i) redéfinir la politique de gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement pour renforcer la résilience et mettre en place un cadre institutionnel clair qui permettra à terme la coordination des politiques sectorielles de l'eau (spécifiquement en zone rurale) avec la politique énergétique du pays, (ii) établir un cadre de gestion en milieu rural qui favorise la gestion déléguée au profit des communautés sous contrôle de la puissance publique pour améliorer la qualité des services ; (iii) renforcer les capacités techniques et managériales de l'ONEAD.
- **Développer l'approvisionnement en eau** : (i) explorer les eaux souterraines et la caractérisation des aquifères ; (ii) déployer des adductions et points d'eau supplémentaires dans les zones rurales où la situation est très critique pour l'approvisionnement humain et les périmètres agropastoraux. Ces nouveaux points d'eau ainsi que ceux existants doivent être équipés de sources d'énergies renouvelables pour assurer la pérennité de leur fonctionnement ; (iii) promouvoir la réutilisation, le recyclage et la conservation de l'eau, par exemple l'amélioration de la gestion du ruissellement et du stockage naturel dans les zones à forte précipitations permettrait d'accroitre la ressource en eau tout en augmentant la résilience au changement climatique, (iv) investir dans des ressources alternatives comme le projet en cours de dessalement de l'eau de mer, en complément des aquifères locaux, (v) améliorer le réseau de services des eaux existants et des réservoirs afin qu'ils puissent supporter l'augmentation des capacités en eau .
- **Réaliser des investissements en faveur de l'assainissement** notamment pour réhabiliter le réseau d'assainissement en zone rurale et urbaine, augmenter le traitement des eaux usées, entreprendre des efforts ciblés pour réduire la défécation en plein air en milieu rural et améliorer les services d'hygiène et d'assainissement dans les écoles et les centres de santé primaires.

5.4 Renforcer la gouvernance économique et financière en intégrant la résilience au changement climatique

237. Le diagnostic établi montre que le pays a enregistré au cours de la période récente une mauvaise performance en matière de bonne gouvernance économique et financière, notamment en ce qui concerne la transparence et la redevabilité, le développement économique durable, la participation et les droits humains.

238. Dans ce contexte, les pistes de réformes proposées visent à renforcer l'efficacité des outils de gestion publique au regard de l'équité, l'efficience, la transparence et le respect des réglementations liées à l'environnement. Le diagnostic a également identifié les principales sources de fragilité de l'économie. Les recommandations formulées dans le cadre des quatre grandes

priorités identifiées dans ce rapport contribueront à diminuer ces causes de fragilité, notamment pour améliorer la résilience, promouvoir une meilleure nutrition et améliorer la gouvernance. Toutefois, dans le cadre de la prochaine stratégie pays, il serait utile d'engager des travaux analytiques supplémentaires sur les causes de fragilité afin de proposer une liste de réformes hiérarchisée et ciblée pour progressivement diminuer ces sources de fragilité.

- **Renforcer la planification en intégrant la résilience au changement climatique et introduire un cadre budgétaire à moyen terme.** La mise en œuvre de plusieurs initiatives permettra de mieux appréhender dans la planification l'impact du changement climatique et d'intégrer des projets permettant de renforcer la résilience**.** La mise en place d'un cadre des dépenses à moyen terme s'accompagnera de réformes pour améliorer les procédures de sélection, évaluation et programmation des investissements publics futurs, y compris des PPP, pour s'assurer de leur rentabilité et de leur contribution à l'amélioration de la résilience.

Encadré 5.1. Planification et changement climatique

Ces initiatives visent à (i) améliorer les systèmes de connaissances et de gestion de l'information sur les changements climatiques afin de garantir que l'information atteigne les utilisateurs finaux ; (ii) développer et maintenir une base de données pour compiler et centraliser les informations sur le changement climatique afin d'éclairer le processus de développement des stratégies d'adaptation au changement climatique ; (iii) élaborer et mettre en œuvre un mécanisme de coordination pour améliorer l'accès aux données et leur partage (y compris la collecte et l'analyse des données) ; (iv) élaborer des mesures d'adaptation liées aux changements climatiques et développer des produits de connaissance au niveau national ; (v) développer des outils ou des méthodologies pour l'identification et l'intégration de l'adaptation dans les plans de développement agricole ; (vi) intégrer des questions relatives au développement agro-pastoral sensible au climat dans la planification du développement ; (vii) développer de produits de connaissance au niveau national; et (viii) former les principaux acteurs intervenant dans l'adaptation au changement climatique sur l'intégration des mesures d'adaptation dans les plans de développement.

- **Renforcer la gouvernance des entreprises publiques** : L'amélioration de l'accès à l'information financière et comptable des entreprises publiques permettra de mieux superviser leur situation financière et l'efficience des dépenses. La généralisation des contrats de performance permettra de réduire les coûts, améliorer les services et réduire les risques budgétaires qu'elles représentent pour la viabilité de la dette. Une meilleure supervision des opérations des grands projets publics menés par les entreprises publiques permettra de s'assurer qu'ils génèrent rapidement les recettes attendues au remboursement des emprunts contractés.
- **Améliorer la gestion budgétaire et financière** en (i) adoptant des approches fondées sur les résultats pour renforcer la transparence et la responsabilité financière, (ii) renforçant les capacités et outils des services d'administration fiscales et douanières pour mobiliser davantage de ressources internes. Ces efforts viseront à améliorer le recouvrement des impôts et réduire les exonérations fiscales et les régimes spéciaux afin d'élargir l'assiette de l'impôt, développer les contrôles (iv) renforcer la gestion des dépenses publique. Ceci impliquera un bon suivi interne de l'exécution budgétaire, notamment l'exécution des dépenses d'investissement mais également par des revues périodiques des dépenses publiques pour évaluer leur efficience (notamment l'impact et le coût des dépenses fiscales, l'adéquation des dépenses en personnel par rapport aux besoins et priorités en matière de recrutement, le ciblage des programmes de réduction de la pauvreté).
- **Renforcer la gestion de la dette publique** notamment à travers la mise en place d'une stratégie d'endettement à moyen terme qui réduit la fréquence des emprunts, plafonne les garanties publiques et les emprunts des entreprises publiques en donnant la priorité aux financements concessionnels et impose aux entreprises publiques d'obtenir une autorisation du gouvernement

avant de pouvoir contracter une dette sans garantie. Djibouti devrait également diversifier les sources de prêts pour parer à des risques eventuels vu le poids massif de la dette contractée auprès de la chine. L'orientation vers les PPP pour les grands projets contribuera également à réduire le poids de l'endettement.

- **Lutter contre le favoritisme et la corruption** en mettant en place des cadres législatifs clairs qui favorise une concurrence équitable et poursuivre les efforts dans la modernisation des passations de marchés publics
- **Renforcer le système de collecte de l'information et de suivi évaluation des politiques** : en développant les statistiques et en mettant en place au sein de chaque département ministériel un système efficient de monitoring et d'évaluation des performances des actions.

6 Suivi et évaluation des résultats

239. Ce chapitre procède à une revue de la capacité du Système Statistique National (SSN) à contribuer à la conception et au suivi-évaluation de programmes de développement du pays et de ceux du Document de Stratégie Nationale de la Banque.

6.1 Le système de suivi évaluation

240. **La « Vision Djibouti 2035 » est développée à travers des documents de stratégies et de plans d'actions quinquennaux**. La première déclinaison de cette vision fut la « Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE, 2015-2019) », centrée sur le concept de « Croissance inclusive et génératrice d'emplois », puis la nouvelle stratégie nationale Institutions-Connectivité-Inclusion (ICI, 2020-2024).

241. **Le cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la vision 2035 est composé de quatre principaux acteurs :** (i) un Conseil Supérieur, organe présidé par le Président de la République pour assurer le leadership de la Vision, (ii) une Commission Nationale de suivi évaluation, rassemblant tous les acteurs du développement national et présidé par le Ministre de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie ; (iii) un Secrétariat Technique assuré par la Direction de l'Économie et de la Planification chargée d'organiser et de réaliser le plaidoyer, la vulgarisation et l'organisation de la vision et, (iv) des groupes ou cadres de coordination sectoriels impliquant les partenaires techniques et financiers (PTF).

242. **Le dispositif de suivi évaluation des stratégies quinquennales et de la Vision à long terme s'articule autour des cinq principaux piliers** (i) la définition et l'actualisation des orientations des différents plans quinquennaux de développement opérationnalisant la *« Vision Djibouti 2035 »,* de même que la validation du mécanisme de suivi-évaluation et de ces orientations au niveau national, sectoriel et régional; (ii) la collecte, l'analyse, le reporting et la diffusion des données nécessaires pour le suivi des actions des stratégies et de la Vision , (iii) le suivi de la programmation des enquêtes statistiques en lien avec les instances en charge du pilotage du Schéma Directeur des Statistiques de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) ; (iv) l'élaboration et la diffusion des revues des stratégies (SCAPE, ICI), et (v) le suivi de l'alignement des partenaires au développement sur les priorité des stratégies quinquennales et de la Vision Djibouti 2035. Ce dispositif est bâti autour : (i) d'une base commune d'informations qui permet à l'ensemble des acteurs d'évaluer et de guider les actions retenues à partir des exécutions physiques, des exécutions des ressources et, des résultats obtenus ; (ii) du cadre général de suivi axé sur les résultats - les indicateurs s'appuient sur un noyau dur d'une centaine d'indicateurs de résultats en lien avec les politiques et programmes des axes des stratégies et (iii) du mécanisme de reporting qui inclut entre autres les revues (annuelles, sectorielles et globales à mi-parcours, de performance du portefeuille, de dépenses) et les différents produits obtenus dans le cadre du dialogue entre le Gouvernement et les partenaires au développement.

6.2 Le système statistique national au centre du mécanisme de suivi-évaluation

243. **Le Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2018-2022) oriente toute la politique nationale dans le domaine de la statistique.** Quatre axes stratégiques sont identifiés : (i) l'amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel ; (ii) le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières ; (iii) l'amélioration de la production statistique et, (iv) la consolidation du système d'archivage et de diffusion.

244. **Un cadre institutionnel pyramidal à trois paliers est conçu pour assurer une mise en œuvre efficace de la SNDS** à travers (i) au sommet, le Conseil Supérieur de la Statistique (CSS) qui est l'organe supérieur de coordination, de supervision et d'orientation ; (ii) au niveau

intermédiaire, la création au sein de l'Institut National de la Statistique de Djibouti **(**INSD -actuel DISED[224]) d'un Secrétariat Technique Permanent qui sera en charge de préparer, pour toutes les sessions du CSS, les divers rapports sur l'exécution de la SNDS et, (iii) à la base, l'INSD (ou DISED) et les services statistiques sectoriels du SSN seront en charge de la collecte des données et la production des indicateurs et produiront un rapport annuel d'activités qui fera l'objet de synthèse au niveau du Secrétariat Technique Permanent.

6.3 Forces et faiblesses du système statistique national

245. **Le système statistique national présente plusieurs forces et opportunités**. La prise de conscience et la volonté politique du Gouvernement dans un environnement national et international favorables constitue une opportunité pour le SSN. Les principales forces comprennent : (i) l'amélioration de la production statistique depuis 2011 (enquêtes, comptes nationaux et annuaires statistiques) au niveau de la DISED (encadré 6.1.); (ii) l'élaboration des SNDS 2011-2015, et SNDS 2018-2022 comme cadres de programmation des activités statistiques intégrant entre autre les besoins de formations statistiques (continues et diplômantes), les besoins de collaboration avec les Institutions Internationales, les recommandations de la Charte Africaine de la Statistiques ; (iii) l'existence de conventions de partenariat favorisant une collaboration de plus en plus forte entre la DISED et les services statistiques sectoriels ; (iv) l'amélioration d'une part des outils de collectes avec l'utilisation des nouvelles technologies (TIC), et d'autre part des efforts en matières d'archivage et de diffusion des données statistiques à travers les sites internet[225] ; (v) la contribution notable des PTF dans le financement des activités statistiques notamment les enquêtes et les recensements.

246. **Mais le système statistique national souffre de plusieurs insuffisances.** Il s'agit notamment de (i) la non disponibilité à bonne date de toutes les données pour permettre une évaluation rapide des projets et programmes de la SCAPE et des PTF ce qui empêche de corriger rapidement les disfonctionnements constatés dans la mise en œuvre des programmes ; (ii) la faiblesse de la coordination au niveau interne, national et global, par manque de communication sur les données et les projets exécutés ; (iii) la forte dépendance du SSN aux ressources extérieures par manque de ressources humaines[226] et financières nationales adéquates[227] ; (iv) la non application des textes en vigueur régissant le fonctionnement du système national de la statistique doublée d'une lourdeur administrative et bureaucratique affectant le bon fonctionnement des services ; (v) la non harmonisation des nomenclatures et des méthodologies de production des données statistiques et (vi) l'inexistence d'un statut particulier du corps des statisticiens, démographes et

[224] Les objectifs assignés à l'INSD, créé en février 2019, sont de centraliser le SSN, en assurant la coordination technique des activités du SSN et de réaliser les activités de production et de diffusion des données statistiques pour les besoins du gouvernement, des administrations publiques, du secteur privé, des partenaires au développement et du public. Avant 2019, le SSN s'articulait autour de la Direction de la Statistique et des études démographiques (DISED) et des services statistiques créés au sein des ministères et de certains organismes publics.
[225] Le Gouvernement, avec l'appui des PTF, a consenti des efforts importants pour améliorer la diffusion des informations statistiques à travers l'utilisation des TIC au cours des dernières années. La DISED s'est engagée dans un programme de développement d'une base d'archivage de données intitulée « NADA » qui devrait regrouper les statistiques produites par l'ensemble du SSN, ainsi que la mise en place d'une plateforme Open Data.
[226] Le SSN manque de ressources humaines aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif. Si le nombre de statisticiens et de démographes, au niveau de la DISED est insuffisant, la situation est encore plus préoccupante au niveau des ministères qui éprouvent d'énormes difficultés à recruter et à garder des statisticiens au sein de leurs services.
[227] L'évaluation des ressources financières consacrées aux activités statistiques dans les structures sectorielles reste difficile, compte tenu de l'absence de dotations budgétaires spécifiquement dédiées aux statistiques, et de la difficulté à cerner la part du budget affectée à la production statistique dans ces structures. Le coût total de la SNDS est évalué à environ 19,5 millions de dollars US dont la majeure partie sera mobilisée par le gouvernement Djiboutien auprès des PTF dont la Banque (9,7 % par le Gouvernement de Djibouti, 43,8 % par les PTF, et 46,5 % à rechercher).

personnels assimilés ; (vii) le manque de culture statistique indispensable à la prise de décisions fondée sur des informations quantitatives.

247. **Et l'accès à l'information reste insuffisant**. Des bases de données existent et sont disponibles en ligne. Mais malgré ces avancées, la couverture des données produites en fonction des besoins des utilisateurs demeure insuffisante. L'insuffisance dans la diffusion des informations tient également au manque de visibilité de la DISED/INSD, faute d'une politique claire et efficiente de diffusion et de communication. Ceci se traduit notamment par un manque d'actions de sensibilisation et de vulgarisation par une communication active en langues locales.

Encadré 6.1. Production Statistique

La production statistique a progressé au cours des dernières années au niveau de la DISED. La production des statistiques requises pour le suivi des conditions de vie des ménages et le calcul des seuils de pauvreté, s'est améliorée entre 2011 et 2015 grâce à la réalisation des enquêtes financées essentiellement par les PTF. Depuis 2015, la DISED a réalisé l'enquête de l'emploi et du secteur informel (2015), l'enquête exploratoire de la pauvreté (2017), l'enquête sur l'accès des ménages aux TIC (2018). Des efforts sont faits pour intégrer la question du genre au sein des statistiques démographiques et sociales.

Mais la production et l'exploitation des statistiques de sources administratives restent insuffisantes. Ceci résulte : (i) du manque de système d'information statistique et de la non disponibilité des données sous des formats exploitables dans certaines administrations sectorielles, (ii) de la faible utilisation des outils de normalisation statistique, et (iii) du manque de cadre d'échanges de l'information pour certains fournisseurs de données. De plus, la plupart des producteurs des données de sources administratives ne prennent pas suffisamment en compte le genre dans la collecte, la compilation et la diffusion des données.

Statistiques démographiques et sociales.

Statistiques de population et de migrations : les données sont disponibles en grande partie grâce aux Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH). En ce qui concerne l'état civil (naissances, décès, mariages, divorces), aucune donnée n'est produite.

Statistiques de l'éducation : les données sont produites au niveau du Ministère de l'Éducation à travers la réalisation de l'enquête annuelle auprès des établissements scolaires. Mais, celles-ci ne couvrent pas l'enseignement supérieur.

Statistiques sanitaires : le Système d'Informations Sanitaires (SIS) du Ministère de la santé est responsable de l'information sanitaire épidémiologique et de la surveillance sanitaire.

Statistiques sur l'emploi et la pauvreté : les données sont disponibles à travers l'Enquête EDAM4-IS (Quatrième Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages pour les Indicateurs Sociaux) ou enquête exploratoire de la pauvreté (2017).

Statistiques économiques, financières et monétaires.

La production des comptes nationaux, la production mensuelle de l'IHPC ainsi que la production des statistiques du commerce extérieur à partir des déclarations en douane sont réalisées par la DISED. *Les statistiques monétaires et financières, et celles sur la Balance des Paiements* sont compilées par la BCD.

Les statistiques sur l'agriculture, l'élevage et la pêche

Ces données qui proviennent des sources administratives ou des enquêtes souffrent du manque de fiabilité et ne sont pas à jour. Il existe un réel problème de coordination statistique et de collaboration entre les entités produisant des statistiques au sein du ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'eau

Les statistiques sur les infrastructures,

Ces données, plus récentes, proviennent de la Direction des Statistiques et des Études Prospectives créée en 2017 au sein du Ministère des transports. Cette structure devrait contribuer au renforcement de la collecte, du traitement et de la diffusion des données relatives au transport dans le pays.

Autres

Les statistiques sur le tourisme, la protection sociale et le sport sont respectivement produites à partir des données collectées auprès des hôtels et de la police des frontières, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, du ministère du sport.

7 Conclusion

248. **La croissance économique a été forte et soutenue au cours de la dernière décennie**. Elle a été portée par des investissements publics massifs qui ont développé notamment les infrastructures portuaires et de transport visant à faire de Djibouti un hub logistique et une plaque tournante du commerce entre les trois continents. Ces investissements combinés à des réformes pour améliorer le climat des affaires ouvrent de nouvelles perspectives pour ce petit pays de la corne de l'Afrique au climat aride, bénéficiant de très faibles dotations naturelles et fortement exposé au changement climatique.

249. **Cependant la croissance enregistrée s'est faite en contrepartie d'un niveau d'endettement élevé**… en large partie à travers des prêts non concessionnels, qui pose de sérieux défis pour la trajectoire de développement du pays. Cette situation est exacerbée par la coexistence de plusieurs régimes fiscaux spéciaux et d'exonérations fiscales qui réduisent les recettes fiscales, et par le degré élevé d'exposition du pays aux chocs externes du fait de sa dépendance aux importations alimentaires et énergétiques.

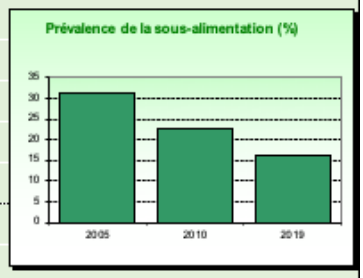
250. **… et n'a pas été génératrice d'emplois.** La moitié de la population en âge de travailler n'est pas dans la population active. Plusieurs facteurs expliquent que le chômage soit resté généralisé en l'absence de l'essor du secteur privé**.** Les secteurs porteurs notamment portuaire, sont fortement capitalistiques et n'ont eu que peu de répercussions sur le marché de l'emploi. Le pays continue de faire face à de nombreuses contraintes structurelles qui renchérissent le coût des facteurs de production notamment l'électricité, les télécommunications, les salaires et le capital. La main d'œuvre reste peu qualifiée par rapport à la demande. Le poids élevé du secteur public dans l'ensemble des secteurs limite la concurrence et constitue également un obstacle à l'essor du secteur privé.

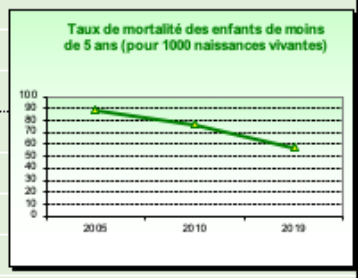
251. **Malgré la vigueur de la croissance, la pauvreté est restée très élevée témoignant de très faibles progrès en matière d'inclusion sociale.** Plus d'un cinquième de la population vit dans l'extrême pauvreté et ne parvient pas à subvenir à ses besoins alimentaires de base. La situation est particulièrement préoccupante dans certaines régions notamment Dikhil ou Ali Sabieh. L'extrême pauvreté a augmenté et les conditions de vie des ménages se sont dégradées avec la pandémie du COVID-19.

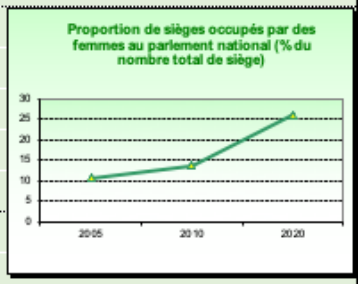
252. **Une croissance verte et inclusive appelle à poursuivre la mise en œuvre de réformes structurelles profondes pour lever les obstacles identifiés dans ce rapport diagnostic.** Les quatre axes prioritaires retenus sont alignés sur la nouvelle stratégie de croissance du Gouvernement ICI (2020-2024) et le cadre stratégique d'appui de la Banque à travers ses cinq priorités « High 5 ». (i) Le développement du secteur privé plaide en faveur des réformes fiscales et financière pour diminuer le coût de la main d'œuvre et du crédit, renforcer la concurrence afin d'offrir des conditions équitables et éviter l'éviction du secteur privé, et promouvoir le partenariat public privé ; (ii) le développement du capital humain appelle à la mise en œuvre de politiques pour améliorer l'accès et la qualité des services d'éducation et de santé et à adopter une approche multisectorielle pour lutter contre la malnutrition incluant entre autre des mesures de protection sociale ciblées sur les ménages vulnérables et des politiques visant à accroitre la production et la productivité agricole ; (iii) l'amélioration de l'accès et de la qualité des services d'énergie, des télécommunications et de l'eau et d'assainissement nécessitent des investissements et des réformes institutionnelles pour renforcer la gouvernance et le positionnement des entreprises publiques en charge de ces services d'infrastructure de base et (iv) le renforcement de la gouvernance économique et financière pour remédier aux vulnérabilités de la dette et préserver la stabilité économique. Vu la vulnérabilité de Djibouti face aux risques induits par le changement climatique et les catastrophes naturelles, les mesures préconisées pour atteindre ces objectifs prioritaires incluront des mesures d'adaptation pour accroitre sa résilience face à ces défis.

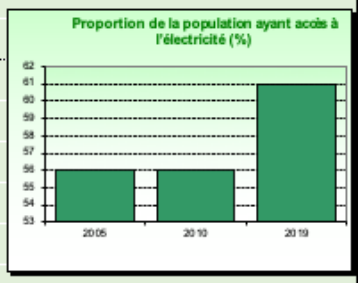
APPENDICE A : Progrès réalisés dans l'atteinte des ODD

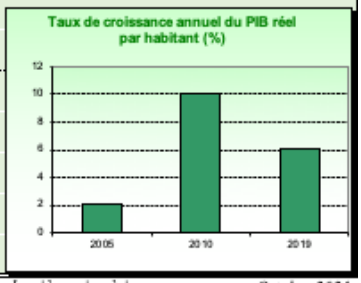
Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	2000[1]	2010[2]	2020[3]
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international de 1,90 $ EU par jour en PPA	20,2	...	17,0
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau national (%)	...	...	21,1
Employé en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 $ US par jour, 15 à 24 ans (%)	...	...	...
Employé en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 $ US par jour, 25 ans et plus (%)	...	...	...
Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable			
Prévalence de la sous-alimentation (%)	31,3	22,9	16,2
Proportion d'enfant souffrant gravement ou modérément d'insuffisance pondérale	27,1	...	33,5
Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	...	...	...
Total des apports publics alloués au secteur agricole (Millions de $ EU constants 2018)	1	1	8
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge			
Mortalité Maternelle ratio	393	283	248
Proportion d'accouchements assistés par du personnel soignant qualifié (%)	60,6	78,4	87,4
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	88,7	76,4	57,5
Incidence paludisme (pour 1000 habitants)	3,4	1,6	67,7
Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie			
Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire ayant un niveau minimum de compétence en: Lecture (%)	...	...	...
Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire ayant un niveau minimum de compétence en: Mathématique (%)	...	...	...
Indice de parité des enseignants formés, primaire (ratio)	...	1,0	1,0
Aide publique totale au développement consacrée aux bourses d'études (Millions de $ EU constants 2018)	...	1	2
Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles			
Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national (% du nombre total de sièges)	10,8	13,9	26,2
Proportion de femmes qui prennent en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant l'utilisation de contraceptive (% femmes agées de 15-49 ans)	...	...	...
Proportion de femmes qui prennent en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant les soins de santé maternelle (% femmes agées de 15-49 ans)	...	...	...
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau			
Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	...	...	...
Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles (%)	6,30	6,30	6,33
Aide publique totale au développement consacréeà l'éau et à l'assainissement (Millions de $ EU constants 2018)	1,7	7,6	43,4
Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable			
Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	56,0	56,0	61,0
Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres (%)	5,0	7,0	9,0
Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie (%)	33,1	32,5	27,8
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous			
Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant (%)	2,0	10,1	6,1
Taux de chômage, âgés de 15-24 ans (%)	...	...	...
Taux de chômage, âgés de 25 ans et plus (%)	...	...	...
Proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (%)	...	...	...









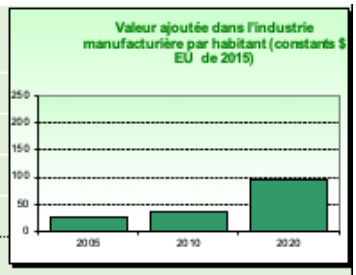


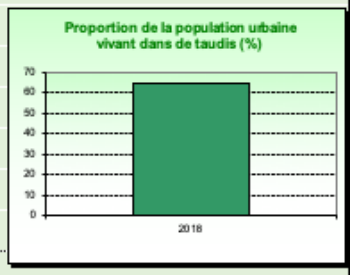
Sources : Base des données du Département des Statistiques de la BAD; dernière mise à jour: Octobre 2021
Division statistique des Nations Unies, Base de données en ligne sur les Objectifs de développement durable (https://unstats.un.org/sdgs/).

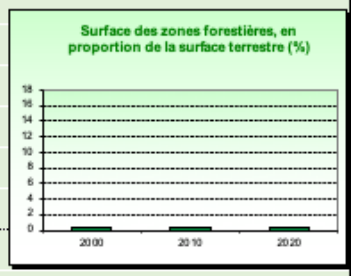
Notes: n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles.

[1] Dernière année disponible dans la période 2000-2005; [2] Dernière année disponible dans la période 2006-2010; [3] Dernière année disponible dans la période 2011-2020

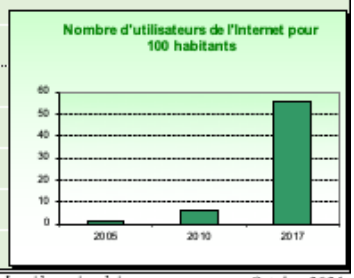
Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	2000[1]	2010[2]	2020[3]
Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant (constants $ EU de 2015)	28	37	94
Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (%)	...	...	...
Émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carburants (millions de tonnes)	...	...	...
Apport total au secteur public alloué aux infrastructures (Millions de $ EU constants)	3	43	94
Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre			
Part du travail dans le PIB (%)	41,8	41,5	40,8
Montant total des ressources allouées au développement (Millions $ EU constants)	96	110	304
Coûts des envois de fonds en proportion du montant transféré (%)	...	...	...
Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables			
Proportion de la population urbaine vivant dans de taudis (%)	...	...	64,5
Nombre de décès attribuables à une catastrophe	50,0	69,0	28,0
Pertes économiques directes résultant de catastrophe par rapport au PIB (%)	0,0000	0,0001	0,0001
Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durables			
Consommation matérielle nationale par habitant , charbon (tonnes)	...	...	...
Consommation matérielle nationale par habitant , gaz naturel (tonnes)	...	...	...
Déchets électroniques générés par habitant (kg)	0,4	0,6	1,0
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions			
Nombre de personnes décédées, disparues touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes	6,8	8,2	3,15
Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale (%)	...	...	...
Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable			
Surface des aires marines protégées par rapport aux aires maritimes (Zones économiques exclusives)(%)	...	...	0,170
Proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité (KBAs) couvertes par des aires protégées (%)			
Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité			
Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre (%)	0,2	0,2	0,3
Taux de changement net annuel de la surface forestière (%)	...	0,0	0,4
Indice de la Liste rouge	0,85	0,83	0,81
Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous			
Proportion de la population carcérale en instance de jugement (%)	...	...	...
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (% d'enfants d	...	91,7	...
Objectif 17: Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser			
Proportion du budget national financé par les impôts nationaux (% PIB)	...	...	...
Volume des envois de fonds de travailleurs migrants ($EU) en proportion du PIB total (%)	3,6	2,9	1,7
Service de la dette en proportion des exportations de biens et services (%)	5	7,5	1,3
Nombre d'utilisateurs de l'Internet pour 100 habitants	1,0	6,5	55,7











Sources : *Base des données du Département des Statistiques de la BAD;* *dernière mise à jour:* *Octobre 2021*

Division statistique des Nations Unies, Base de données en ligne sur les Objectifs de développement durable (https://unstats.un.org/sdgs/).

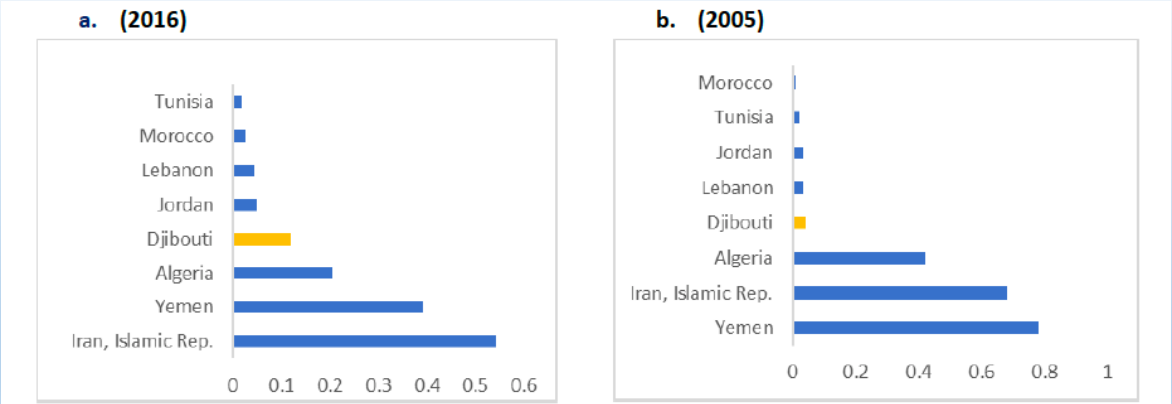
Notes: n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles.

[1] Dernière année disponible dans la période 2000-2005; [2] Dernière année disponible dans la période 2006-2010; [3] Dernière année disponible dans la période 2011-2020

Appendice B. Concentration, sophistication et qualité des biens exportés 2005-2016

1. Le panier de biens exportés s'est réduit entre 2005 et 2016. En 2005, les cinq biens les plus exportés représentaient 92 % du total des exportations de biens, tandis qu'en 2016 deux biens représentaient 98,7 % du total des biens exportés. L'indice Hirschman-Herfindahl confirme également la forte concentration des exportations de Djibouti en comparaison d'autres pays et l'augmentation de la concentration des exportations entre 2005 et 2016 (figure 2.8).

Figure 2.8. Concentration des exportations – Indice Hirschman-Herfindahl

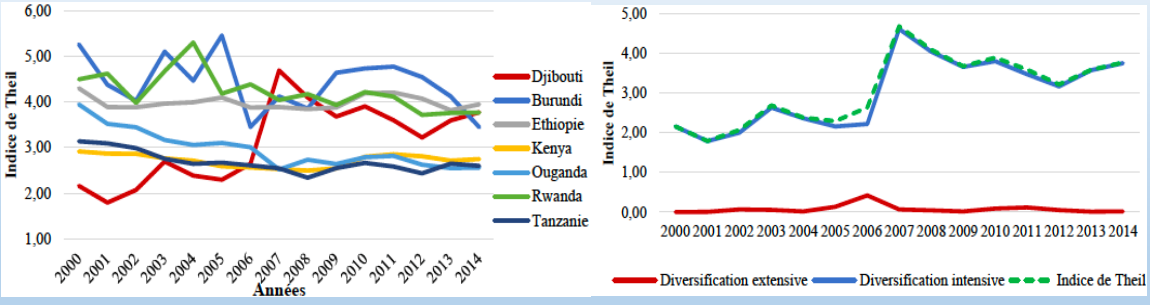


Source: World Bank World Integrated Trade Solution (WITS), trade outcome indicators

2. L'indice de Theil[228] a fortement augmenté entre 2006 et 2014 passant de 2,64 à 3,77, ce qui correspond à un des niveaux de concentration des exportations les plus élevés parmi les pays d'Afrique de l'Est (figure 2.9a). Le manque de diversification des exportations résulte d'une faible diversification intensive (figure 2.9b) ce qui signifie que les recettes d'exportation sont fortement concentrées sur un petit nombre de secteurs ou branches d'activités[229] .

Figure 2.9. Concentration des exportations – Indice de Theil

a. Évolution de l'indice de Theil **b. Diversification intensive et extensive**

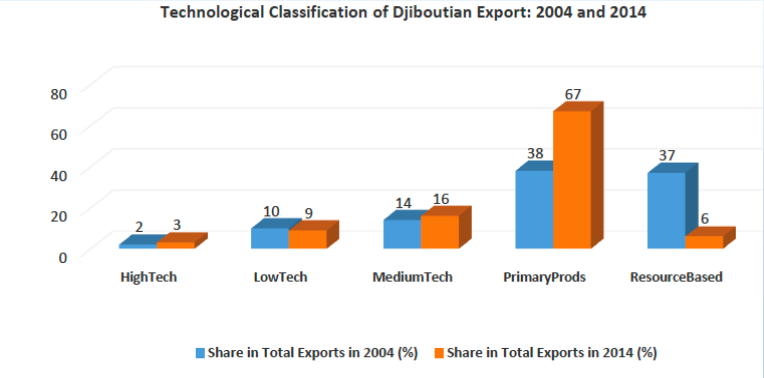


Source : FMI – Export diversification and quality database

[228] De par sa construction, plus les valeurs de l'indice sont faibles, plus la diversification des exportations est forte.
[229] La diversification dite 'extensive' (marge extensive de la diversification) traduit la pluralité des produits d'exportation ou de partenaires commerciaux, tandis que la diversification intensive (marge intensive de diversification) traduit la pluralité des secteurs qui contribuent à l'exportation (produits agricoles, industriels, services).

3. **Le potentiel d'amélioration de la qualité des produits est également très important**. Les analyses menées par la Banque mondiale sur la survie des produits créés entre 2004-2014 suggère également que la plupart d'entre eux ne sont pas compétitifs (sophistication, coût, qualité) pour tenir sur les marchés à l'exportation (figure 2.10). Seuls un nombre insignifiant subsiste plusieurs années sur très peu de marchés. Si l'indice de qualité[230] calculé par les services du FMI pour mesurer la qualité des produits exportés (figure 2.11a) semble indiquer une bonne qualité par rapport aux autres pays de la zone (0,75 en 2014), il est difficile à interpréter car il ne permet pas de distinguer entre les réexportations et les exportations traditionnelles. Le potentiel d'amélioration varie selon les produits. La figure 2.11b indique que le secteur de l'agroalimentaire présente un potentiel d'amélioration important.

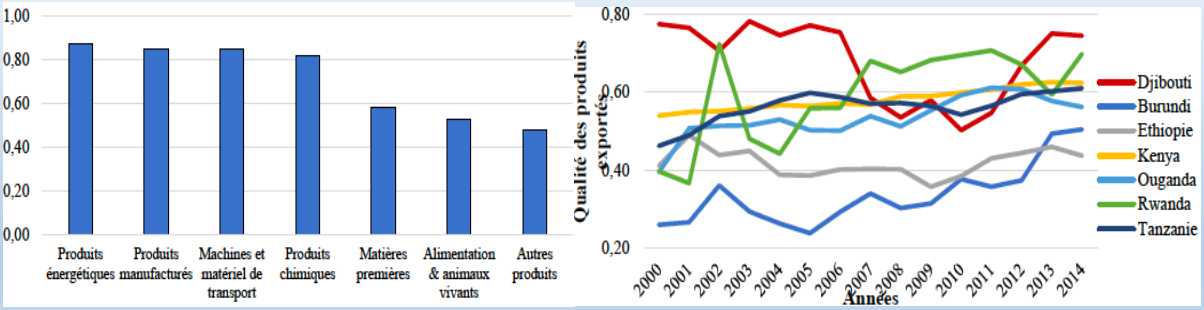
Figure 2.10. Sophistication des produits exportés



Source : Banque mondiale, SCD 2018 – World Bank Integrated Trade Solution

Figure 2.11. Qualité des produits exportés

a. Comparaison avec les pays d'Afrique de l'Est **b. Échelle de Qualité Sectorielle (2014)**



Source : FMI – Export diversification and quality database

[230] Cet indice construit à partir d'une base de 851 produits, est mesuré par la valeur unitaire des exportations corrigée des différences au niveau des coûts de production et de la distance relative par rapport aux différents partenaires commerciaux. Plus le prix qu'un pays peut demander pour ses exportations est élevé, plus la qualité des produits exportés est élevée. L'indice est normalisé pour chaque année par rapport au reste du monde. Un produit est considéré de bonne qualité si son indice de qualité se situe au-delà du 90ième percentile de la distribution des 166 pays considérés. L'indice agrégé qui en résulte est compris entre 0 et 1,2 - une valeur plus élevée correspondant à une meilleure qualité des produits exportés. Henn et al, 2013.

Appendice C.
Note thématique sur l'environnement

Situation environnementale

Le Djibouti a un score de 28,1 selon l'indice de performance environnementale de 2020 de l'Université de Yale et se classe à la 164ème place sur le plan mondial. Cette indice qui permet d'évaluer, comparer et améliorer l'efficacité des politiques environnementales des pays du monde mais aussi de promouvoir la protection les écosystèmes et la santé humaine montre que le Djibouti a une faible performance environnementale. Toutefois le pays a fait plusieurs progrès en matière de protection de l'environnement (qualité de l'air, disponibilité d'eau potable, exposition aux métaux lourds) et sur la vitalité des écosystèmes en particulier la biodiversité et les services écosystémiques avec respectivement une amélioration des scores de l'IDE de +2,9 et +1,9 entre 2010 et 2020.

Cadre légal et institutionnel

Le pays ne dispose pas d'un plan stratégique actualisé de référence en matière de planification environnementale mais le code environnemental adopté le 27 janvier 2009 et son décret d'application de février 2011 cadrent les dispositions environnementales en matière de mise en œuvre des projets. L'objectif global de ce cadre légal, est de protéger l'environnement de manière à assurer l'intégrité des facteurs de régénération et de conservation de ses composantes pour un développement durable et équitable entre les générations.

Sur le plan institutionnel, la Direction Environnementale et de Développement Durable reste le bras opérationnel du Ministère en charge de l'environnement en matière de préparation, mis en œuvre, coordination et suivi de la mise en œuvre de la politique environnementale du gouvernement. Cette direction est l'un des départements du ministère en charge de l'environnement, ce qui ne favorise pas son indépendance en matière de mise en œuvre des dispositions de sauvegarde E&S en particulier pour les projets financés directement par le gouvernement.

Défis environnementaux

Les défis environnementaux du pays restent majeurs bien qu'un cadre environnemental et institutionnel existe pour cadrer et limiter les risques sur l'environnement des projets et des activités humaines. Ces défis concernent : (i) la pression accrue sur les ressources naturelles, (ii) l'absence de système de gestion efficace des déchets solides et liquides, (iii) la dégradation des sols, (iv) le surpâturage, (v) la surexploitation de la nappe d'eau souterraine, (vi) la faible implication des promoteurs de projets dans le processus d'évaluation environnementale, (vii) faible suivi des plans de gestion environnementale et sociale réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des projets, etc.

Dans le cadre des projets appuyés par la Banque, tous les investissements à risque majeur et substantiels pour l'environnement et le social sont dotés d'instruments de sauvegarde E&S permettant de gérer ces risques/impacts. Deux tiers (2/3) des projets ont en leur sein de spécialistes E&S qui appuient à la mise en œuvre et au suivi des aspects de sauvegarde E&S des projets, un bon point pour la protection environnementale dans le pays sur les projets financés par la Banque.

Les activités de formation réalisées par la Banque au profit des membres des Unités de coordination des projets qu'elle finance contribuent également à une meilleure prise en compte des aspects de sauvegarde E&S dans la mise en œuvre des projets de développement.

Bibliographie

Africa EU Energy Partnership, 2013. Country Power Market Brief: Djibouti

A2F Consulting, 2020. Djibouti MSME, finance needs assessment and policy recommendations

Banque Africaine de Développement 2016. Document de Stratégie Pays (DSP), 2016-2020, Djibouti.

Banque Africaine de Développement, 2017. Croissance Inclusive : la performance de Djibouti. Document de travail N°289

Banque Africaine de Développement, 2018. Note Pays sur les perspectives économiques en Afrique ; Djibouti.

Banque Africaine de Développement, 2019. Profil Genre de Djibouti : genre, autonomisation des femmes et pauvreté.

Banque Africaine de Développement, UA, CEA, 2019. Indice de l'intégration régionale en Afrique

Banque Africaine de Développement, 2020. Note de Diagnostic Pays pour Djibouti. Vers la transformation structurelle

Banque Africaine de Développement, 2021. Notes Sectorielles et Thématique pour la Note Diagnostic Djibouti 2022 : Thématique des Ressources Naturelles ; Fragilité ; Education/Formation et Santé

Banque Africaine de Développement, 2021. Rapport d'évaluation du COVID 19 sur les secteurs productifs et stratégie de relance à Djibouti pour la période 2021-2024.

Banque Africaine de Développement, 2021. Africa Economic Outlook 2021.

Ernst & Young. 2019. Étude Opérationnelle d'Analyse. Évaluation et Perspectives du Secteur Bancaire et Financier à Djibouti.

FIDA, 2016. Note de Stratégie Pays 2016

FIDA, 2019. Country strategic Opportunities Program 2019-2024

Fond Monétaire International, 2013. Export quality in developing countries. WP 13/108

Fond Monétaire International 2016. Questions Générales WP 16/229.

Fond Monétaire International. 2017. Consultations au titre de l'Article IV N°17/87

Fond Monétaire International, 2017. Growth Inclusiveness in Djibouti. WP 17/93

Fond Monétaire International, 2017. Djibouti Quest for Inclusive Growth WP 17/270

Fond Monétaire International, 2018. Indicateur de solidité financière WP 19/234

Fond Monétaire International, 2018. Macro Fiscal Implications of Climate Change: The case of Djibouti WP 18/233

Fond Monétaire International. 2019. Consultations au titre de l'Article IV N°19/314

Fond Monétaire International, 2020. Djibouti Country Report N°20/159

Fond Monétaire International et Groupe de la Banque Mondiale. 2020. Joint WB-IMF Debt Sustainability Analysis

Groupe de la Banque Mondiale, 2004. Secteur de l'eau, Note de politique Sectorielle

Groupe de la Banque Mondiale, 2006. Public-Private Sector Wage Differentials and returns to Education in Djibouti", Policy, Research working paper; no. WPS 3923.

Groupe de la Banque Mondiale, 2011. Comprendre la dynamique du Khat à Djibouti : Aspects sociaux, économiques et de santé. Rapport N°62823-DJ

Groupe de la Banque Mondiale, 2013. Improving Health Sector Performance. PAD74281

Groupe de la Banque mondiale, 2014. Catastrophe naturelle dans le Moyen Orient et l'Afrique du Nord. N°81658

Groupe de la Banque Mondiale, 2015. Pauvreté et Impact Social : Renforcement des filets de protection sociale à Djibouti

Groupe de la Banque Mondiale, 2015. Programme d'électrification durable.

Groupe de la Banque Mondiale, 2016. Improving Youth Wellbeing and Opportunities in Djibouti by Reducing Qat Consumption Report N°ACS18595

Groupe de la Banque Mondiale, 2018. Social Country Diagnostic Djibouti.

Groupe de la Banque Mondiale, 2018. Support for Women and Youth Entrepreneurship Project.

Groupe de la Banque Mondiale, 2018. Djibouti Slum Upgrading Project

Groupe de la Banque Mondiale, 2018. Towards Zero Stunting in Djibouti. PAD2842

Groupe de la Banque Mondiale, 2019. Integrated Cash Transfer and Human Development Project. PAD 2989

Groupe de la Banque Mondiale, 2019. The welfare effect of introducing competition in the telecom sector- Policy Research Working Paper 8850

Groupe de la Banque Mondiale, 2019. Challenges to Inclusive Growth: A poverty and Equity Assessment of Djibouti.

Groupe de la Banque Mondiale, 2019. Projet de Renforcement des Opportunités d'Apprentissage. PAD3053

Groupe de la Banque Mondiale, 2019. Economic Update – Avril 2019.

Groupe de la Banque Mondiale, 2020. Expansion of Djibouti's National Family Solidarity Program: Understanding Targeting Performance of the Updated Proxy Means Test Formula. Social Protection and Jobs, Discussion Paper N°2006

Groupe de la Banque Mondiale, 2020. The multidimensional nature of Poverty in Djibouti. Poverty and Equity Global Practice July, Number 30.

Groupe de la Banque Mondiale, 2020. Location matters: Welfare among urban and rural poor in Djibouti, Poverty and Equity Global Practice. January, Number 18

Groupe de la Banque Mondiale, 2021. Cadre de Partenariat Pays avec la République de Djibouti

Groupe de la Banque Mondiale. 2021. Economic Update – Avril et Octobre 2021.

Groupe de la Banque Mondiale, 2021. Climate Risk Country Profile Djibouti et Climate Change Knowledge Portal, Djibouti.

Oxford Business Group. Leveraging strengths: Partnering free trade zones with port facilities to attract investment in a wider range of industries,

PAM, 2019. Plan Stratégique de pays Djibouti 2020-2024

PNUD, 2017. Gros plan sur le PNA : Enseignement de Djibouti

PNUD, 2020. Indice de Pauvreté Multidimensionnelle – 2012-2017.

PNUD, 2020. La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène. Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020 - Djibouti.

PPIAF, 2016. Djibouti: Solar Rural Electrification

REEP, 2012. Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership, Djibouti, 2012

République de Djibouti, 2009. Plan Directeur du Développement du Secteur Primaire (PDDSP), 2009-2018.

République de Djibouti, 2011. Politique Nationale du Genre 2011-2021

République de Djibouti, 2011. Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA), 2012-2017.

République de Djibouti. 2014. Vision Djibouti 2035

République de Djibouti, 2015 Document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), 2015-2019.

République de Djibouti, 2016. Département des Statistique et des Études Démographiques, Situation de l'emploi à Djibouti

République de Djibouti, 2017. Plan National de Développement Sanitaire (PNDS, 2018-2022)

République de Djibouti, Ministère de la Femme et de la Famille, 2019. Étude sur l'évolution de la situation de la femme à Djibouti 2000 à 2018

République de Djibouti et PNUD, 2019. Étude sur l'évolution de la situation de la femme à Djibouti – 2000-2018

République de Djibouti, 2020, Ministère de l'Éducation National et de la Formation Professionnelle. Analyse du système éducatif de Djibouti.

République de Djibouti, 2020. Rapport annuel de la Banque Centrale de Djibouti.

République de Djibouti, 2021. Plan National de Développement 2020-2024 -ICI : Inclusion, Connectivité, Institution. République de Djibouti et PAM. Revue Stratégique Faim Zéro à Djibouti

République de Djibouti, 2021. Troisième communication nationale sur les changements climatiques.

UN-Economic Commission for Africa, 2021. L'évaluation socioéconomique et écologique de l'économie bleue à Djibouti.

UNICEF, 2018. Partenariat pour les enfants 2018-2022 Djibouti

University of Yale, 2020. Environmental Performance Index 2020, country Profile for Djibouti.